

GUEGON

- Bulletin municipal

Décembre 2022



**Madame le Maire, le Conseil Municipal
et le personnel communal
vous présentent leurs meilleurs voeux pour 2023**



INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE DE GUEGON

1 Place du Général de Gaulle
56120 GUEGON
☎ 02 97 22 20 60
✉ mairie@guegon.fr
www.guegon.fr
Horaires d'ouverture au public :
Lundi 10h30-12h30 et 13h30-17h30
Du mardi au vendredi 8h30-12h30/
13h30-17h30, le samedi 9h-12h

AGENCE POSTALE

1 place du GÉNÉRAL de Gaulle
56120 GUEGON
☎ 02 97 22 20 60
Horaires d'ouverture au public :
Du lundi au vendredi 11h-12h/13h30-15h30
Le samedi 9h-10h15

MÉDIATHÈQUE «PRÉ@UXBULLES»

Rue du Ponty - 56120 GUEGON
☎ 02 97 22 20 29
✉ bibliotheque@guegon.fr
Horaires d'ouverture au public :
Lundi 14h-16h30
Mardi et vendredi 9h-12h / 14h-16h30
Mercredi 9h-19h
Samedi 10h30-12h
Pendant les vacances scolaires :
Lundi 16h-18h
Mardi, mercredi, jeudi 8h30-10h30/ 16h-18h
Vendredi : 8h30-10h30

SERVICES MUNICIPAUX

SERVICES TECHNIQUES
☎ 06 08 25 30 22
✉ service-technique@guegon.fr

ANIMATEUR SPORTIF

☎ 07 48 11 56 02
✉ sport@guegon.fr

SERVICE URBANISME

☎ 02 97 22 28 68
✉ urbanisme@guegon.fr

SERVICE VIE LOCALE

☎ 02 97 22 28 86
✉ vielocale@guegon.fr

MAISON MÉDICALE

11 Rue des Rosiers - 6 Rue des Frères Merlet
56120 GUEGON
☎ 02 97 75 61 76

CABINET INFIRMIER DE GUÉGON

11 Rue des Rosiers - 56120 GUEGON
☎ 02 97 75 41 94

CABINET INFIRMIER DU CENTRE

14 Rue 20 juin 1944 - 56120 GUEGON
☎ 02 97 72 67 94

ECOLE PRIVÉE SAINT GILDAS

13 Rue St Cado - 56120 GUEGON
☎ 02 97 22 39 80
✉ eco56.stgi.guegon@enseignement-catholique.bzh

ECOLE PUBLIQUE S. BOURQUIN

14 Rue des Saulniers - 56120 JOSSELIN
☎ 02 97 22 23 33
✉ ec.0560293p@ac-rennes.fr

ASSISTANTE SOCIALE

Uniquement sur rendez-vous
☎ 02 97 73 22 00

DECHETTERIE DE GUILLAC

La Ville Meno - 56800 GUILLAC
☎ 02 97 74 22 74
Horaires d'ouverture au public :
Lundi, mercredi, vendredi, samedi de 9h30 à
11h50 et 13h30 à 17h50
Mardi 13h30-17h50

RIPAME (relais assistant(e)s maternelles)

Le Pont Mareuc - 56120 JOSSELIN
☎ 02 97 22 30 40
✉ ripame.josselin@ploermelcommunaute.bzh

CCAS - Centre Communal d'Action Sociale

Rue Saint Jacques - 56120 JOSSELIN
☎ 02 97 73 94 20

PLOERMEL COMMUNAUTE

Place de la Mairie - 56800 PLOERMEL
☎ 02 97 73 20 73

MSAP - Maison de Services au Public

Antenne de JOSSELIN, Place des Remparts
☎ 02 97 22 24 90

CIAS - Centre Intercommunal d'Action Sociale

26 Rue du Général Leclerc - 56800 PLOERMEL
☎ 02 97 73 20 75

ESPACE INFO HABITAT - OPAH

☎ 02 97 22 34 54
✉ habitat@ploermelcommunaute.bzh
Permanence à Josselin tous les 3ème mardis
du mois de 10h à 12h (sans rendez-vous)

ADIL - Agence dép. d'Information sur le Logement

Permanence à Josselin tous les 2ème mardis
du mois de 14h à 17h15 (sur rdv au 02 97 47
02 30)

ICIPLo.Com (Services publics itinérants)

Place de l'Eglise à Guégon tous les mardis
(semaine impaire) de 14h à 15h15

CENTRE D'ACCES AU DROIT

Permanences juridiques sur rendez-vous
☎ 02 97 27 39 63

CROIX ROUGE SUR ROUES - GUEGON

Présence tous les derniers jeudis du mois de
11h à 12h, Allée de la salle des Fontaines
☎ 02 97 75 38 80



SOMMAIRE

MOT DE MADAME LE MAIRE	P1
URBANISME	P2
PROJETS COMMUNAUX	P3
HABITATS : NOUVELLES STRUCTURES	P4
FINANCES COMMUNALES	P5
MENSUEL	
Décembre 2021	P9
Janvier 2022	P16
Février 2022	P20
Mars 2022	P27
Avril 2022	P34
Mai 2022	P40
Juin 2022	P46
Juillet 2022	P52
Août 2022	P56
Septembre 2022	P62
Octobre 2022	P70
Novembre 2022	P74
VIE SCOLAIRE	P78
A L'HONNEUR	P82
QUE SONT-ELLES DEVENUES ?	P83
INFORMATIONS DIVERSES	P86
ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS	P88
ANNUAIRE DES ENTREPRISES	P89
PELE MELE 2022	P92
ETAT CIVIL	
CALENDRIER 2023	

Directrice de publication :

Marie-Noëlle AMIOT

Coordination et réalisation de la publication :

Commission «Communication»,
Hélène LE LABOURIER
Carole MAILLARD

Crédits photos : P. PANIER, Ploërmel communauté, Ouest France, Le Ploërmelais, Les Infos du Pays Gallo, Associations Guégonnaises, Ecole St Gildas, Groupement scolaire S. Bourquin, A.EMERAUD, J.BOUSSICAUD, Moulin de Hurnel, Y. BUCHET, parents accompagnateurs d'Atouts Jeunes, L. ROTUREAU, S. LANTRIN, E. LEPASTOUREL, P. OTT, H. GILLET, L. LE BRAZIDEC, P. GUILLO, M. DOUAY, N. GOUGEON, A. LE TRIONNAIRE, Pacha Yoga, S. MERCIER, G. GUILLO, élu, personnel communal.



Chères Guégonnaises, Chers Guégonnais,

Actuellement, nous traversons plusieurs crises majeures. Nous pensons tout particulièrement au drame humain que représente la guerre en Ukraine. Celle-ci entraîne de lourdes conséquences économiques, engendrant une raréfaction de certaines matières premières et notamment des sources d'énergie. Cette pénurie conduit à une forte hausse de l'inflation qui impacte lourdement le budget des familles mais aussi celui des communes. Face à ces incertitudes, restons optimistes et volontaires pour avancer et trouver des solutions.

Pour ce qui concerne notre commune, l'année 2022 a été marquée par l'extension de la maison de santé, ce qui permet, d'une part, aux professionnels de santé de se réunir dans un lieu commun et, d'autre part, d'avoir accueilli début décembre Amélie LE BLANC, sage-femme. La commune a également préempté l'ancien cabinet dentaire du Docteur CADIEU. Après de nombreux échanges et plusieurs rencontres, nous aurons le plaisir de voir s'installer prochainement un nouveau dentiste, le Docteur Mara SERDEAN VERDE. La lourdeur administrative et des problèmes de livraison de matériel médical ont décalé de quelques semaines son installation, mais celle-ci ne saurait tarder. Je tiens donc à remercier tous ces professionnels d'avoir choisi notre commune pour exercer. Guégon est, entre autres, connue et reconnue pour son pôle médical.

L'aménagement du cœur de bourg est désormais achevé : Guégon offre une image moderne et devient une commune encore plus attractive. Les logements ont rapidement trouvé preneurs ; en mai dernier, la supérette a ouvert ses portes dans les nouveaux locaux. A la mi-janvier, Monsieur et Madame PENNEC ouvriront leur boulangerie. Nous souhaitons pleine réussite à tous nos commerçants et entreprises.

Vous l'avez certainement remarqué, les travaux de la Maison d'Assistant(e)s Maternel(le)s ont débuté et devraient s'achever en milieu d'année 2023. Ce sera un véritable atout pour accueillir de jeunes familles.

Les constructions «Âges et Vie» se terminent également et la structure devrait être opérationnelle le premier trimestre 2023. Après la préemption du terrain artisanal situé rue du Lieutenant de La Grandière, le bâtiment qui s'y trouvait a été démolé. La société Aiguillon va acheter ce terrain et travaille sur un projet de 15 logements. On ne peut que se féliciter du lancement de ce projet, à l'heure où nous déplorons tant le manque de logements. D'ailleurs, nous poursuivons les projets d'urbanisation : en effet, nous travaillons actuellement sur la création d'un nouveau lotissement «Le Clos des Prés» pour répondre à une demande pressante notamment de jeunes arrivants qui souhaiteraient s'installer à Guégon.

Par ailleurs, les initiatives se multiplient, qu'elles soient communales ou privées. A ce titre, une nouvelle association «Le Café de L'Audience» est née et insuffle un nouveau dynamisme à Trégranteur ! J'en profite pour remercier les nombreuses associations de la commune qui œuvrent sans relâche et sont un réel signe de vitalité.

Afin de nous mettre en conformité avec la loi «Climat et Résilience», nous procédons à la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Lors de la séance de novembre dernier, le cabinet d'étude a présenté au Conseil municipal le Projet intermédiaire d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Des discussions vont maintenant s'engager avec l'Etat. Nous poursuivons ce travail de concertation en 2023.

Depuis septembre, Ploërmel Communauté a renforcé le Réseau Intercommunal de Voyage en apportant plusieurs solutions de déplacement à chaque foyer. N'hésitez pas à emprunter ce nouveau service qui est une opportunité de mobilité.

Les réalisations et les projets ne manquent donc pas ! Mon équipe et moi-même ainsi que les agents communaux continuons à nous investir pleinement pour vous apporter un cadre de vie privilégié afin que Guégon reste une commune où il fait toujours bon vivre !

Au nom du Conseil municipal et en mon nom, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous offre mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour 2023.

C'est avec grand plaisir que je vous invite à la cérémonie des vœux qui aura lieu

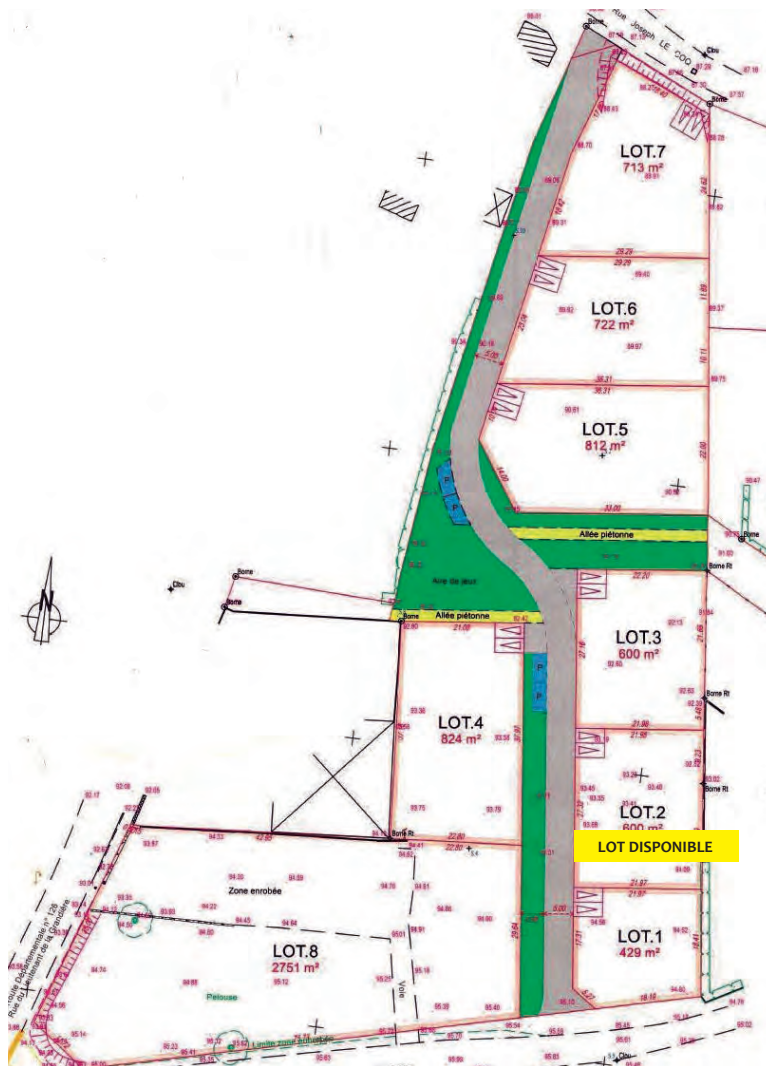
LE SAMEDI 7 JANVIER À 19 HEURES, À LA SALLE DU PONTY.

Marie-Noëlle AMIOT

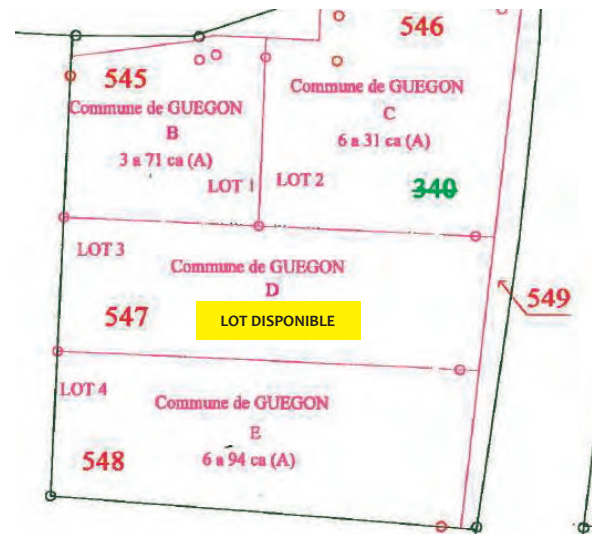
Maire de Guégon

Vice-Présidente en charge de l'Habitat
à Ploërmel Communauté

RESIDENCE DES ECOLIERS



RESIDENCE DES FONTAINES



Un terrain reste à vendre à la «Résidence des Ecoliers». Les prix ont été fixés à 18 € le m2 pour les primo-accédants et à 25 € pour les autres acquéreurs.

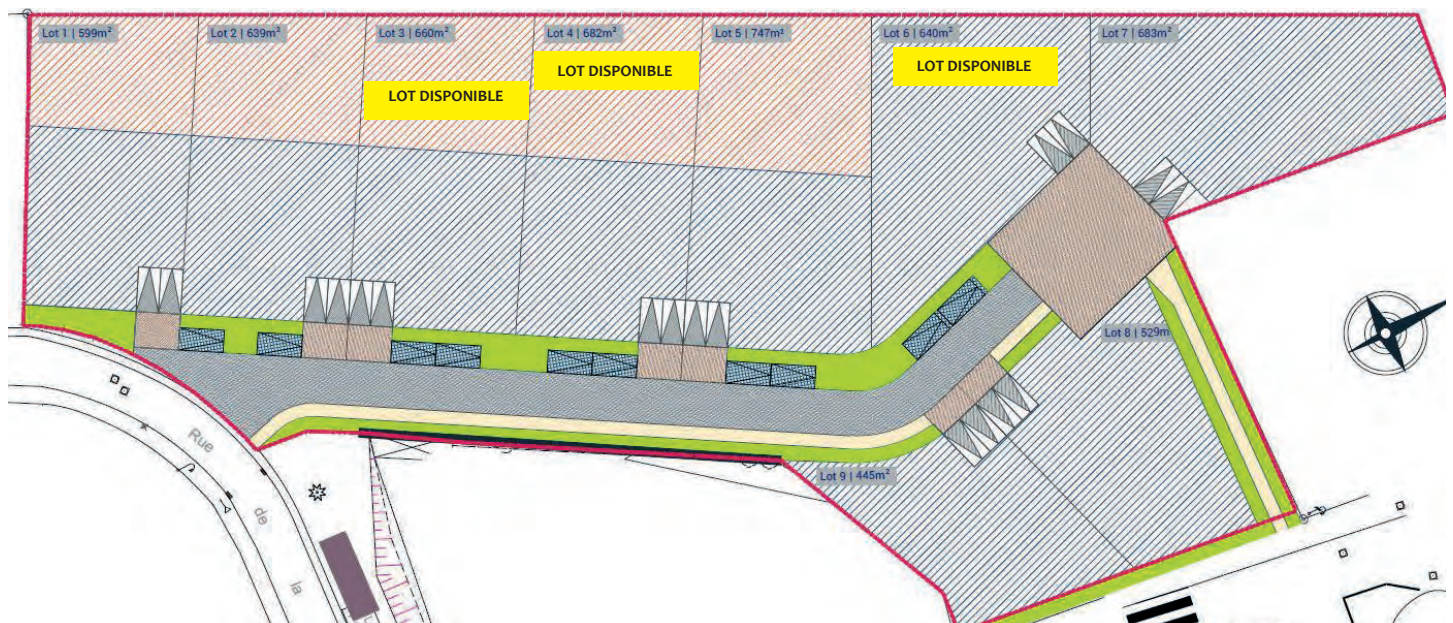
Trois terrains restent disponibles dans le nouveau lotissement «Résidence La Clef des Champs», situé rue Saint Cado. Les prix ont été fixés à 20 € le m2 pour les primo-accédants et de 27 € pour les autres acquéreurs.

Un seul terrain à la résidence des Fontaines reste à vendre au prix de 15 € le m2 pour les primo-accédants et 23 € le m2 pour les autres acquéreurs.

STATISTIQUES D'URBANISME

DOSSIERS URBANISME	2020	2021	2022
Permis de construire	15	29	34
Certificats d'urbanisme	146	113	174
Déclarations préalables	45	62	63

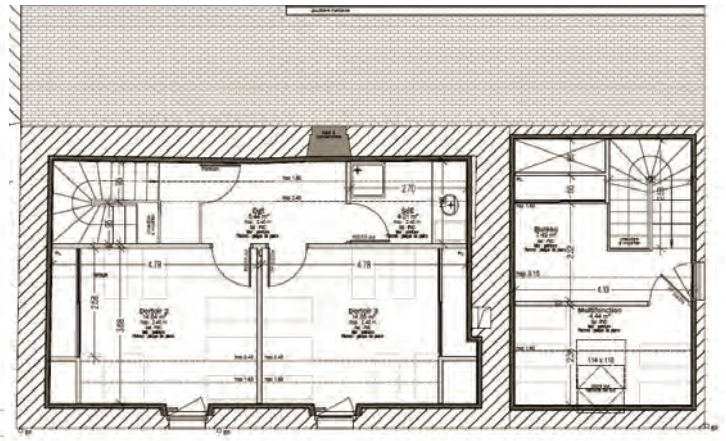
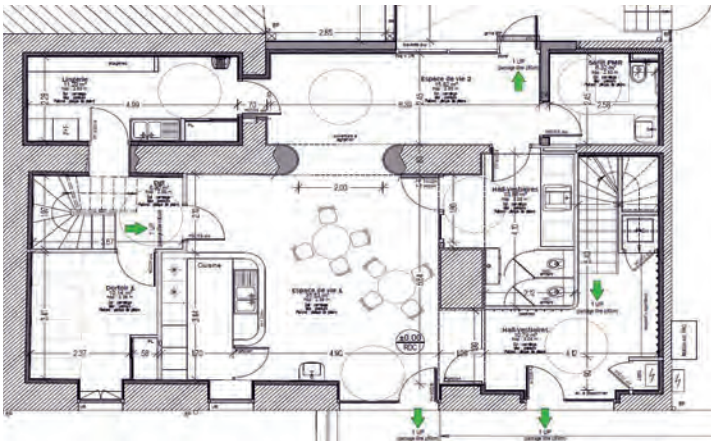
RESIDENCE «LA CLEF DES CHAMPS»



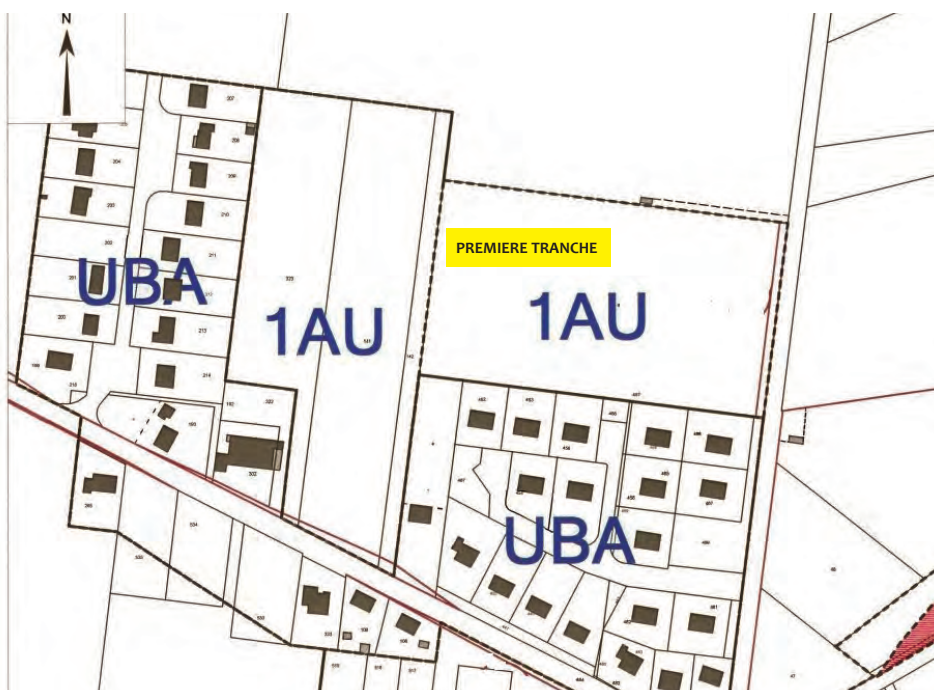
MAISON D'ASSISTANT(E)S MATERNELLE(S) (MAM)



L'ancienne épicerie (propriété communale vétuste) va être restaurée en Maison d'Assistant(e)s Maternel(le)s au 19 rue du 20 juin 1944. Le projet permettra d'accueillir 16 enfants. Les assistantes maternelles loueront le bâtiment à la commune.



RESIDENCE «LE CLOS DES PRES»



Ces deux dernières années, la commune a acheté deux terrains à proximité d'un terrain communal afin de faire un nouveau lotissement.

Celui-ci va être réalisé en deux tranches.

La première tranche sera effectuée dans le prolongement du lotissement des Grimauds (côté rue Eugène Dréano).

La viabilisation est prévue fin 2023.

SOCIÉTÉ AIGUILLON

Après de nombreuses démarches et négociations, la société AIGUILLON a répondu favorablement à notre demande. AIGUILLON est un constructeur et gestionnaire de logements sociaux implanté dans le Grand Ouest. Engagé pour le développement du territoire, AIGUILLON propose des solutions de logements aux personnes sous plafond de ressources.

En lieu et place du bâtiment artisanal (rue du lieutenant de La Grandière), il est prévu de réaliser 15 logements : 7 appartements T2, 6 appartements T3 et 2 appartements T4.

La commune a préempté le bâtiment pour un montant de 54 500 € (hors frais de notaire).

Le coût de la démolition a été de 20 970 € HT. La société AIGUILLON a racheté le terrain pour un montant de 80 000 € HT.



DISPOSITIF AGES & VIE

La colocation est au cœur du dispositif Ages & Vie. A Guégon, dans un cadre de vie à taille humaine, apaisant et intergénérationnel, des personnes ne pouvant (ou ne voulant) plus demeurer seules, pourront bénéficier d'un accompagnement avec une présence 24h/24. Grâce notamment au financement d'un partenaire local comme le Crédit Agricole, Ages & Vie va construire au 12 rue Constant Le Guennec, deux maisons d'environ 380m² qui seront louées en colocations meublées à 16 personnes âgées. Une priorité sera accordée aux habitants de Guégon et à leurs ascendants.

Les colocations Ages & Vie seront de « vraies maisons », avec toutes les pièces de vie que l'on trouve habituellement : l'espace partagé (environ 80m²) comprend un salon, une salle à manger et une cuisine, où les repas sont préparés quotidiennement, les menus sont choisis en concertation avec les colocataires. Les espaces privatifs (environ 30m²) sont composés d'une chambre/séjour, d'une salle d'eau, et d'une entrée privative avec terrasse. On peut y vivre en couple, avec un animal de compagnie et même apporter ses meubles (si on le souhaite).

Nous constatons un reste à charge national moyen d'environ 1700 € mensuels tout compris (aides déduites : APA, Crédits d'Impôts, et Allocation Logement). Ce reste à charge qui peut être inférieur en fonction des plans d'aides départementaux comprend : le loyer, les charges locatives, les frais d'achats alimentaires et les prestations d'aide à la personne. Ce montant est toujours calculé au cas par cas, en fonction des situations personnelles.

Six emplois pérennes et non délocalisables seront créés. Une campagne de recrutement sera menée quatre mois avant l'ouverture, six emplois pérennes et non délocalisables d'auxiliaires de vie vont être créés ; les candidats pourront envoyer un CV et une lettre de motivation à cette adresse : recrutement@agesetvie.com. Il existe de nombreux avantages à travailler en maison Ages & Vie : un lieu de travail unique, la possibilité de signer un contrat à durée indéterminée (CDI) et à temps plein avec un planning connu à l'avance (incluant deux jours de repos consécutifs hebdomadaires), un niveau de salaire plus élevé que la moyenne (incluant des primes) et des possibilités d'évolution et de formations importantes.

L'équipe d'auxiliaires de vie dont certain(es) habitent à l'étage avec leurs familles s'occupera de l'aide au lever, au coucher, à la toilette, aux déplacements, de la préparation et de la prise des repas, du ménage, de l'entretien du linge, des animations et de la vie sociale... Dans un cadre convivial et rassurant, les colocataires qui le souhaitent seront invités par les auxiliaires de vie à participer à la vie de la maison (aide à la préparation des repas, pliage du linge, jardinage...).

Dans un contexte d'évolution de la demande aussi bien quantitativement (arrivée en dépendance de papy-boomers) que qualitativement (refus du tout EHPAD), le dispositif d'habitat inclusif Ages & Vie est une 3^{ème} voie entre le domicile classique et l'établissement. Il apporte une réponse concrète et viable à un besoin fondamental pour les personnes âgées : «être chez soi», dans des logements sécurisants, situés au cœur d'un voisinage et d'un environnement de vie (commerces, services, cabinets médicaux...).



SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Numéros et libellés de compte	Prévu	Réalisé
DEPENSES	2 139 497,00	1 435 167,56
011 Charges à caractère général	581 350,00	520 427,19
012 Charges de personnel et Charges Sociales	695 450,00	620 843,12
014 Atténuation de produits	3 000,00	468,00
65 Charges de Gestion courante	606 809,13	254 365,64
66 Charges Financières	31 651,00	31 650,23
67 Charges exceptionnelles	3 000,00	0,00
68 Dotations provisions semi-budgétaires	127,00	0,00
022 Dépenses imprévues	45 057,00	
023 Virement à la Section d'Investissement	165 639,49	
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	7 413,38	7 413,38
RECETTES	1 331 556,00	2 215 988,36
70 Vente de produits	20 700,00	33 409,12
73 Impôts et Taxes	630 510,00	1 486 419,65
74 Dotations, subventions et participations	594 396,00	600 304,78
75 Autre produits de gestion courante	61 000,00	71 907,75
76 Produits financiers	0,00	1,84
77 Produits exceptionnels	2 650,00	4 304,77
013 Atténuation de Charges	22 300,00	19 640,45
002 Excédent de fonctionnement reporté N-1	0,00	
EXCÉDENT DE CLÔTURE		780 820,80
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Numéros et libellés de comptes	Crédits ouverts	Réalisations
DEPENSES	5 053 915,23	1 748 888,31
Dépenses d'équipement	4 613 701,07	1 629 633,81
20 Immobilisations incorporelles	30 720,00	12 042,00
204 Subventions d'équipements versées	66 330,00	43 268,23
21 Immobilisations corporelles	801 530,64	385 708,00
23 Immobilisations en cours (équipements)	3 715 120,43	1 188 615,58
Dépenses financières	430 214,16	119 254,50
10 Dotations fonds divers et réserves	1 000,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	119 895,00	119 254,50
27 Autres immobilisations financières	223 356,08	0,00
020 Dépenses imprévues	85 963,08	
Dépenses d'ordre	10 000,00	0,00
041 Opérations patrimoniales	10 000,00	0,00
RECETTES	5 053 915,23	3 529 540,12
001 Excédent d'investissement reporté N-1	2 303 913,17	2 303 913,17
10 Dotations fonds divers et réserves	87 000,00	89 159,50
1068 Affectation N-1	950 945,26	950 945,26
13 Subventions d'investissement	631 073,15	155 347,75
16 Emprunts et dettes assimilées	300 000,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	22 761,06
27 Autres immobilisations financières	569 410,78	0,00
021 Virement de la section de Fonctionnement	165 639,49	
024 Produit des cessions	28 520,00	
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	7 413,38	7 413,38
041 Opérations patrimoniales	10 000,00	0,00
EXCÉDENT À REPORTER		1 780 651,81

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Numéros et Libellés de compte	Vote
DEPENSES	2 287 008,57
011 Charges à caractère général	525 930,00
012 Charges de personnel et charges sociales	675 300,00
014 Atténuation de produits	3 000,00
65 Charges de gestion courante	617 285,52
66 Charges financières	26 010,00
67 Charges exceptionnelles	3 000,00
68 Dotations provisions semi-budgétaires	1 041,00
022 Dépenses imprévues	32 000,00
023 Virement à la section d'investissement	398 425,05
042 Dotations aux amortissements charges financières (68)	5 017,00
RECETTES	2 287 008,57
002 Résultat reporté exercice précédent	0,00
013 Produits services, domaine et ventes diverses	15 130,00
70 Vente de produits	32 500,00
73 Impôts et taxes	1 487 740,00
74 Dotations, Subventions et Participations	594 814,00
75 Autres produits de gestion courante	156 824,57
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Numéros et libellés de compte	Vote
DEPENSES	4 776 006,28
16 Remboursements d'emprunts	102 230,00
20 Immobilisations incorporelles	25 178,00
204 Subventions d'équipement versées	123 061,77
21 Immobilisations Corporelles	882 362,67
23 Immobilisations en cours	2 747 424,09
27 Autres Immobilisations financières	723 090,75
020 Dépenses imprévues	172 659,00
RECETTES	4 776 006,28
001 Excédent d'investissement reporté	1 780 651,81
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	116 850,00
1068 Excédent de fonctionnement reporté	780 820,80
165 Dépôts et cautionnement reçus	750,00
13 Subventions d'investissement	974 277,94
27 Autres immobilisations financières	644 211,32
021 Virement de la section de fonctionnement	398 425,05
024 Produit des cessions	66 900,00
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	5 017,00
023 Immobilisations en cours	8 102,36



FINANCES COMMUNALES - Tarifs communaux 2023

	UNITÉS	2023
COURTS DE TENNIS		
Intérieurs et extérieurs	l'heure	gratuit
CIMETIERE		
Caveau		
Simple (2 places)	unité	1000,00 €
Concession pour 50 ans		
Simple (2 m²)	unité	191,00 €
Double (4 m²)	unité	382,00 €
Columbarium		
Concession pour 15 ans	unité	337,00 €
Concession pour 30 ans	unité	674,00 €
LUTTE CONTRE LES NUISIBLES		
Piège à frelons	le piège	4,00 €
Sachet de raticide et souricide	les 50 g	0,15 €
VENTE DE BOIS SUR PIEDS		
Bois divers (hors chêne)	la corde	35,00 €
Chêne	la corde	60,00 €
VENTE DE TERRE VEGETALE		
	le m3	2,00 €
LOCATION BARRIERES METALLIQUES		
Caution	par barrière	20,00 €
aux particuliers guégonnais (sans caution)	l'unité	1,00 €
aux associations guégonnaises		gratuit
aux commerçants guégonnais (avec caution)		gratuit
aux associations de Ploërmel Communauté (avec caution)		gratuit
aux associations extérieures à Ploërmel Communauté (avec caution)	l'unité	1,00 €
PHOTOCOPIES		
Particuliers :		
format A4 noir et blanc recto	l'unité	0,20 €
format A4 noir et blanc recto/verso	l'unité	0,35 €
format A4 couleur recto	l'unité	1,20 €
format A4 couleur recto/verso	l'unité	1,80 €
format A3 noir et blanc recto	l'unité	0,35 €
format A3 noir et blanc recto/verso	l'unité	0,70 €
format A3 couleur recto	l'unité	1,50 €
format A3 couleur recto/verso	l'unité	2,10 €
Associations de GUEGON		
sous réserve d'une utilisation raisonnée	l'unité	gratuit
MEDIATHEQUE : IMPRESSIONS		
la page en noir et blanc	l'unité	0,20 €
la page en couleur	l'unité	1,20 €
MEDIATHEQUE : VENTE D'OUVRAGES		
Vente de l'ouvrage «Si Guégon m'était conté»	l'ouvrage	10,00 €
Vente de l'ouvrage «Regards sur le 20 juin 1944 à Guégon...»	l'ouvrage	5,00 €
Vente de l'ouvrage «La machine à remonter le temps»	l'ouvrage	1,00 €
Frais d'expédition pour l'ouvrage «Si Guégon m'était conté»	l'envoi	5,00 €
Remplacement carte perdue	unité	1,50 €
Lecteurs de Guégon et réseau Josselin - Lanouée - Guillac		
Abonnement individuel	annuel	10,00 €
Abonnement famille	annuel	15,00 €
Abonnement bénévole (incluant conjoint et enfants mineurs)	annuel	gratuit
Abonnement demandeur d'emploi (sur justificatif)	annuel	gratuit
GARDERIE SCOLAIRE (à compter de la rentrée de septembre)		
Abonnement	trimestre	51,00 €
Carnet de 10 tickets journaliers (utilisables jusqu'au 30/09 de l'année scolaire suivante)	carnet	32,00 €
Ticket individuel pour une journée (utilisables jusqu'au 30/09 de l'année scolaire suivante)	l'unité	3,20 €
COMMERCES AMBULANTS		
Droit de place sur le domaine public	la place	gratuit

Chauffage *****	Salle du Ponty	Salle de Trégranteur	Salle de Coet-Bugat	Salle des sports de La Ville Pelote **	Salle des sports Yves du Halgouet ***	Salle du Parc *****	Salle des Fontaines *	Salle de conférence de la médiathèque
JOURNEE DES CLASSES & ARBRE DE NOEL DES ENTREPRISES GUEGONNAISES								
y compris repas de la paroisse								
ASSOCIATIONS DE GUEGON, PAROISSE, ECOLE de GUEGON								
A BUT NON LUCRATIF								
(y compris repas de la paroisse)	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Interdit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Interdit
A BUT LUCRATIF								
Repas, buffet, galettes...	80 €	33 €	33 €	Interdit	80 €	Interdit	66 €	Interdit
Loto, bal, vidéo, jeu, concert, spectacle...	80 €	33 €	33 €	Interdit	80 €	80 €	66 €	66 €
PARTICULIERS de GUEGON								
Repas, buffet -1ère journée	150 €	60 €	60 €	Interdit	Interdit	Interdit	60 €	Interdit
Repas, buffet -2ème journée	75 €	60 €	60 €	Interdit	Interdit	Interdit	60 €	Interdit
Mariage -1ère journée	270 €	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit
Mariage -2ème journée	150 €	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit
Vin d'honneur	35 €	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Interdit
Réunion et conférences	35 €	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
UTILISATEURS EXTERIEURS (PLOËRMEL COMMUNAUTÉ)								
Mariage -1ère journée	400 €	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit
Mariage -2ème journée	250 €	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit
Loto	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	450 €	Interdit	Interdit	Interdit
Bal, spectacle	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	450 €	Interdit	Interdit	Interdit
Repas, buffet, galettes...	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	175 €	Interdit
Arbre de Noël	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit
Réunion et conférences	160 €	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	60 €	60 €
PODIUM								
Association de Guégon	Gratuit	Interdit	Interdit	Interdit	66 €	Interdit	Interdit	Interdit
Extérieur	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	140 €	Interdit	Interdit	Interdit
SONO								
Association de Guégon *****	Gratuit	Interdit	Interdit	20 €	20 €	Gratuit	Interdit	Interdit
Extérieur	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit
DÉPLACEMENT DE MODULES								
Guégon et extérieurs	70 €	Interdit	Interdit	Interdit	70 €	Interdit	Interdit	Interdit
CAUTIONS								
Par location	500 €	300 €	300 €	300 €	500 €	500 €	300 €	500 €
MÉNAGE								
Heures de ménage supplémentaire	45 €	45 €	45 €	45 €	45 €	45 €	45 €	45 €

* ne sont autorisés dans la salle des Fontaines que les buffets froids.

** ne sont autorisés dans la salle des sports de La Ville Pelote que les réunions et les ateliers culturels (salle réunion uniquement).

*** installation d'une buvette et d'une protection pour le sol de la salle du Halgouet (parquet).

**** Les associations guégonnaises utilisant la salle du Parc pour des réunions ou des représentations à caractère répétitif se verront proposer de manière exceptionnelle une convention à facturation unique au prix d'une seule utilisation pour toutes les dates d'utilisation.

***** facture de 50 € émise si le chauffage n'est pas éteint à la fin de la location.

***** Sono : pour les associations guégonnaises uniquement, coût par journée (payant seulement si à but lucratif).

DELIBERATIONS du 9 DECEMBRE 2021

Motion de soutien - Centre Hospitalier de Ploërmel et territoire de santé Vannes Ploërmel – Projet médico-soignant Partage (Pmsp) et Schéma Directeur Immobilier et Architectural (Sdia)

Lors de la conférence des maires des communes membres de Ploërmel Communauté qui s'est tenue le 6 juillet 2021 à Josselin, M. Philippe COUTURIER, Directeur général du CHBA, accompagné de médecins et de cadres de la structure, est venu présenter et échanger sur le projet médico-soignant (PSMP) et le schéma directeur immobilier et architectural (SDIA).

Ce plan concerne l'ensemble du territoire de santé dont le centre hospitalier de Ploërmel ainsi que le nouvel EPHAD pour un montant de travaux de 62 millions d'euros.

Les ambitions du PMSP sont les suivantes :

- Offrir une accessibilité optimale aux soins sur l'ensemble du territoire et augmenter le capacitaire,
- Mailler le territoire en alliant recours et proximité,
- Maintenir la diversité des soins, les filières « urgences », « soins critiques », « chirurgie », « maternité, pédiatrie, périnatalité », « soins de suite et rééducation » dans le respect des bonnes pratiques et de la sécurité des soins,

En appui du PMSP, le SDIA prévoit des travaux importants à l'EPSM de Saint-Avé, au CHBA, sites de Vannes, d'Auray et de Ploërmel.

Vu la présentation effectuée au cours de la conférence des maires et dont chaque maire a été ensuite destinataire, on rappellera les engagements pris relatifs au site de Ploërmel qui « va devenir un hôpital d'intérêt territorial consolidé dans sa partie médicale, en capacité de faire face à une évolution des besoins en chirurgie et en maternité ».

Considérant que le centre hospitalier de Ploërmel, site du CHBA, constitue une entité essentielle du parcours de santé et de l'offre de soins sur le territoire en lien avec toutes les autres implantations dudit territoire.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

-Décide de soutenir fermement la demande d'investissement et d'appui des pouvoirs publics régionaux (agence régionale de santé) et nationaux (CNIS) pour la mise en œuvre de ce projet de transformation de l'offre de soins du territoire de santé n°4 en Morbihan.

-Demande un retour à des effectifs et à des dotations financières suffisants pour assurer un fonctionnement optimal des équipes soignantes avec de bonnes conditions de travail.

-Reste vigilant au respect des dates d'exécution des décisions et des délais de réalisation du projet.

-Alerte sur la nécessité d'une préservation foncière pour garantir des possibilités d'évolution de l'hôpital.

Tableau des effectifs : Suppression de 2 postes au 10/12/2021

Suite à la démission d'un agent du service technique et à une réorganisation au sein du service animation, le Conseil municipal décide de supprimer à compter du 10 décembre 2021, deux postes dans le tableau des effectifs municipaux : un poste d'adjoint technique à temps complet et un poste d'adjoint d'animation principal de 2ème classe à temps complet.

Le Comité Technique départemental, réuni le 9 novembre 2021, a émis un avis favorable à l'unanimité sur ce projet de suppressions.

Recrutement d'un agent contractuel à durée déterminée

Compte-tenu de l'actuelle charge de travail du service technique municipal, il est utile de recruter une personne, plus spécialement affectée à la mise en accessibilité des bâtiments recevant du public et à l'entretien général de certains locaux. Mme le Maire propose de recruter un agent pour une durée de quatre mois à compter du 1er janvier 2022.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de recruter un adjoint technique non titulaire du 1er janvier au 30 avril 2022.

Procédure d'acquisition d'un bien vacant sans maître – Clan

En application de l'article L.1123-1 du code général de la propriété des personnes publiques, sont considérés comme n'ayant pas de maître les biens qui font partie d'une succession ouverte depuis plus de trente ans et pour laquelle aucun successible ne s'est présenté.

Un bien situé sur la commune de Guégon répond à cette définition, il s'agit d'un terrain bâti situé à Clan.

L'acquisition de plein droit par la commune est prévue par les articles 713 du code civil et L.1123-2 du CGPPP pour les biens qui font partie d'une succession ouverte depuis plus de 30 ans et pour laquelle aucun successible ne s'est présenté.

Le Conseil municipal décide d'acquérir, pour la moitié provenant de la succession, le bien vacant sans maître revenant de plein droit à la commune situé à Clan et d'habiliter M. le premier adjoint à authentifier l'acte de publication destiné au service de la publicité foncière de la Direction des Finances Publiques.

Cession d'un bâtiment communal - 7 Pl. du Gal de Gaulle

La commune possède une maison d'habitation mitoyenne, située au n°7, place du Général de Gaulle. Cette habitation devait être réhabilitée par un bailleur social afin d'y créer deux logements locatifs sociaux. Ce bailleur a fait savoir qu'il ne pourrait probablement pas donner suite à l'opération, faute de financements suffisants.

Un particulier s'est présenté et souhaite racheter le bâtiment afin de le réhabiliter.

Une estimation de la valeur du bien a été demandée au service du Domaine, lequel a déterminé la valeur vénale du bien à 70 800 €, assortie d'une marge d'appréciation de 10 % (soit une fourchette comprise entre 63 720 € et 77 880 €).

La restructuration de l'îlot urbain va impacter ce bâtiment, notamment par un passage piéton passant dans la maison par l'actuel garage, lequel pourrait représenter une gêne pour les futurs propriétaires. De ce fait la surface de la maison sera réduite. De plus, la superficie de la parcelle passera de 399 m² à environ 124 m². Madame le Maire ajoute que le projet porté par le bailleur prévoyait la signature d'un bail à réhabilitation et, outre cette mise à disposition gratuite, nécessitait une participation financière de la commune pour l'équilibre de l'opération. Elle ajoute que la commune manque de bâtiments de qualité et que la réhabilitation de la maison du n°7, place du Général de Gaulle par un particulier, représente une opportunité pour la commune. Pour ces raisons, le Conseil municipal, par 15 voix pour, 1 voix contre (M. Jean-Marc DUBOT) et 3 abstentions

(Mmes Myriam VIANNAIS et Nathalie BOUCHER, M. Bertrand LE BRAZIDEC) décide de céder la maison au prix de 55 000 €, les frais d'acte notarié étant à la charge de l'acquéreur.

Cession du lot n°7 – Résidence des Ecoliers

Le Conseil municipal décide de céder le lot n° 7 du lotissement « Résidence des Ecoliers », cadastré en section ZS n°208, d'une superficie de 706 m², à un particulier domicilié à Guégon, au prix de vente de 18,00 € TTC le m², soit un prix total de 12 708 € TTC, les frais d'acte en sus étant à la charge de l'acquéreur.

Acquisition de terrains – Réserve Foncière – Rue de Bisoizon

Afin d'anticiper la demande de terrains à bâtir, le Conseil municipal décide de constituer une réserve foncière par l'acquisition de deux terrains classés en 1AU au Plan Local d'Urbanisme, le premier d'une surface de 9890 m², le second d'une surface de 1970 m², situés au lieu-dit « Le Clos-Perret », rue de Bisoizon, au prix de 11 € le m².

Lotissement La Clef des Champs – Phase définitive du projet

Par délibérations du 19 mai et du 1er juillet 2021, le Conseil municipal a approuvé la réalisation d'un nouveau lotissement dénommé « Résidence «La Clef des Champs », rue saint Cado. Le maître d'œuvre de l'opération a réalisé une estimation au stade projet du coût des travaux d'aménagement. Le montant des travaux de terrassement et voirie est estimé à 140 000 € HT, celui des travaux des réseaux d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales est estimé à 90 000 € HT, celui des réseaux souples à 140 000 € HT, soit un total estimatif de 370 000 € HT. Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet d'aménagement du futur lotissement « La Clef des Champs », tel que présenté.

Demande de subvention de l'école St Gildas

Mme PEDRONO et M. FRUCHART, intéressés par la présente affaire, sortent de la salle et ne prennent pas part à la délibération.

Madame la Directrice de l'école Saint Gildas sollicite une subvention municipale pour le financement de voyages scolaires de 32 élèves de CE1/CE2 et de 32 élèves de CM1/CM2 : les premiers à Plogastel-Saint-Germain dans le Finistère pour un coût de 190 € par élève, les seconds à Sixt-Fer-à-Cheval dans les Alpes pour un coût de 575 € par élève.

Elle précise que diverses actions pour aider au financement des séjours sont prévues (ventes de gâteaux et crêpes, de brioches, de saucissons...).

Le Conseil municipal décide de verser une subvention à l'APEL de l'école saint Gildas de 20 € par élève participant aux deux séjours organisés pendant l'année scolaire 2021/2022, soit pour 64 élèves la somme de 1280 €.

Demande de subvention association Avel Nevez

Une nouvelle association vient d'être créée sur Guégon intitulée « Association Avel Nevez », il s'agit d'une association regroupant des personnes qui souhaitent s'impliquer dans l'organisation de la Fête de la Musique qui a lieu tous les ans en juin dans le bourg de Guégon. Afin de permettre le lancement de son activité, le Conseil municipal décide de verser une subvention de fonctionnement de 300 € à Avel Nevez.

Tarifs communaux 2022

Madame le Maire présente à l'assemblée les propositions de la commission « finances » du 8 novembre 2021 relatives aux différents tarifs pour les services communaux à appliquer pour l'année 2022. La commission propose de maintenir les tarifs

10 - Bulletin municipal 2022

2021 en 2022. Le Conseil municipal adopte les tarifs communaux tels que présentés

Marché d'assurances

Une consultation a été lancée dernièrement pour le renouvellement des contrats d'assurance de la commune au 1er janvier 2022 pour une durée de quatre ans, soit jusqu'au 31 décembre 2025. La maîtrise d'œuvre de la prestation a été confiée au cabinet Consultassur de Vannes. Le marché se compose de quatre lots :

1. Dommages aux biens ;
2. Responsabilité civile ;
3. Flotte automobile ;
4. Protection juridique.

Après analyse des différentes offres reçues et informé que les assureurs actuels de la commune n'ont pas fait de propositions, le Conseil municipal décide d'attribuer les lots aux prestataires suivants :

1. Dommages aux biens : MAIF, montant du marché : 5 055 € HT
2. Responsabilité civile : GROUPAMA, montant du marché : 1 145 € HT
3. Flotte automobile : SMACL, montant du marché : 3 974 € HT
4. Protection juridique : SMACL, montant du marché : 600 € HT.

Ploërmel Communauté – Approbation du rapport de la CLECT du 04/10/2021

Il est rappelé à l'assemblée que la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) a pour rôle principal de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et EPCI ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique (FPU). La CLECT s'est réunie le 4 octobre 2021 pour examiner les transferts suivants :

- les recettes de la taxe de séjour sur la commune de Campénéac
- l'accueil de loisirs de Taupont.

Le rapport est désormais soumis aux Conseils municipaux. Il doit être approuvé par délibérations concordantes à la majorité qualifiée prévue au premier alinéa du II de l'article L.5211-5 du CGCT, c'est-à-dire par deux tiers au moins des Conseils municipaux des communes représentant plus de la moitié » de la population totale de celles-ci, ou par la moitié au moins des Conseils municipaux des communes représentant les deux tiers de la population. Le Conseil municipal approuve les termes du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées en date du 4 octobre 2021.

Rapport d'activité 2020 – Morbihan Energies (Art. L5211-39 du CGCT)

M. Jean-Paul CARAFRAY, Adjoint délégué, expose :

Le syndicat Morbihan Energies présente chaque année son rapport d'exercice. Il donne connaissance des données présentées dans le rapport 2020 en précisant les chiffres relatifs à la commune de Guégon puis propose au Conseil de prendre acte de la représentation de ce rapport, dont une synthèse a été transmise à chaque membre du Conseil municipal.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, prend acte de la présentation des données du rapport d'activité de l'exercice 2020 du syndicat Morbihan Energies.



VIE ECONOMIQUE

CAMPING LE DOMAINE DE KERELLY

Un affichage est proposé à l'entrée du camping avec une nouvelle identité visuelle et le nouveau logo se veut le reflet du côté naturel du camping. Le site connaît également un renouvellement dans l'implantation des hébergements.



Le Domaine de Kerelly est un camping familial, idéalement situé aux portes de Josselin sur la vélodessée au bord du canal de Nantes à Brest, dans un cadre verdoyant et naturel. Il est la halte incontournable pour découvrir les richesses de la Bretagne sud comme la forêt de Brocéliande à quelques kilomètres.

La diversité de ses 55 emplacements, dont 14 locatifs, plairont aussi bien aux campeurs, caravaniers que camping caristes.

Nouveautés 2022 : nos hébergements atypiques, le Moorea et le Campetoile plairont tout spécialement aux randonneurs vélos et pédestres. Une arrivée sur l'eau ? Notre ponton privé est là pour vous accueillir.

Camping ouvert d'avril à fin octobre pour les mobilhomes, jusqu'au 15 octobre pour les emplacements atypiques.

Contacts : 02 97 22 22 20 ou 06 08 90 65 29

VIE LOCALE

PARTICIPATION CITOYENNE



Une réunion annuelle a été organisée par les responsables locaux de la gendarmerie et les élus du Pays de Josselin pour présenter le bilan du dispositif «Participation citoyenne».

Les référents citoyens font le relais entre les habitants de la commune et la brigade de gendarmerie locale. En renforçant le contact et les échanges d'informations entre les forces de l'ordre, les élus et la population, la participation citoyenne s'inscrit pleinement dans la police de sécurité du quotidien.

CCAS : livraison de colis aux personnes âgées



Les personnes en structure médicalisée qui n'ont pu se rendre au repas du CCAS début octobre ont reçu un colis offert par la municipalité.

VIE LOCALE

LES FESTIVITES DE NOEL



Le samedi 18 décembre, la municipalité de Guégon avec la collaboration des commerçants guégonnais, de l'APEL de l'école St Gildas et de l'association Avel Nevez, a organisé un après-midi festif pour bien démarrer les vacances de Noël !

Au programme : spectacle des clowns Mimo et Tuf, balades en calèche, stands de boutiques éphémères, vin chaud et barbe à papa, tirage de la tombola des commerçants.

Le Père Noël est même passé faire un petit tour...

Et enfin, un magnifique spectacle visuel rythmé, intitulé «Lughna» mêlant pyrotechnie et danses de feu avec la troupe de L'Arche En Sel a été proposé devant l'église !



MEDIATHEQUE PRE @UX BULLES



27 enfants de 4 à 10 ans ont participé à l'atelier « Bricolages de Noël » le mercredi 22 décembre.

L'après-midi s'est déroulé en musique avec plusieurs réalisations : guirlandes de Noël, cœurs, Pères-Noël, sapins, boules en déco patch...



Un jeu de piste de Noël a été mis en place dans la médiathèque la semaine du 20 au 24 décembre. « Polka, le renne du Père-Noël a caché les cadeaux avant son départ... Vite, les lutins doivent les retrouver à temps ! »

17 enfants y ont participé... ils ont tous retrouvé les cadeaux à temps.

Certains en 45 mn, d'autres en 39 mn et le record en 27 mn par Noé et Lison VALOIS.



Des grilles de jeux (énigmes, mots cachés, rébus...) ont été réalisées durant tout le mois de décembre à destination des adolescents et des adultes.

Patrice ROPARS (à droite) est le gagnant des jeux adultes et Youenn GUIHUR (au milieu) est celui des jeux ados.



MAISON D'ASSISTANT(E)S MATERNELLE(S) : Création d'un comité consultatif « Petite Enfance »

Un comité consultatif peut être créé pour tout sujet d'intérêt communal.

Aussi, lors du Conseil municipal du 19 décembre dernier, a été votée la création d'un comité consultatif « petite enfance » composé d'élus municipaux : Rozenn PEDRONO, Corinne PERRE, Nadine GABOREL, Marie-Noëlle AMIOT, Jean-Paul CARAFRAY, Jean-Marc DUBOT, Robert DANET et d'assistantes maternelles exerçant sur la commune de Guégon : Bérénice RIVIERE, Marie-Hélène LE MEUR, Anne-Françoise DUAULT, Aurélie MORET.

Ce groupe de travail a pour objectif d'étudier toutes affaires traitant de la petite enfance telles que le projet de la maison d'assistant(e)s maternel(le)s, l'aire de jeux, les animations....



PERSONNEL COMMUNAL

Recrutements



Stéphanie NOEL a été recrutée le 7 décembre 2021 en remplacement d'Audrey DREANO durant son congé maternité en contrat à durée déterminée. Elle a assuré l'accueil, l'état civil, la planification de la location des salles communales et les élections durant 7 mois.



Jean-Marie LOZE, recruté en 2008 en tant qu'éducateur sportif «activités pour tous» est devenu, depuis le 1er janvier 2022, agent technique. Après 13 ans au service du sport pour les jeunes (ticket sport, mercredi du sport, soutien aux associations sportives, encadrement des sorties Atouts Jeunes, gestion du complexe sportif), Jean-Marie a souhaité changer de poste. Un grand merci à lui pour sa belle implication sportive depuis toutes ces années !

Il a passé la main à Erwan GILLET, Guégonnais d'origine, depuis le 1er décembre 2021.

Arbre de Noël



C'est avec plaisir que le personnel communal s'est retrouvé avec la présence de quelques élus, pour le traditionnel arbre de Noël.

VIE DES ASSOCIATIONS

AMG : ASSOCIATION MOTOCYCLISTE QUEGONNAISE

L'association a tenu sa traditionnelle assemblée générale le samedi 5 décembre. N'ayant pu nous réunir en 2020, cette AG a permis de faire un bilan sur nos 2 derniers exercices 2020/2021 et de mettre à l'honneur certaines personnes : Yolande et Jean HAYS, fidèles bénévoles depuis plus de 25 ans, Liam ROUSSEAU, 7 ans et plus jeune pilote du club, Thomas FILY, en LIGUE3 E2 - Chpt de Bretagne ENDURO, Damien GILLARD, 9ème ESPOIRS - Chpt de Bretagne END.TT, Alan HARNOIS, 4ème JUNIORS - Chpt de France (saison 2020).

Merci aux membres du bureau, bénévoles, pilotes, commissaires, municipalité de Guégon, entrepreneurs, agriculteurs et propriétaires de terrains !

VTT CLUB QUEGON

Le VTT Club a subi quelques changements au niveau du bureau : Président : Roland LE BLAY, vice-président : Hubert LE TEXIER, trésorier : Bertrand LE BRAZIDEC, secrétaire : Kevin KERDAL.

La section VTT est toujours composée d'une vingtaine de membres vététistes et marcheurs confondus. 2023 va nous permettre de se relancer après 2 années compliquées qui viennent de s'écouler. Nous commencerons nos manifestations par notre raclette géante qui aura lieu le 4 février, puis la marche gourmande le 20 mai. La rando VTT-Marche est pour le moment en suspens, les bois de Trégranteur étant encore non autorisés suite à la tornade d'octobre 2021. Notre circuit a également été sérieusement impacté sur le secteur allant de Cruguel à Coët-Bugat. Des décisions seront prises rapidement quant à la reprise de la rando ou pas.



MUSIQUE A MONGRENIER

Sous la houlette de Pierre FLOC'H, l'association a invité la chorale Trinit'Oust à venir présenter son répertoire de chants de Noël dans l'église de Coët Bugat.

Les différentes interprétations ont permis à l'assemblée de voyager dans différents pays et de reprendre en chœur les classiques français...

Un beau moment de convivialité et de partage !



APEL-OGEC ECOLE ST GILDAS



Les actions de l'APEL sont variées !

> Les parents de CM ont organisé une vente de bons pour des pizzas afin de participer au financement de la classe de neige, ainsi qu'une vente de saucissons.

> Distribution des sapins de Noël : de bons moments de décoration en famille

> La collecte des journaux tous les premiers samedis du mois de 10h à 12h à l'école.

TWIRLING CLUB GUEGON

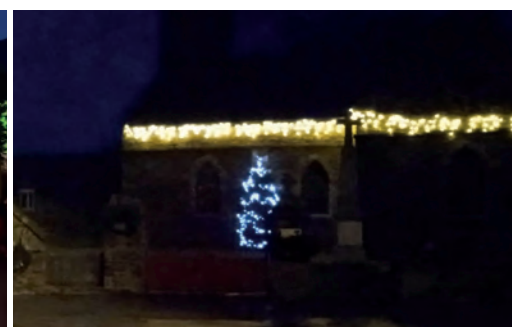
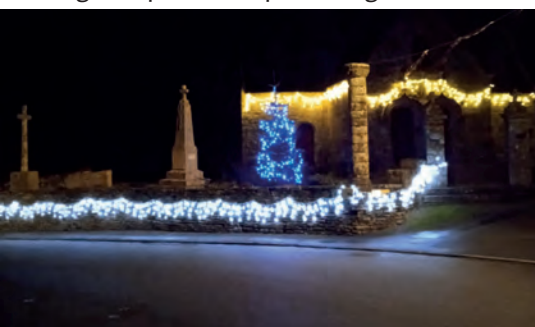


Le dimanche 5 décembre, le club de twirling guégonnais, présidé par Cristina FAUCHEUX et Marie-Andrée FAUCHEUX, a organisé son vide-grenier à la salle Yves du Halgouët. Le bureau des jeunes, la Guégon's Team, a proposé une vente de gâteaux et de boissons.

ECHOS DU MOIS

Les illuminations de Noël

Chaque année, le personnel communal met tout en oeuvre pour offrir de jolies illuminations dans nos trois bourgs pour le plus grand plaisir des petits et grands.



VIE LOCALE

MAISON DE SANTE : Anne EMERAUD, sophrologue



Quel est votre parcours, pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Anne EMERAUD, je vis sur la commune depuis 12 ans et j'ai 40 ans. Mon époux est originaire de Guégon et moi de Cruguel.

C'est quoi la sophrologie ?

La sophrologie est reconnue comme une médecine douce, le but étant de détendre mentalement et physiquement les consultants pour qu'ils se sentent mieux. On vit actuellement dans une société stressante, on a de plus en plus de mal à se détendre. Je choisis des exercices de relaxation dynamique qui sont adaptés à chaque personne et à chaque cas. Ils contiennent de la respiration et des visualisations personnelles. Je supervise ces exercices et j'observe les réactions de la personne pendant la séance, je m'adapte à chaque personne.

Pourquoi avoir choisi la sophrologie ?

Depuis toute petite, j'ai toujours éprouvé le besoin d'aider les autres. Ce besoin de donner de ma personne ne m'a jamais quitté. J'ai donc cherché ce qui me correspondrait le mieux et j'ai appris la sophrologie dans une école de Nantes. C'était très dense au

niveau des cours mais j'ai eu de la chance de tomber dans un très bon groupe scolaire où tout le monde a travaillé dur. On s'est beaucoup soutenus et on échange encore souvent.

Qui peut venir vous voir au cabinet ?

J'accueille tout le monde dans mon cabinet, tout le monde m'intéresse. Je reçois les enfants, les adultes et les adolescents. Les jeunes sont très sensibles à leur environnement, le covid, le bac qui approche, les actualités anxiogènes...

La sophrologie est une aide précieuse dans la gestion du stress en cette période difficile, mais aussi pour développer la confiance en soi, pour les troubles du sommeil, pour augmenter sa capacité de concentration, lutter contre la fatigue, le surmenage, la baisse de motivation, pour la prise de parole en public, pour la préparation aux examens (médicaux, scolaires, concours, permis de conduire...) pour les phobies, les addictions, les TOC, les burn out, pour la préparation à l'accouchement, pour tous les changements de vie. Les personnes atteintes d'un cancer peuvent aussi utiliser la sophrologie avec un accompagnement médical en parallèle (acceptation, mieux supporter la chimio). J'accueille également les personnes à HPI (haut potentiel intellectuel), les enfants hyperactifs, et tous les « DYS ».

J'aime beaucoup ce que je fais, j'ai développé mon activité avec la naturopathie, c'est très intéressant.

J'ai aussi validé une formation encore peu répandue sur les réflexes archaïques. On parle aussi de réflexes primitifs pour ceux qui connaissent, et cela concerne toutes les classes d'âges. A la naissance, l'enfant a déjà acquis un certain nombre de réflexes, ces réflexes dits « archaïques » doivent en principe s'intégrer puis laisser place à d'autres réflexes plus élaborés.

Quand ces réflexes archaïques ne s'inhibent pas, cela peut poser un certain nombre de problèmes, comme de la difficulté à se canaliser, des peurs, un manque de confiance en soi, des troubles de la concentration, de la mémoire, des problèmes de coordination pour manger, s'habiller, faire du vélo, de la balançoire, des troubles du sommeil, de l'énurésie, des troubles de l'apprentissage comme des difficultés à lire, à écrire, réciter, des troubles de la compréhension, et également des troubles du comportement : TDA, TDAH, hyperactivité...

Il m'est donc possible de détecter et rééduquer ces réflexes non-intégrés. Cette technique apporte un résultat rapide et fait progresser la personne dans le bon sens. On peut aussi travailler sur les réflexes même s'il y a un suivi en parallèle : orthophoniste ou psychomotricien, les effets sont encore plus spectaculaires.

Pourquoi s'installer à Guégon ?

Je viens d'arriver dans l'extension de la Maison de Santé de GUEGON depuis octobre. Tout s'est enchaîné très vite, j'étais en fin de formation et j'ai appelé la mairie pour savoir si on pouvait me trouver un local. J'ai eu Madame Le Maire au téléphone qui m'a parlé du projet de la maison de santé. Ça tombait parfaitement bien ! C'était pour moi ! J'ai donc pratiqué quelques mois dans l'algéco près de l'école et je viens de déménager. J'aime la proximité avec les gens. Et puis nous avons de la chance d'avoir un groupement de professionnels de santé ici alors pourquoi aller ailleurs ?

Quel est votre ressenti depuis votre installation ?

J'ai un très bon ressenti depuis mon installation, les professionnels de santé sont très accueillants, je suis enchantée de travailler à côté d'eux. Nous sommes tous complémentaires finalement et je suis satisfaite de mon choix.

Je vais très régulièrement organiser des ateliers pour montrer aux gens ce que je fais et comment cela peut les aider. J'espère pouvoir en mettre certains en place en 2023.

Contact et rendez-vous : 06 09 99 00 17 ou monsophrologue56@gmail.com

VOEUX DE LA MUNICIPALITE SUR LES RESEAUX

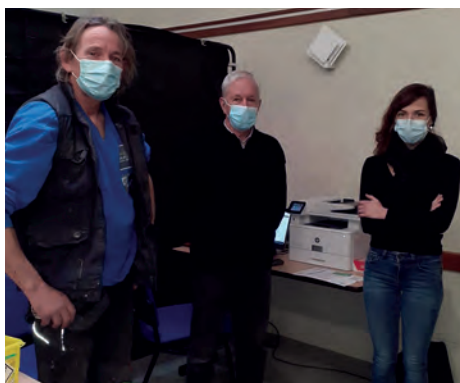
En raison des conditions sanitaires et pour la deuxième année consécutive, la traditionnelle cérémonie des voeux n'a pu avoir lieu comme à l'accoutumée à la salle du Ponty. Ce moment convivial, apprécié de la population a donc été remplacé une nouvelle fois par une vidéo, réalisée par un Guégonnais, Ludovic MARREAU.

Diffusée sur nos réseaux, Facebook et site internet, la vidéo a présenté un état des lieux des différents projets en cours et à venir, ainsi que le riche tissu associatif et économique de la commune.



VACCINATION CONTRE LA COVID-19

Le mercredi 26 janvier, 85 personnes ont fait le déplacement à la salle de Parc, pour se faire vacciner contre la Covid-19.



Les infirmières, dont celles du cabinet infirmier de Guégon, Marcel HAUVESPRE (médecin à la retraite) se tenaient prêts à administrer le vaccin PFIZER aux patients qui venaient, en majorité, pour le rappel (3ème injection) ou pour certains, une primo injection.

PERSONNEL COMMUNAL



Recrutement aux services techniques

Du 1er janvier au 30 avril 2022 inclus, Eric LE COZ, 62 ans, a été recruté en tant qu'adjoint technique non titulaire à temps complet.

Il a été affecté au service entretien général de certains locaux et à la mise en accessibilité des bâtiments recevant du public.

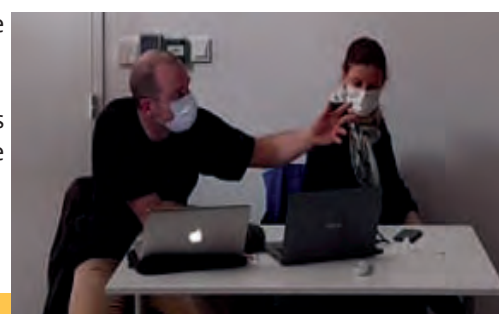
... Avant de prendre une retraite bien méritée !

MEDIATHEQUE PRE @UX BULLES

Mercredi 5 janvier, Simon et Adéline VAUTIER sont venus présenter leur grande passion qu'est le cinéma.

Par le biais d'extraits de films, ils ont pu partager leurs nombreuses connaissances cinématographiques et expliquer différentes fonctions : les plans, le montage, le son... ainsi que les différents techniciens, leur travail, et tout l'amont d'un film.

Merci à eux pour cette présentation !



MEDIATHEQUE PRE @UX BULLES : Conversation en anglais



Tous les mardis matin, un groupe de personnes désirant converser dans la langue de Shakespeare avec Helen JULIE et Andrew PARKER se retrouvent pour des discussions animées et pleines de bonne humeur sur différents thèmes tels que l'actualité, la gastronomie ou les voyages.

Rendez-vous à la médiathèque pour cet atelier convivial ouvert à tous.

VIE DES ASSOCIATIONS

LES CAVALIERS DE LA VALLEE DE L'OUST

L'association «Cavaliers de la Vallée de l'Oust» est une association de cavaliers et de marcheurs ayant comme point commun la passion du cheval. Randonnées et participation à des événements sont au programme !

En ce début d'année, c'est changement du bureau : Emilie GUILLOT laisse la présidence à Thierry LORANT, ayant déjà occupé ce poste il y a quelques années.

Président : Thierry LORANT
Secrétaire : Sylvie PICARD

Siège : 9 Mesle, 56120 GUEGON

Téléphone: 06 73 58 84 41

Mail: nicole.lorant0030@orange.fr



SAKURA KAN GUEGON

«A pied d'œuvre dans le petit matin frileux, encore quelque peu engourdis, nous nous sommes retrouvés dans ce Dojo de Guégon, que nous connaissons bien, mais qui aujourd'hui revêt une autre parure, nous nous retrouvons pour notre premier stage de Kendo.»

Pour certains, ce stage débutait sous le signe de la première fois. Premier stage, premiers pas vers le Kendo, première découverte et pour deux Kenshis (Nathalie et Frédéric), l'inauguration de leur premier Dan, acquis de haute lutte une semaine auparavant.

La matinée fut technique, axée sur les katas, l'après midi, bien protégés derrière nos armures, fut plus combative. Il y a eu de l'effort, de la sueur, quelques appréhensions mais surtout la sensation d'avoir franchi une étape, d'avoir participé à une belle aventure.

Nous nous sommes quittés, un peu las avec quelques muscles endoloris, mais en se promettant de recommencer au plus vite.»



Michel IAFRATE, Président

ESG FOOT-BASKET



Samedi 15 janvier, les Enfants de Saint Gildas ont organisé un repas à emporter !

Au menu : tartiflette !

Et ce sont 249 repas, qui ont été distribués dans la bonne humeur par les membres et les dirigeants à la salle des sports.

TRAVAUX



L'élagage dans le secteur de Bisoizon (domaine public) a été effectué au lamier et à la nacelle par l'ETA DRÉANO pour un montant de 252 € HT.

Elagages au lamier dans différents endroits du bourg par le service technique, et également rue du sergent PLOUCHARD par l'ETA BELLAMY pour un montant HT de 382.50 €.



Pose des derniers panneaux de signalétique par l'entreprise LACROIX SIGN pour un montant de 1099.24 € HT sur Trévenalay, Lescouët, Coët Bugat, Cléhinay, Pourmabon...



ECHOS DU MOIS



Bravo aux jeunes athlètes minimes de Ploërmel, champions du Morbihan de cross avec l'équipe de l'ACRLP à Pontivy. De belles performances également au championnat de Bretagne d'athlétisme en salle à St Brieuc.

Présent sur la photo, **Julien MOY**, Guégonnais (Champion du Morbihan en longueur et sur 200 m en fin d'année).



«Je bats mes records personnels sur 100 mètres 11'61 > 11'26 et sur 200 mètres 23'18 > 22'92. En salle, je suis 3ème de Bretagne en longueur et vice-champion de Bretagne sur 200 mètres. Au stade, je suis 3ème au championnat de Bretagne sur 200 mètres.»

DELIBERATIONS DU 2 FEVRIER 2022

Avant-Projet sommaire de la maison d'assistantes maternelles

Madame le Maire cède la parole à Madame Corinne PERRÉ qui expose à l'assemblée l'avant-projet sommaire (APS) réalisé par le cabinet BLEHER Architectes, maître d'œuvre de l'opération d'aménagement de la future Maison d'Assistantes Maternelles. Ce projet comporte différents travaux d'aménagement pour un montant total estimatif de 324 000 € HT.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 15 voix pour et trois voix contre (MM. DUBOT et LE BRAZIDEC, Mme BOUCHER) :

- Approuve le projet d'aménagement d'une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM dans le local communal situé au n°11, rue du vingt juin 1944 ;
- Approuve le plan de financement prévisionnel présenté ;
- Sollicite les aides de la CAF du Morbihan, du Conseil départemental du Morbihan et de l'État pour le financement de l'opération.

Fixation du loyer local communal Rue du Ponty

Une sophrologue souhaite exercer à Guégon et louer le local attenant à celui du masseur-kinésithérapeute, dans l'ancienne bibliothèque municipale, rue du Ponty, lequel n'est occupé que partiellement par un autre professionnel de santé. Ce praticien exercera deux jours et demi par semaine, sur les créneaux non occupés par le locataire actuel et par conséquent, propose de fixer le montant du loyer mensuel au même montant que celui fixé par délibération du 8 juillet 2020, soit soixante-quinze euros, auxquels s'ajouteraient vingt-cinq euros de charges.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition et précise que le local sera mis à disposition gratuitement les trois premiers mois de la location.

Fixation du loyer local communal 16, rue du 20 juin 1944

Un particulier souhaite louer le bâtiment communal sis au n° 16, rue du Vingt juin 1944, afin d'y ouvrir un établissement de restauration. Le Maire rappelle que ce bâtiment est actuellement inoccupé suite à la fermeture de la crêperie. Elle propose de maintenir le loyer au montant voté précédemment, soit 250 € HT par mois. M. DUBOT expose qu'il avait proposé à l'origine un loyer de deux cent euros et que par conséquent il votera contre. M. CONNAN informe que le montant proposé est inférieur au prix du marché.

Le Conseil municipal, par 17 voix pour et une voix contre (M. DUBOT), approuve la proposition du Maire et précise que, à titre d'aide à l'installation, le bâtiment sera mis à disposition gratuitement pour une période d'un mois à compter du premier jour effectif de location lequel sera précisé dans le bail.

Convention de mise à disposition d'une licence IV de débit de boissons

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal que la commune a acheté la licence IV de débit de boissons du bar Le Central, suite à sa cessation d'activité, laquelle a été mise à disposition du gérant de la crêperie « Aux délices de Jade » jusqu'à sa cessation d'activité à l'automne dernier.

Le futur gérant du restaurant « La Fringale », au n°16, rue du 20 juin 1944 à Guégon, a demandé à louer cette licence IV pour son établissement.

Le Conseil municipal accepte de louer la licence pour une durée

d'un an, renouvelable par tacite reconduction pour un montant annuel de soixante euros.

Comptes de gestion 2021 – Budgets principal et annexes (Lotissements)

Madame le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures, Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

Approuve les comptes de gestion 2021 du budget principal et des budgets annexes des lotissements Le hameau des Ronceaux, de Coet Bugat, de la Résidence des Fontaines, de la Résidence des Écoliers et de La Clef des Champs.

Comptes administratifs 2021 – Budgets principal et annexes

Le Conseil municipal approuve les comptes administratifs 2021 présentés par M. Samuel GUILLAUME, qui s'établissent ainsi :

Budget principal :

Dépenses de fonctionnement :	1 435 167,56 €
Recettes de fonctionnement :	2 215 988,36 €
Excédent de fonctionnement :	780 820,80 €
Dépenses d'investissement :	1 748 888,31 €
Recettes d'investissement :	3 529 540,12 €
Excédent d'investissement :	1 780 651,81 €

Lotissement des Ronceaux :

Dépenses de fonctionnement :	292 846,29 €
Recettes de fonctionnement :	26 500,39 €
Déficit de fonctionnement :	266 345,90 €
Dépenses d'investissement :	0,00 €
Recettes d'investissement :	482 169,00 €
Excédent d'investissement :	482 169,00 €

Lotissement de Coet Bugat :

Dépenses de fonctionnement :	99 869,11 €
Recettes de fonctionnement :	17 670,00 €
Déficit de fonctionnement :	82 199,11 €
Dépenses d'investissement :	0,00 €
Recettes d'investissement :	127 781,26 €
Excédent d'investissement :	127 781,26 €

Lotissement Résidence des Fontaines :

Dépenses de fonctionnement :	49 845,81 €
Recettes de fonctionnement :	21 443,45 €
Déficit de fonctionnement :	28 402,36 €
Dépenses d'investissement :	21 443,07 €
Recettes d'investissement :	56 000,00 €
Excédent d'investissement :	34 556,93 €

Lotissement Résidence des Écoliers :

Dépenses de fonctionnement :	136 558,12 €
Recettes de fonctionnement :	153 702,36 €
Excédent de fonctionnement :	17 144,24 €
Dépenses d'investissement :	150 397,38 €
Recettes d'investissement :	62 377,96 €
Déficit d'investissement :	88 019,42 €



Ordonnance N° 2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique

Madame le Maire expose :

toutes les collectivités territoriales et établissements publics doivent organiser avant le 18 février 2022 un débat devant leurs assemblées délibérantes, portant sur les garanties accordées aux agents en matière de protection sociale complémentaire, qu'elles aient ou non déjà mis en place une participation au titre de la protection sociale complémentaire de leurs agents.

Elle précise qu'il s'agit d'un débat sans vote : aucune délibération ne devant être adoptée.

Comme cela est le cas dans le secteur privé depuis plusieurs années, les employeurs publics participeront désormais obligatoirement au financement d'au moins la moitié des garanties de protection sociale complémentaire souscrites par leurs agents, destinées à couvrir les frais occasionnés par une maternité, une maladie ou un accident (c'est-à-dire aux complémentaires santé).

Par ailleurs, les collectivités et établissements publics participeront obligatoirement au financement des garanties de protection sociale complémentaire destinées à couvrir les risques d'incapacité de travail, d'invalidité, d'inaptitude ou de décès (prévoyance) auxquelles souscrivent leurs agents, à hauteur d'au moins 20% d'un montant de référence qui sera fixé par décret en Conseil d'Etat.

Cette obligation de prise en charge va s'appliquer progressivement pour les employeurs territoriaux : dès le 1er janvier 2025 pour la participation à la prévoyance, et au 1er janvier 2026 en ce qui concerne la participation à la complémentaire santé.

Elle concernera tous les agents publics, sans distinction de statut et tous les contrats de santé ou de prévoyance à caractère individuel labellisés ou contrats collectifs sélectionnés par les employeurs.

Elle informe que la commune de Guégon propose depuis 2002 un contrat de complémentaire santé collective au personnel communal auquel adhèrent trois agents, sans participation financière de la commune ; ainsi qu'un contrat garantie maintien de salaire et décès depuis 2012, auquel adhèrent 14 agents titulaires sur 16, pour lequel la commune participe mensuellement à hauteur de 38,00 €, en déduction de la cotisation de chaque agent.

Après en avoir débattu, au vu de ces données et des participations réglementaires prévues dans l'ordonnance n° 2021-175 du 17 février 2021, le Conseil municipal décide de prévoir une participation au financement du risque santé afin d'atteindre les montants obligatoires au 1er janvier 2026.

Monuments historiques : périmètres de protection modifiés

Madame le Maire indique à l'assemblée qu'il existe actuellement sur la commune de Guégon, neuf monuments historiques, un faisant l'objet d'un classement au titre de la loi du 31 décembre 1913 et huit faisant l'objet d'une inscription à l'inventaire des Monuments Historiques.

Monument classé : l'église romane saint Pierre et saint Paul (1965).

Monuments inscrits :

- Le calvaire du cimetière de Guégon (1933) ;
- Le manoir du Val au Houx (1996) ;
- La croix Forhan (1937) ;

- La croix de la chapelle de Canfroux (1927) ;
- La chapelle saint Mélec de Trégranteur (1925)
- Le château de Trégranteur (1943 & 1947) ;
- La colonne de justice de Trégranteur (1928) ;
- Le tympan de la chapelle de Coet-Bugat (1935).

Chacun d'eux génère un périmètre de protection arbitraire de 500 mètres de rayon, au sein duquel tous les travaux sont subordonnés à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France. Ces périmètres constituent des servitudes d'utilité publique reportées au Plan Local d'Urbanisme (PLU).

La loi du 7 juillet 2016, relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine, dite loi LCAP, est venue réformer le régime des protections autour des monuments historiques, avec, notamment, la création du Périmètre Délimité des Abords ; les abords protègent les immeubles qui forment avec un monument historique un ensemble cohérent ou qui sont susceptibles de contribuer à sa conservation ou à sa mise en valeur.

Dans le cadre de la révision du PLU de Guégon, un travail collaboratif s'est engagé entre l'Architecte des Bâtiments de France et la commune afin de définir les contours de Périmètres Délimités des Abords regroupant l'ensemble de ces neuf monuments historiques

Le 27 décembre 2021, Madame l'Architecte des Bâtiments de France a transmis à la commune les études réalisées pour l'évolution des périmètres de protection, au sujet desquelles il convient que le Conseil municipal se prononce. Une fois l'avis favorable recueilli, les périmètres feront l'objet d'une enquête publique conjointe à celle de la révision du PLU.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, donne un avis favorable à la création de Périmètres Délimités des Abords, qui viendront se substituer aux actuels périmètres de protection des monuments historiques définis par la servitude d'utilité publique 6.1 du PLU.

Subventions de fonctionnement 2022 aux associations

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de verser une subvention aux associations suivantes au titre de l'année 2022,

Associations	Montants
ACCA GUEGON (piégeurs)	650 €
ASS. FAMILLES RURALES GUEGON	500 €
AMICALE DU PERSONNEL GUEGON	800 €
ANC. COMBATTANTS FNACA GUEGON	260 €
ASS. MOTOCYCLISTE GUEGONNAISE	215 €
AVEL NEVEZ	300 €
BADMINTON GUEGONNAIS	250 €
CAVALIERS VALLÉE DE L'OUST	132 €
CLUB DES AINÉS DE GUEGON	152 €
ASS DES COMMERCE GUEGONNAIS	915 €
COMITÉ DES FETES DE GUEGON (COBG)	2030 €
COMITÉ DES FETES DE TREGRANTEUR	262 €
DA WEKON – THEATRE GUEGON	335 €
ENFANTS DE SAINT GILDAS - ESG GUEGON	4 945 €
GYMNASTIQUE POUR TOUS	560 €
MUSIQUE A MONGRENIER	355 €
APEL – ECOLE SAINT GILDAS (par élève)	8,50€
AMICALE LAÏQUE DE GUEGON (par élève)	8,50 €
LES P'TITS POUSETS GUEGON	345 €
LA RAQUETTE GUEGONNAISE	675 €
SAUVEGARDE DU PATRIMOINE	1 050 €
VTT-CYCLO CLUB GUEGONNAIS	260 €
TWIRLING CLUB DE GUÉGON	500 €
PYUNDAI	130 €

PASSE LA SECONDE	
L'ATELIER DU PERE NOËL	
VIGILANCE	
SAKURA KAN	
BANQUE ALIMENTAIRE DU MORBIHAN	
AMICALE DONNEURS DE SANG	
LES RESTAURANTS DU COEUR	
SECOURS CATHOLIQUE JOSSELIN	
ARABESQUE	5,50 €/enfant
SOUVENIR FRANCAIS PAYS JOSSELIN	
JUDO-CLUB JOSSELINAIS	5,50 €/enfant
AMICALE SAPEURS-POMPIERS - 56	
LA SANTÉ DE LA FAMILLE	
RÊVE DE CLOWN	
SOLIDARITE PAYSANS	

115 €	pour l'aménagement des lieux. Le montant de la plus-value est de 9 960,00 € HT. Il convient également de supprimer une trappe de visite et une porte pivotante (900x2000) pour un montant de 750,44 € HT. Le montant net de la prestation supplémentaire est donc de 9 209,56 € HT.
100 €	
100 €	
100 €	
534 €	
150 €	Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de conclure l'avenant d'augmentation et de réduction suivant :
150 €	
170 €	
50 €	Lot n°8 – Panneaux isothermes
150 €	Attributaire : entreprise NORISO SA, au carrefour industriel du Porzo à Kervignac (56700).
50 €	Marché initial du 29 décembre 2020 - montant : 37 000,00 € HT
70 €	Avenant n° 1 - montant : 9 209,56 € HT
50 €	Nouveau montant du marché : 46 209,56 € HT.
50 €	
100 €	

Subvention exceptionnelle pour organisation de la fête de la musique 2022

L'association Avel Nevez de Guégon se chargera dorénavant d'organiser la fête de la musique qui a lieu courant juin. Cette organisation générant des dépenses que n'équilibrent pas les recettes, il convient de subventionner l'association afin de lui permettre d'assurer les charges inhérentes à la manifestation, principalement la réservation des groupes musicaux et les locations de matériels.

Le montant de la subvention tiendra compte des charges et recettes constatées les années passées.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de verser une subvention de 4 700 € à l'association Avel Nevez pour l'organisation de la fête de la musique 2022 ;

Ilot Urbain – Lot N°8 panneaux isothermes – Avenant N°1

Dans le cadre de la réalisation des travaux de restructuration de l'ilot urbain, il apparait nécessaire de modifier par avenant le lot n°8 du marché (panneaux isothermes) afin d'inclure dans la prestation la pose de cloisons, une isolation de sol, la pose d'une porte pivotante 1000x2000 et d'une porte va-et-vient, au niveau du bâtiment de la boulangerie, non prévues dans le marché initial, mais dont l'utilité est apparue nécessaire

Dossier des éoliennes : note non technique

Madame le Maire expose :

Nous avons reçu dernièrement de la société SAB Energies Renouvelables un document, daté de décembre 2021, intitulé « Note non technique », relatif à une demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien de trois éoliennes et un poste de livraison sur la commune de Guégon, au lieu-dit Kerlan. Ce document présente en détail le projet d'installation ainsi que la réglementation concernant le projet et ses incidences sur le milieu naturel et humain.

Madame le Maire rappelle que par délibérations en date du 8 janvier 2020 et du 1er juillet 2021, le Conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité contre le projet d'installation d'éoliennes dans le secteur de Guégon / Guéhenno et demande au Conseil de se prononcer à nouveau sur le projet en cours sur le site de Kerlan.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Emet un avis défavorable au projet d'installation d'éoliennes sur le site de Kerlan porté par la société PARC EOLIEN GUEGON KERLAN SAS, dont la société mère est la société SAB Wind Team.
- Demande à Madame le Maire d'informer Monsieur le Préfet du Morbihan du présent avis.



VIE LOCALE

MEDIATHEQUE PRE @UX BULLES



Les mardis 8 et 15 février, les enfants ont pu bénéficier d'une «Nuit de la Lecture». De 18h à 19h, les enfants de 3 à 5 ans, puis ceux de 6 à 10 ans, ont écouté des histoires et des comptines sur le thème de la nuit.

Ils étaient vêtus, pour l'occasion, de leur pyjama, et avaient emmené aussi leur doudou et leur couverture pour certains. Un moment de calme sous le ciel lumineux et étoilé de la salle de contes...



Le mercredi 9 février, les Ateliers Bricolages ont animé la médiathèque. Le matin, 11 enfants de 3 à 5 ans sont venus écouter des histoires sur le thème de l'hiver. Après cela, ils ont réalisé deux bricolages (un bonhomme de neige à peindre avec un coton-tige ainsi qu'un pingouin avec coloriage et coton).

L'après-midi, ce sont 13 enfants de 6 à 10 ans qui sont venus participer à la création de jeux de société, tels que le «Jeu des 7 familles» ou «Qui est-ce?»

ATOUTS JEUNES



Pendant les vacances de Février, la municipalité a proposé aux jeunes Guégonnais une sortie à la patinoire de Vannes (21 enfants) et une sortie au Jump Session (31 enfants) à Vannes également. De bons moments de rigolade et de détente avec les copains !

ANIMATIONS SPORTIVES



L'initiation aux boules anglaises proposée par Erwan GILLET en collaboration avec Morbihan Short Mat Bowls Club a plu à une dizaine d'enfants et le traditionnel tounoi multisports a fait le plein avec 25 enfants !
Quoi de mieux que de se dépenser tous ensemble ?

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE



Durant les vacances d'hiver, deux jeunes nés en 2005 ont bénéficié du dispositif «Argent de poche». Ainsi, Katell GUILLOT est venue en renfort aux côtés de Mathilde MOISO dans l'entretien des salles et des bâtiments communaux et Alexis MALARD a, quant à lui, oeuvré au nettoyage des espaces verts avec Jean-Marie LOZE du service technique.

LEURS TEMOIGNAGES...

Katell : «Après cette semaine, j'ai pu découvrir un milieu professionnel différent de celui dans lequel j'étudie. J'ai effectué avec Mathilde MOISO, l'entretien des locaux communaux. J'ai réalisé de nombreuses tâches plus intéressantes les unes que les autres. Je remercie encore Mathilde pour cette semaine.»

Alexis : «Cette semaine m'a permis de découvrir le travail au sein de ma commune. Pendant une semaine au service technique, nous nous sommes consacrés à l'entretien des espaces verts et des parterres. Je remercie le personnel du service technique pour l'accueil et leur bonne ambiance de travail, et plus particulièrement Jean-Marie LOZE, Thomas MAILLARD et Erwan GILLET.»

VIE DES ASSOCIATIONS

ESG FOOT-BASKET



Les ESG ont organisé leur traditionnel loto de début d'année le dimanche 27 février. Carton plein, la salle était remplie, plus de 530 personnes présentes. Les bénévoles étaient là, en nombre, et dans la bonne humeur, pour assurer cette journée (aux entrées, aux gâteaux, à l'installation et la désinstallation de la salle...)

CLUB DE MARCHE

Tous les jeudis, un petit groupe de randonneurs Guégonnais se réunit sur le parking de la salle des sports et partent en balade sur différents circuits à Guégon et ses alentours (communes voisines). Toute personne est la bienvenue !

Alors munissez-vous de bonnes chaussures de marche et de votre bonne humeur et partez à la découverte de nos jolis coins morbihannais.



THEATRE DA WEKON

La troupe de théâtre DA WEKON a assuré plusieurs représentations. 511 entrées ont été comptabilisées sur les deux week-end proposés.

«C'est moins que les années précédentes mais vu le contexte , on s'en sort bien . Nous sommes très contents d'avoir pu jouer car les répétitions ont été perturbées par plusieurs cas de covid au sein des troupes enfants et adultes . Merci à notre public d'avoir été présent malgré tout .

Notre plus grande satisfaction c'est d'avoir pu leur apporter un peu de légèreté et de rire. Nous en avons bien besoin en cette période un peu particulière...

Cette saison , nos jeunes acteurs ont eu la bonne surprise de rencontrer l'auteur de la pièce qu'ils ont interprétée . Il est venu de Vendée pour assister à la dernière représentation.» nous dit Virginie PEDRONO, co-présidente avec Solange MERCIER.



ASSOCIATION FAMILLES RURALES DE QUEGON

Toujours dans un objectif de soutien aux familles, l'AFR de Guégon étend ses services.

En plus de l'aide aux devoirs journaliers à destination des enfants des écoles, c'est maintenant aux personnes en situation de recherche d'emploi que l'association souhaite venir en aide.

Magali CONNAN, bénévole, vous accompagne individuellement, dans la création et la rédaction d'un CV, d'une lettre de motivation, la préparation à un entretien d'embauche ainsi qu'à la recherche et le décryptage d'une annonce d'emploi.

Sur rendez-vous au 06.46.87.50.45 le samedi matin



FNATH ASSOCIATION DES ACCIDENTES DE LA VIE



La FNATH, présidée par Michel ROZELIER, a tenu son assemblée générale à la salle du Ponty le 26 février.

Ce fut l'occasion de fêter les 100 ans de cette association.

La FNATH accompagne les personnes souhaitant connaître leurs droits après un accident de la vie. Elle aide aux démarches concernant les accidentés du travail, de la circulation, de la vie courante, les handicapés, les maladies professionnelles, les malades de longue durée ou en invalidité. Elle défend administrativement et juridiquement les accidentés de la vie et leur famille, et suit leur dossier jusqu'au tribunal.

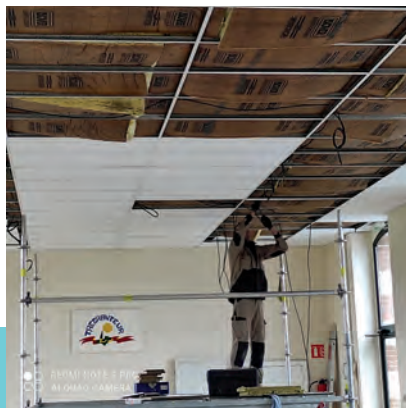
TRAVAUX



Destruction de l'ancien local du service technique, rue du Ponty par l'entreprise DBS de Tréfléan pour un montant de 10 930 € HT. Sa destruction devenait une nécessité car le bâtiment n'était plus aux normes pour accueillir les joueurs de boules et stocker du matériel...



Marquage au sol en haut du bourg à la Barrière de Coët By par l'entreprise SMBA pour un montant de 231 € HT.



Rénovation des salles communales de Trégranteur et Coët-Bugat pour un montant de 29817.13 € HT (sanitaires, électricité, isolation, peintures, éclairages) et mise aux normes PMR.

ECHOS DU MOIS

Le Moulin de Hurnel remercie l'ensemble des participants et des membres du jury pour le concours du Meilleur « Gâteau de voyage d'Arvor » ! Une très belle 1ère édition qui s'est déroulée au Rest'hôtel de Rennes.

Le jury a dû départager 41 gâteaux présents dans 2 catégories : professionnels et jeunes en formation.

Et la 1ère place en catégorie Jeune a été raflée par une Guégonnaise : Tess GUILLAUME (Lycée Saint-Michel Priziac).

Bravo Tess !

Le Moulin de Hurnel a été créé par la famille BERTHO dans les années 1770. Depuis 1992, Jean-Pierre BERTHO assure la pérennité de l'entreprise. Aujourd'hui, l'entreprise compte 10 salariés et livre les Artisans Boulangers Pâtisseries et Crêpiers. Il est situé à Guéhenno.





DELIBERATIONS DU 22 MARS 2022

Avant-projet détaillé de la Maison d'Assistants Maternelles

Madame le Maire cède la parole à Madame Corinne PERRÉ, qui expose que l'avant-projet sommaire du projet d'aménagement de la Maison d'Assistant(e)s Maternel(le)s a été présenté et adopté par le Conseil en séance du 2 février 2022. Le maître d'œuvre a depuis préparé l'avant-projet détaillé, que Madame PERRÉ présente à l'assemblée. Elle précise les travaux d'aménagement projetés et l'estimation du coût du programme, d'un montant de 364 000 € HT.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 15 voix pour et 4 voix contre (MM. DUBOT et LE BRAZIDEC, Mmes BOUCHER et Myriam VIANNAIS) :

- Approuve l'avant-projet détaillé tel que présenté par Madame PERRÉ ;
- Sollicite du Conseil départemental du Morbihan, de la Caisse d'Allocations Familiales et de l'Etat une aide financière pour ces travaux.

Programme 2022 d'entretien de la voirie hors agglomération

Madame le Maire cède la parole à Monsieur Jean-Luc FAUCHEUX, qui expose que des travaux de réfection de la voirie communale doivent être réalisés durant l'exercice 2022 (travaux de déblaiement, reprofilage, calage d'accotement, enrobés, etc.). Il donne le détail des voies prioritaires et précise que l'estimation financière du programme est de 125 670,50 € H.T pour la tranche ferme et de 47 328,00 € HT pour la tranche optionnelle, soit un total estimatif de 172 998,50 € HT.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le programme de réfection de la voirie communale pour l'exercice 2022 et sollicite du Conseil Départemental du Morbihan une subvention au titre de l'entretien de la voirie hors agglomération.

Fixation des loyers des logements de l'îlot urbain

Madame le Maire expose :

Il convient de fixer les montants des futurs loyers des logements de l'îlot urbain. Elle rappelle que les loyers des deux locaux commerciaux ont été fixés par délibération du 8 juillet 2020.

Mme le Maire précise que le loyer du logement T2 situé au-dessus de la boulangerie, au n°6, place des Jardins d'Antan, est conventionné en PLAI et bénéficiera de l'APL (Aide Personnalisée au Logement). En conséquence, son loyer maximal pour 2022 est de 5,67 € le m², soit pour une superficie de 36,67 m² un loyer mensuel de 207,92 €.

Elle propose au Conseil municipal de délibérer afin de fixer les loyers des cinq autres logements, en précisant que ces logements, non conventionnés à l'APL, seront éligibles, en fonction de la situation familiale et/ou financière des locataires, à l'Allocation de Logement Familiale (ALF) et à l'Allocation de Logement Social (ALS).

Le Conseil municipal fixe les loyers mensuels des appartements de l'îlot urbain comme suit :

Logement du RDC du bloc de gauche (T3 de 55,88 m²), n°2, place des Jardins d'Antan : 460 €

Logement de l'étage du bloc de gauche (T2 de 35,63 m²), n°3, place des Jardins d'Antan : 350 €

Logement du RDC du bloc de droite (T3 de 55,88 m²), n°4, place des Jardins d'Antan : 460 €

Logement de l'étage du bloc de droite (T2 de 35,63 m²), n°5,

place des Jardins d'Antan : 350 €

Logement duplex au-dessus de la boulangerie (T4 de 80,22 m²), n°7, place des Jardins d'Antan : 600 €.

Demande de subvention de fonctionnement

Madame le Maire cède la parole à Madame Hélène LE LABOURIER, qui expose :

L'association « La Chorale du Roncier » a déposé une demande de subvention pour l'exercice 2022. Cette demande a été présentée à la commission « finances » du 18 janvier 2022, laquelle l'a validée, mais a été omise lors de la séance du Conseil municipal du 2 février suivant.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de verser une subvention à l'association « La Chorale du Roncier » d'un montant de 220 € pour l'exercice 2022 ;

Projet de cession d'un terrain communal (Aiguillon)

Madame le Maire expose :

Un terrain bâti a été acquis en janvier dernier par préemption. Situé au n°9, rue du Lieutenant de La Grandière, ce bien, d'une superficie totale de 1380 m², contient un ensemble de locaux artisanaux non entretenus depuis plusieurs années et est contigu à la résidence des Écoliers et à la future résidence pour personnes âgées en perte d'autonomie (Ages et Vie).

La société AIGUILLON, bailleur social, propose, après démolition des bâtiments existants par la commune, d'acquérir le terrain afin d'y édifier 15 logements locatifs sociaux.

Compte-tenu de la demande locative sur la commune de Guégon, et particulièrement dans le bourg, elle propose de céder ce terrain à la société AIGUILLON.

Elle ajoute que l'estimation du Domaine est de 54 500 €, prévoyant une marge de 10 %, et que cette estimation ne tient pas compte des frais de démolition, à charge de la commune, et de la présence avérée d'amiante.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la cession à la société AIGUILLON (Groupe ARCADE-VYV) au prix de 80 000 € HT.

Cession du lot n°12 – Lotissement le Hameau des Ronceaux

Madame le Maire cède la parole à Monsieur Samuel GUILLAUME, qui expose :

Un particulier souhaite acquérir le lot n° 12 du lotissement communal « Le Hameau des Ronceaux ». Ce lot, cadastré en section ZN n°526 a une contenance de 696 m² et son prix de vente est de 23 € TTC le m², soit 16 008 € TTC.

Le Conseil municipal valide cette cession.

Rifseep : Mise à jour de la délibération du 30 juin 2017

Madame le Maire expose :

L'arrêt du Conseil d'Etat du 22 novembre 2021 a confirmé que les collectivités territoriales ne peuvent prévoir, par délibération, un maintien de plein droit du versement de régime indemnitaire aux agents placés en CLD (congé de longue durée) ou en CLM (congé de longue maladie).

La délibération du Conseil municipal du 30 juin 2017, instaurant le RIFSEEP, prévoit un maintien partiel du régime indemnitaire

pendant ces congés. Il convient donc de la modifier. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de modifier la délibération du 30 juin 2017, relative à l'instauration du RIFSEEP, afin de la conformer à la décision du Conseil d'État.

Médiathèque : Modification de la délibération du 19/05/2021

Madame le Maire cède la parole à Madame Corinne PERRÉ, Adjointe déléguée, qui rappelle que par délibération du 19 mai 2021, le Conseil municipal a fixé de nouveaux horaires d'ouverture de la médiathèque municipale pendant la période estivale, compte-tenu d'une moindre fréquentation et de la prise des congés annuels du personnel communal.

Ces horaires sont depuis les suivants :

Lundi	16h00 à 18h00	
Mardi	8h30 à 10h30	16h00 à 18h00
Mercredi	8h30 à 10h30	16h00 à 18h00
Judi	8h30 à 10h30	16h00 à 18h00
Vendredi	8h30 à 10h30	

Elle propose que ces horaires d'ouverture au public soient étendus aux autres congés scolaires.

Le Conseil municipal approuve les horaires de la médiathèque, comme proposés ci-dessus, pour les périodes de congés scolaires à compter de ce jour.

Eoliennes : Note non technique – Site de Caranloup

Madame le Maire expose :

La commune a reçu le 14 février 2022 de la société SAB Energies Renouvelables un document, daté de février 2022, intitulé «Note non technique», relatif à une demande d'autorisation d'exploiter le parc éolien de Caranloup, composé de trois éoliennes (deux sur Guégon et une sur Guéhenno) et d'un poste de livraison (installé sur Buléon). Ce document présente en détail le projet d'installation ainsi que la réglementation concernant le projet et ses incidences sur le milieu naturel et humain.

Il fait suite à une précédente « note non technique », reçue le 27 décembre 2021, relative au site de Kerlan, à propos de laquelle le Conseil municipal a émis, le 2 février 2022, un avis défavorable au projet d'installation de trois éoliennes.

Madame le Maire rappelle que précédemment, par délibérations en date du 8 janvier 2020 et du 1er juillet 2021, le Conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité contre le projet d'installation d'éoliennes dans le secteur de Guégon / Guéhenno et demande au Conseil de se prononcer à nouveau sur le projet en cours sur le site de Caranloup.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Emet un avis défavorable au projet d'installation d'éoliennes sur le site de Caranloup porté par la société PARC EOLIEN GUEGON CARANLOUP SAS, dont la société mère est la société SAB Wind Team.

Ilot Urbain : Lot N°7 - Doublages – Cloisons : Marché Complémentaire

Madame le Maire cède la parole à Monsieur Jean-Paul CARAFRAY, qui expose :

Dans le cadre des travaux actuellement en cours pour la restructuration d'un îlot urbain, rue du 20 juin 1944, il convient de passer un marché complémentaire avec deux entreprises, afin de clôturer les travaux du lot n°7 «Doublages – Cloisons».

L'entreprise titulaire du marché ne pouvant satisfaire à ses engagements, il est proposé de signer un marché complémentaire avec deux entreprises pour finaliser les travaux : la SAS SPO et la SARL OPI, selon le détail suivant :
Marché SAS SPO, dont le siège est à HILLION (22), montant des travaux : 9520,00 € HT

Marché SARL OPI, dont le siège est à CAVAN (22), montant des travaux : 9440,88 € HT.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le marché complémentaire à passer avec les entreprises précisées ci-dessus.

Ilot Urbain : Lot N°13 - Électricité : avenant n°1

Madame le Maire cède la parole à Monsieur Jean-Paul CARAFRAY, qui expose :

Dans le cadre des travaux actuellement en cours pour la restructuration d'un îlot urbain, il convient de passer un avenant au lot n°13 « électricité », dont le titulaire est l'entreprise DAERON SAS (Lorient). Cet avenant concerne la modification de l'installation électrique prévue dans les locaux commerciaux (épicerie et boulangerie) afin de permettre aux futurs locataires d'installer la totalité des matériels professionnels nécessaires à leur activité.

Madame le Maire propose de modifier le marché comme suit :
Marché initial du 29 décembre 2020 – montant : 112 500,00 € HT
Avenant n°1 – montant : 3 147,72 € HT

Nouveau montant du marché : 115 647,72 € HT.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide cette proposition.



VIE ECONOMIQUE

RESTAURANT «LA FRINGALE»

Chrystelle et Dominique ont créé «La Fringale» en 2014 lors d'une saison dans un camping. Depuis mars 2022, ils ont ouvert leur restaurant en lieu et place de l'ancienne crêperie au 16 rue du 20 juin 1944. Place aux présentations...

«Nous nous sommes rencontrés en 2004 en Savoie d'où je suis originaire quand Dominique a repris une pizzeria dans la région» nous informe Chrystelle. Par la suite, ils se sont installés dans les Ardennes, d'où est originaire Dominique. Ils ont tenu un magasin de vêtements. «Nous sommes revenus très vite dans la restauration en passant par la Sarthe, puis le Morbihan où depuis 2011, nous avons géré plusieurs restaurants dans différents campings».

Afin de se fixer durablement pour les années à venir, Chrystelle et Dominique ont décidé de solliciter les communes du Morbihan pour trouver un local, les saisons dans les campings étant devenues trop compliquées. Et leur choix s'est porté sur Guégon suite à une rencontre avec Mme le Maire qui leur a proposé un local vacant depuis quelques mois en plein centre-bourg.

«Notre activité est basée principalement sur la pizza mais néanmoins nous proposons aussi des bruschettas, des salades, des plats du jour, des sandwiches chauds et froids, des frites, des viandes et diverses spécialités, sur place ou à emporter.»

Habitant Vannes, et ayant un pied à terre à notre restaurant, nous espérons nous investir pleinement dans la durée et découvrir avec grand plaisir cette agréable commune de Guégon et ses alentours.

En espérant vous voir ou vous revoir rapidement avec grand plaisir, nous vous souhaitons le meilleur à toutes et à tous ! »



LA FRINGALE : ouverture tous les jours (sauf le lundi) de 11h30 à 14h30 et de 18h30 à 21h30.

Commandes et réservations au 02.22.16.89.66

VIE LOCALE

MEDIATHEQUE PRE @UX BULLES

A l'occasion de la 27ème édition de la Semaine de la Francophonie du 12 au 20 mars, la médiathèque a organisé une dictée le samedi 19 mars, à 11h. Malgré quelques erreurs, les participants ont apprécié tester leur orthographe autour d'un texte créé et dicté par Lionel, ancien stagiaire à la médiathèque.

En lien avec la journée de l'eau du mardi 22 mars, l'exposition « L'eau, une ressource vitale », prêtée par la médiathèque Départementale du Morbihan, était présente du 15 mars au 19 avril. L'exposition était accompagnée d'un quizz, d'un jeu « Mots mystères » ainsi que de livres sur le thème de l'eau.

Comme l'année dernière, pour le Printemps des Poètes, un jeu de piste a été mis en place dans le bourg de Guégon du 17 au 27 mars (puis pendant les vacances scolaires de Pâques). Avec les feuilles de route comprenant les instructions et le plan de Guégon, les participants devaient rejoindre différents points. Sur ces points, une énigme, un rébus, une charade, ...les attendait afin de donner le lieu proche où se cachait le Haïku (court poème japonais). Parmi tous les participants, c'est Laëtitia GAUTIER et sa fille Evy qui ont été tirées au sort pour gagner la récompense.



PERSONNEL COMMUNAL: Formation SST - Sauveteur Secouriste du Travail

La formation SST a pour but de sensibiliser l'agent à l'environnement accidentogène au travail, à son rôle actif dans la recherche des risques persistants et dans la définition d'actions de prévention ou de protection.

Le personnel communal a participé à cette formation afin d'appréhender les bons gestes de secours lors d'un accident sur son lieu de travail.



CEREMONIE D'ACCUEIL DES BEBES & DES 18 ANS



Vendredi 11 mars, une cérémonie en l'honneur des 18 ans et des bébés s'est tenue à la salle du Ponty. 21 jeunes et 15 bébés ont reçu de la municipalité, un bon cadeau de 20 € pour les 18 ans et un livre d'éveil ou un doudou pour les plus petits. Ce fut l'occasion de faire tous connaissance dans un esprit de convivialité retrouvé !

VIE DES ASSOCIATIONS

COMITE DES FETES DE TREGRANTEUR



Merci au comité des fêtes de Trégranteur pour l'organisation de leur repas à emporter. Une bonne choucroute a régalé 190 personnes originaires de Trégranteur, bien entendu, de la commune en général et des alentours !

Un record en nombre de repas pour le comité des fêtes !

ACCA GUEGON - SOCIETE DE CHASSE



Belle affluence pour le repas à emporter de l'ACCA - Association Communale de Chasse Agréée.

Au menu : terrine de chevreuil et sanglier, civet de chevreuil-pommes de terre, fromage et dessert, bien entendu !

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE



Nettoyage des abords à la fontaine du Borne et dépose de pierres d'ardoises pour confectionner un banc à la chapelle St Antoine.

Ci-contre, Daniel BENARD et Bernard GEFFRAY, bénévoles de l'association.

LES P'TITS POUCETS

« Une excellente journée passée dans la joie et dans la bonne humeur ! Merci à tous les exposants et aux visiteurs venus très nombreux à notre premier vide-grenier.

Rendez-vous l'année prochaine !!! »

Bérénice RIVIERE, Présidente de l'association



FNACA - ANCIENS COMBATTANTS



Samedi 19 mars avait lieu la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Un devoir de mémoire pour ne pas oublier.

[...] Il y a 60 ans, après un long processus et de difficiles négociations, dans un contexte d'exacerbation des violences, des accords étaient signés entre les représentants du Gouvernement de la République Française et ceux de Gouvernement provisoire de la République algérienne. [...] Aujourd'hui, le 19 mars 2022, partout en France, nous nous souvenons et nous rendons hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Extrait du texte de Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée des Armées.



APEL ECOLE SAINT GILDAS : Le fameux rougail-saucisses de l'école !



L'APEL (Association des Parents d'ELèves) de l'école Saint Gildas a mis tout en œuvre pour nous régaler autour d'un repas rougail-saucisses.

Merci à tous les parents bénévoles pour leur disponibilité et investissement !



Jour de Carnaval !

Et c'est sous un soleil radieux que les enfants de l'école Saint Gildas ont défilé dans les rues de Guégon jusqu'à la place de l'Eglise. Un moment de plaisir partagé pour tous !



TWIRLING CLUB QUEGON

Retour sur la compétition du pré-sélectif N3 du Twirling bâton, au gymnase de Guégon le week-end du 19 et 20 mars.

Le club a remporté de magnifiques podiums, sous la houlette de l'entraîneur Cristina Fauchoux.

24 clubs représentaient la Bretagne avec plus de 290 chorégraphies.

Sur la photo ci-contre, les filles du groupe de la catégorie Juniors, qui ont fini premières sur le podium et sont donc consacrées Championnes de Bretagne.

Arwenn LAURENT (debout au milieu)



COMITE DES FETES DE GUEGON : 35ème édition des Boucles Guégonnaises

Enfin ... Après deux éditions annulées pour cause sanitaire, la 35ème édition des Boucles Guégonnaises n'aura jamais été aussi attendue par le comité d'organisation, par l'ensemble des 250 bénévoles, par les nombreux partenaires publics et privés et aussi par un public de connaisseurs. Deux ans que dans l'ombre, nous avons rêvé cette belle journée de cyclisme qui dure depuis 1986.

En amont du week-end des Boucles, les élèves de l'école Saint Gildas ont participé à une matinée de cyclisme avec de nombreuses activités autour de la Petite Reine. Ils ont créé de belles banderoles toutes colorées.



Le dimanche 27 mars 2022, c'est sous un soleil radieux que nous avons accueilli 580 coureuses et coureurs. Dès 9h30, c'était un peloton de 200 coureuses qui s'élançaient pour la 1ère manche de Coupe de France Femmes N1 et N2. De nombreuses championnes françaises mais aussi étrangères avec une équipe canadienne et une équipe ukrainienne. Après un moment de soutien au peuple ukrainien, le départ est lancé par une température d'environ 10°C qui ne cessera tout au long de la journée de grimper. Ces championnes ont parcouru 10 fois le tout nouveau circuit de 10 km. Emilie FORTUN du Team CSM passera une bonne partie de l'épreuve seule devant, avant de se faire rattraper par quatre poursuivantes dans la dernière côte du camping de Kerelly. C'est donc un sprint que nous vivons vers 12h10

et qui couronne une grande championne du Team Stade Rochelais Charente Maritime, Severine ERAUD.

Un spectacle haletant, plein de suspense, que le public arrivé en masse tout au long de l'épreuve a pu suivre sur l'écran géant en face du podium ou sur le site internet officiel www.bouclesguegonnaises.fr



Pas trop le temps de chômer pour les bénévoles puisque dès 13h30, le 35ème départ des Boucles Guégonnaises est lancé avec un peloton de 135 champions amateurs.

Après avoir arpenté les routes du pays de Ploërmel Communauté à très vive allure (51 km/h sur la 1ère heure de course), c'est sur le nouveau circuit final que la sélection s'opère avec trois hommes en tête qui verront dans le dernier tour l'avant-garde du peloton les rattraper pour un sprint entre costauds.



A ce jeu là, c'est le jeune Clément ALLENO du Dinan Sport Cycling qui en sort vainqueur !

Ce sont donc deux très beaux vainqueurs pour cette journée de cyclisme au féminin et au masculin puisque Séverine ERAUD participera aux côtés des toutes meilleures coureuses mondiales au Tour de France Femmes by Zwift en juillet 2022 et Clément ALLENO vient de signer pour 2 ans un contrat professionnel dans la Team Burgos.

Une belle journée de fête et de convivialité retrouvée pour tous (bénévoles, partenaires, public). Un grand merci à toutes ces personnes sans qui rien ne serait possible...

Pour 2023, l'ensemble du comité d'organisation est reparti avec un programme toujours au masculin et au féminin. Guégon accueillera, le 25 et 26 mars 2023, les 1ères manches de Coupe de France Femmes FFC N1 et N2 en amont de la 36ème édition des Boucles Guégonnaises Elites Hommes N1 et N2. Audrey CORDON RAGOT, marraine de l'édition 2022, passera le relais au tout nouveau parrain Valentin MADOUAS qui, en 2017, prenait le départ de la 32ème édition avec son beau maillot de champion de France. Réservez dès à présent votre week-end du 25 et 26 mars 2023 pour deux journées de cyclisme Elite... et pour toute la convivialité qui va avec. On compte sur vous !

Xavier CASTEL, président du Comité des Fêtes de Guégon



TRAVAUX



Elagages au lotissement de Coët By et au Ponty par l'entreprise GMS de Nicolas MICHEL pour un montant HT de 4598 € .



Acquisition d'une nouvelle tondeuse autoportée ISEKI pour un montant de 27800 € HT chez Blanchard Espaces verts basé à Ploërmel.



La municipalité a procédé à l'agrandissement du columbarium au cimetière du bourg. Ce sont trois modules comprenant chacun six cases qui ont été installés par l'entreprise Granimond pour un montant total de 13 434.30 € HT.

Le personnel du service technique a, quant à lui, procédé à l'aménagement des abords.

ECHOS DU MOIS

Alban LE TRIONNAIRE, élève au Lycée La Mennais à Ploërmel en Terminale Bac Pro métiers du numérique et de la transition énergétique (MELEC), remporte, en novembre 2021, la médaille d'or nationale du meilleur apprenti de France en réalisant une platine.

«C'est une fierté par rapport au travail que j'ai fait, un aboutissement », déclare-t-il du haut de ses 17 ans.

Et c'est en mars 2022, au Théâtre du Châtelet à Paris que le jeune Guégonnais a reçu sa médaille !

«Je ne m'imaginais pas au concours national. » avoue-t-il encore.



SOLIDARITE UKRAINE

Face à la situation de crise qui a frappé l'Ukraine, une collecte de produits d'hygiène et de secours a été mise en place.

Les dons déposés en mairie ont été transmis à la Protection Civile du Morbihan le vendredi 11 mars.

Merci à tous pour votre générosité !



DELIBERATIONS DU 8 AVRIL 2022

Création d'un Budget Annexe – Lotissement Communal – Rue Eugène Dréano

Madame le Maire expose au Conseil la nécessité d'aménager un nouveau lotissement afin de répondre à la demande de terrains à bâtir. Elle rappelle que suite à la délibération du 19 mai 2021, un terrain a été acquis à cet effet.

Elle propose par conséquent de viabiliser la parcelle communale cadastrée en section ZN n°6, d'une superficie de 17 770 m² et située rue Eugène Dreano. Ce terrain est inscrit en zone 1AU au Plan Local d'Urbanisme.

Madame le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer sur cette affaire.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

-Approuve le projet tel que présenté par Madame le Maire, dont la dénomination sera délibérée lors de la prochaine séance,

-Sollicite du Conseil départemental du Morbihan une subvention au titre du Programme de Solidarité Territoriale pour le financement de cette opération.

Fixation des taux de fiscalité directe locale pour l'année 2022

Madame le Maire rappelle que par délibération du 7 avril 2021, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à :

Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 33,98 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 44,52 %

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

-Décide de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2022 et donc de les maintenir à :

Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 33,98 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 44,52 %

Versements des subventions d'équilibre aux budgets annexes

Vu les articles L.2221-1 et L. 2221-2 du code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il y a lieu d'équilibrer les budgets annexes,

Madame le Maire propose au Conseil municipal de verser les subventions suivantes du budget principal aux budgets annexes :

Budget annexe	Subvention
Lot. de Coet Bugat (clôture)	82 199,11 €
Lot. Le Hameau des Ronceaux (clôture)	252 798,66 €
Lotissement des Fontaines	29 216,49 €
Montant total des subventions à verser :	364 214,26 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve cette proposition.

CCAS de Guégon - Subvention d'équilibre – Exercice 2021

Madame le Maire expose que le CCAS est un établissement public communal compétent en matière d'aide sociale et d'action sociale.

La commune de Guégon accorde chaque année une subvention lui permettant de mener à bien ses actions. Cette subvention représente sa principale recette annuelle.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de verser une subvention de 4 251,26 € au CCAS de Guégon, au titre de l'exercice 2022.

Budget primitif 2022 - Budgets annexes des lotissements

Madame le Maire expose au Conseil municipal les projets de budgets primitifs 2022 pour les budgets annexes des lotissements suivants :

Le Hameau des Ronceaux, qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Fonctionnement : 266 355,90 €
Investissement : 482 169,00 €

Lotissement de Coet-Bugat, qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Fonctionnement : 82 199,11 €
Investissement : 127 781,26 €

Résidence des Fontaines, qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Fonctionnement : 50 955,43 €
Investissement : 56 000,00 €

Résidence des Écoliers, qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Fonctionnement : 108 223,99 €
Investissement : 179 089,17 €

Résidence La Clef des Champs, qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Fonctionnement : 508 921,00 €
Investissement : 451 342,00 €

Lotissement de la rue Eugène Dreano, qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Fonctionnement : 198 110,00 €
Investissement : 198 100,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte les budgets primitifs tel que proposés.

Budget primitif 2022 – Budget principal

Madame le Maire expose au Conseil municipal le projet de budget primitif 2022 pour le budget principal de la commune, qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Fonctionnement : 2 287 008,57 €
Investissement : 4 776 006,28 €

Le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif tel que proposé.

Demande de subvention exceptionnelle (Boucles Guégonnaises 2022)

M. Jean-Luc FAUCHEUX, Mmes Rachel HAYS et Nathalie BOUCHER, intéressés directement ou indirectement par cette affaire, quittent l'assemblée.

Madame le Maire expose la demande de subvention exceptionnelle présentée le 23 février dernier par le Comité d'organisation des Boucles Guégonnaises, pour l'organisation des épreuves cyclistes du 27 mars 2022. Le montant sollicité est de 1 500 €.

Le courrier motive cette demande par le développement voulu de la journée (notamment par l'organisation de 4 courses au lieu de 2 lors des éditions précédentes, par la présence d'un écran géant au cœur du bourg et d'un drone).

Elle demande au Conseil municipal de délibérer.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 13 voix pour, une voix contre (M. DUBOT) et une abstention (M. LE BRAZIDEC) :



-Considérant l'aide technique et administrative apportée par les services municipaux ;
-Considérant que cette association est reconnue d'intérêt communautaire et est donc subventionnée à ce titre par Ploërmel Communauté ;
-Considérant la subvention de 2 030 € versée en février 2022 ;
-Considérant les subventions de 2 030 € versées en 2020 et 2021 sans que les Boucles Guégonnaises puissent être organisées en raison de la pandémie ;
-Considérant qu'il convient d'encadrer l'attribution de subventions exceptionnelles et de les réserver à la survenue d'évènements imprévisibles, car dans le cas contraire, toute association pourrait demander le bénéfice d'une telle subvention ;
Décide de ne pas donner suite à la demande de subvention exceptionnelle présentée par le Comité d'organisation des Boucles Guégonnaises.
M. DUBOT est favorable au versement de la subvention demandée et expose que la commune a versé beaucoup plus pour les animations de Noël 2021. Mme LE LABOURIER rappelle que les animations de Noël ont été financées par les économies réalisées par l'annulation des feux d'artifice de juillet 2020 et 2021, en raison de la pandémie.

DELIBERATIONS DU 25 AVRIL 2022

Lotissement résidence La Clef des Champs : Attribution des marchés de travaux

Madame le Maire expose :

Une consultation a été effectuée pour les travaux d'aménagement du futur lotissement « Résidence La Clef des Champs », rue saint Cado. Les travaux se décomposent en trois lots :

Lot n° 1 : terrassements et voirie ; Lot n° 2 : réseaux divers ; Lot n° 3 : mobilier et espaces végétalisés

Quatre offres ont été reçues pour le lot n° 1, trois offres pour le lot n° 2 et trois offres pour le lot n° 3.

Réunie le 22 avril 2020, la commission des marchés publics a procédé à l'étude des plis reçus, lesquels ont été analysés par la maîtrise d'œuvre, les cabinets ATE et NAGA. En fonction des critères de sélection précisés dans le règlement de consultation, elle propose au Conseil municipal d'attribuer les trois lots comme suit :

Lot n° 1 : entreprise COLAS, de Ploërmel, pour un montant de 86 351,92 € HT (offre de base) ;

Lot n° 2 : entreprise COLAS, de Ploërmel, pour un montant de 57 447,07 € HT ;

Lot n° 3 : entreprise IDVERDE, de Ploeren, pour un montant de 25 500,00 € HT.

M. DUBOT propose que certains lots soient réservés aux primo-accédants. Mme le Maire rappelle que tous les lots sont déjà réservés. M. DUBOT demande que cela soit fait pour les futurs lotissements.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte la proposition d'attribution des marchés présentée ci-dessus.

Programme de voirie 2022 – Attribution du marché de travaux

Madame le Maire cède la parole à Monsieur Jean-Luc FAUCHEUX, Adjoint, qui expose :

Le programme 2022 de réfection de la voirie communale établi par la commission municipale a fait l'objet d'un appel à

concurrence publié en application du Code de la commande publique. Le marché à procédure adaptée, d'un seul lot, comporte une tranche ferme et une tranche optionnelle. La tranche ferme concerne la réfection de voies communales aux abords des villages et lieux-dits suivants : Catélo, Caradec, La Châtaigneraie, La Ville David, La Ville au Gal, Coet-Méan, La Ville es Valets, Gaudreman, Les Allais, La Ville Benêt, La Croix de Catélo, La Ville es Dards. La tranche optionnelle concerne les voies de Saint Gildas vers la R.D. n°123 et l'impasse saint Malo à Trégranteur.

Suite à la réunion de la commission des marchés publics le 22 avril dernier, et compte-tenu des offres reçues, il est proposé au Conseil municipal d'attribuer le marché à l'entreprise COLAS CENTRE OUEST, agence de Ploërmel et de ne pas affermir la tranche optionnelle.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve cette proposition.

Cession de terrain aux consorts Casier (Zn N°54 - Barrière de Coet-By)

Madame le Maire expose :

La commune a acquis, au titre des biens vacants sans maître, le bien cadastré en section ZN n°54, situé au lieu-dit La Barrière de Coet-By, d'une superficie de 829 m².

Le terrain est classé en taillis au cadastre et en NA (zone naturelle) au Plan Local d'Urbanisme, il est donc totalement inconstructible.

Le service du Domaine a estimé la valeur vénale du bien à 174 €. Un riverain souhaitant acquérir ce bien, Madame le Maire demande au Conseil municipal de délibérer.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette cession au prix fixé par le service du Domaine, tous les frais d'acte étant à la charge des acquéreurs.

Création d'un comité consultatif : Construction d'un local de chasse

Conformément au Code général des collectivités territoriales, Mme le Maire propose de constituer un comité consultatif « construction d'un local de chasse », pour lequel elle désigne M. Samuel GUILLAUME pour en assurer la présidence.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de constituer un comité consultatif « construction d'un local de chasse » et de désigner les membres pour y siéger comme suit : Président : M. Samuel GUILLAUME.

Membres élus : Mme Marie-Noëlle AMIOT, M. Philippe BRUNEL, M. Robert DANET, M. Nicolas FRUCHART, Mme Hélène LE LABOURIER.

Membres non élus : M. Pierre LE GOVIC, Joël KERVILLE, Bernard GEFFRAY, Daniel MALABOEUF et Joël LE GUENNEC.

Fixation des loyers de l'extension de la maison de santé – Délibération modificative

Madame le Maire rappelle que par délibération du 22 mars 2022, le Conseil municipal a fixé les montants des loyers des différents locaux de l'extension de la Maison de Santé, actuellement en cours de travaux. Il avait alors été convenu que ces loyers pourraient éventuellement être modifiés préalablement à la mise en location, sur avis de la commission « finances ». Cette commission s'est réunie le 5 avril dernier et propose de modifier les montants de deux loyers, ceux du cabinet du masseur-kinésithérapeute et de la pédicure-podologue.

En effet, compte-tenu des superficies des locaux nécessaires à l'activité de ces deux professionnels, il est apparu opportun à la commission de fixer un coût au m² de 7,50 € pour les locaux techniques (soit 21 m² pour le cabinet de massage-kinésithérapie et 5,91 m² pour le cabinet de pédicurie-podologie).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité fixe les loyers et la provision pour charges locatives pour les différents locaux comme suit :

Occupant	Surface en m ²	Loyer mensuel du cabinet	Participation pour la salle d'attente	Loyer total mensuel	Provision pour charges locatives
Local vacant	16,46	164,60 €	36,00 €	200,60 €	20,00 €
Ostéopathe	23,55	235,50 €	36,00 €	271,50 €	30,00 €
Psychologue	16,9	169,00 €	36,00 €	205,00 €	20,00 €
Sophrologue	14,86	148,60 €	36,00 €	184,60 €	20,00 €
Podologue	29,03	275,52 €	36,00 €	311,52 €	35,00 €
Masseur-kiné	42,01	367,60 €	Sans objet	367,60 €	50,00 €
Médecin	22,45	224,50 €	39,90 €	264,40 €	30,00 €

Dénomination futur lotissement Rue Eugène Dréano

Madame le Maire expose :

Le Conseil municipal, par délibération du 8 avril 2022, a créé un nouveau budget annexe pour l'aménagement d'un lotissement dans le terrain ZN n°6, situé rue Eugène Dréano.

Elle propose de dénommer ce futur lotissement et demande au Conseil de délibérer.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de dénommer le futur lotissement situé rue Eugène Dréano « Le Clos des Prés ».

Cession de matériel – Tondeuse Iseki

Madame le Maire expose :

Dans le cadre de l'acquisition de nouveaux matériels d'entretien des espaces verts, il est prévu de céder une ancienne tondeuse Iseki. Madame le Maire propose au Conseil municipal de délibérer sur cette proposition.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de céder la tondeuse Iseki SF370 à l'entreprise BLANCHARD Espaces Verts, dont le siège est à Ploërmel, au prix de 6 000,00 € TTC.

VIE LOCALE

MEDIATHEQUE PRE @UX BULLES



Francis CASIER, poète et sculpteur Guégonnais a exposé ses réalisations tout le mois d'avril. Super travail qui a plu aux visiteurs venus nombreux ! Ses œuvres ont été conçues à partir de matériaux et d'objets de récupération : anciens fers-à-repasser, fers-à-cheval, passoire, boules de Noël, baromètre, tonneau, ampoules, à partir de vieux outils aussi, comme un foret ou une scie, etc...

Le Défi Pâques a fait son retour à la médiathèque ! Comme l'année dernière, les bricolages de Pâques, réalisés à domicile, étaient à déposer à la médiathèque en échange d'une surprise.



La **vente de livres au profit du CCAS** a eu lieu les samedis 9 et 16 avril de 9h à 12h et pendant la semaine aux heures d'ouverture.

Ouvert à tous, pas loin de 300 livres étaient disponibles : livres jeunesse, romans et romans policiers, livres documentaires, bandes dessinées adultes et jeunes, livres scolaires et géographiques, poèmes, livres du terroir, biographies... La plupart de ces livres proviennent du tri et du déstockage de la médiathèque, mais certains d'entre eux ont été offerts par de généreux donateurs.



Le mercredi 20 avril fut chargé en animations !

Le matin, les 3-5 ans, au nombre de 9, sont venus bricoler et écouter des histoires sur le thème du printemps.

L'après-midi, cinq adolescents étaient en initiation peinture avec Fabienne GALIMARD tandis que 13 enfants de 6-10 ans fabriquaient un hôtel à insectes avec Servane.



Lauriane SAUVOUREL, pompier professionnel, et Sullyvan LERAY, pompier volontaire, sont venus présenter les **gestes de premiers secours** le samedi 30 avril de 10h à 12h.

Hémorragies, obstructions des voies aériennes, massages cardiaques, détection AVC ... étaient au programme. Les personnes présentes ont pu échanger et pratiquer.

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE



Pendant les vacances de printemps, le dispositif «Argent de poche» a permis à Roman LE BRETON de découvrir le service Espaces Verts aux côtés de Didier LALY. Ainsi du 11 au 15 avril, Roman a aidé dans l'entretien des parterres...

SON TEMOIGNAGE...

«Mme le Maire, je vous remercie de m'avoir accueilli pendant une semaine pour effectuer la mission «Argent de poche». Je remercie aussi l'équipe du service technique et plus particulièrement Didier LALY pour sa disponibilité et sa bienveillance. J'ai pris plaisir à réaliser ces tâches et si l'occasion se représente, je me permettrais de repostuler».

ATOUTS JEUNES



C'est avec enthousiasme et excitation que 43 enfants de 5 ans et plus se sont rendus au parc de loisirs «La Land Aux Lutins» à Landaul durant les vacances scolaires de Pâques. Au programme : filets Parcabout entre ciel et terre, cabanes, tyroliennes, karts à pédales, jeux en bois... bref, l'aventure en pleine nature !



On ne perd pas les bonnes habitudes... Une nouvelle initiation motocross avec Théo ROPTIN (école de motocross ROPTINMX) et le soutien des bénévoles de l'Association Motocross Guégonnaise (AMG) s'est déroulée sur le terrain du Pont Héro.

Vingt enfants de 7 à 11 ans ont (re)-découvert les sensations au guidon d'une motocross adaptée à leur taille pendant 1h30. De quoi graver de supers souvenirs ... ou se découvrir une passion !

ANIMATIONS SPORTIVES



Tournoi multisports avec au programme : thèque, épervier pour s'échauffer puis jeux collectifs (handball, tchoukball, basket, foot)



Découverte du tennis de table sous la houlette de François LORIC, président de l'association La Raquette Guégonnaise et de quelques joueurs bénévoles. 19 enfants se sont ainsi initiés à ce sport d'origine anglaise !



PASSAGE DU TOUR DE BRETAGNE CYCLISTE

Guégon a vu passer les 4ème et 5ème étapes de la célèbre course bretonne qui sert de tremplin aux meilleurs jeunes cyclistes pour accéder au monde professionnel.

C'est ainsi que les 28 et 29 avril, le peloton de course est passé dans la campagne et en plein centre-bourg et ont fait la joie des spectateurs. De nombreux bénévoles ont répondu présents afin d'assurer la sécurité des carrefours, notamment les fidèles du comité des Boucles Guégonnaises ! Un grand merci à eux !



ELECTIONS PRESIDENTIELLES : premier vote pour nos jeunes de 18 ans !



VIE DES ASSOCIATIONS COMITE DES FETES DE GUEGON



Toujours un vif succès pour les lotos de nos associations, ici celui du comité des fêtes de Guégon.

La salle était comble !

LES P'TITS POUCETS



L'association des assistantes maternelles guégonnaises n'a pas compté son temps pour organiser la traditionnelle chasse aux oeufs dans le bois de Coët By par un temps magnifique.

MUSIQUE A MONGRENIER : Concert «Monsieur, Madame» à Coët Bugat



Une imagination sans limite, un spectacle joyeux, touchant, engagé et drôle. «Monsieur et Madame» dispensent au public une réalité poétisée qui ne manque pas de nous faire rire et pleurer.

Les voix se mêlent avec bonheur, les personnalités nous emportent, les mots nous bousculent avec douceur et nous voici transportés dans un univers poétique, sincère et plein d'humanité. Bref, un spectacle «poëliticollaboratif»...

Retrouvez l'association Musique à Mongrenier sur les réseaux sociaux

Et le blog : <http://musicamongrenier.canalblog.com>

Mail : musiqueamongrenier@outlook.fr

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE : Belle affluence à la brocante de Pâques !

Belle journée pour les brocanteurs et les chineurs.

En espérant que chacun, chacune ait trouvé son bonheur dans tous ces trésors ressortis des greniers et des remises.



ACCA : SOCIETE DE CHASSE COMMUNALE



L'association de chasse, parmi les premières de l'unité de gestion secteur 6 du Morbihan, a organisé, avec la collaboration de la Fédération Nationale et son technicien Jean-Philippe GRUSON, la nouvelle formation sur la sécurité.

Ainsi, ses adhérents ont validé cette nouvelle formation obligatoire initiée par la récente mise en vigueur de la loi.

ESG FOOT BASKET

La traditionnelle soirée créole organisée par les ESG Foot/Basket le samedi 30 avril a été une réussite.

40 plats à emporter et 260 sur place. Un bon repas, une salle remplie, et une ambiance joyeuse et conviviale !



ECHOS DU MOIS

AMICALE FEDEREE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES



L'AFDSB du Pays de Josselin constate une belle solidarité des donateurs de sang, notamment sur la collecte d'avril à Guégon, pour répondre aux besoins quotidiens des malades (700 dons sont nécessaires quotidiennement en Bretagne).

ENDURO DE MOTOS ANCIENNES : De passage à Guégon

Les moteurs des vieilles motos ont vrombi à Taupont durant deux jours. Samedi 16 et dimanche 17 avril, le moto-club local a accueilli de nombreux motards à l'occasion de la première manche du Championnat de France d'enduro à l'ancienne.

Une partie du circuit passait à Guégon.

Ci-contre, deux motards devant la chapelle Saint Antoine.



VIE ECONOMIQUE

CHANGEMENT D'ENSEIGNE POUR LA SUPERETTE

La supérette Halles Dis déménage et change d'enseigne pour devenir «Votre Marché». Marie-Line et Marie sont heureuses de vous accueillir, place des Jardins d'Antan.

Epicerie, fruits et légumes, crèmerie, charcuterie, cave à bières, poulets rôtis le dimanche, huîtres en saison.

Merci à tous les bénévoles et services municipaux qui ont réalisé le déménagement.

Ouvert 7 jours / 7 : lundi 8h30-12h30 / 14h30-19h, du mardi au samedi 8h-19h30, dimanche 8h30-12h30. Tel : 02 97 75 63 79



LCZB : LES COUVREURS ZINGUEURS BRETONS



Quel est votre parcours, pouvez-vous vous présenter ?

Je me nomme Yannick BUCHET. J'ai commencé par un apprentissage de 2 ans chez les Compagnons du Devoir dont je suis sorti diplômé en 1995. Ensuite, j'ai pendant 25 ans, fait le « tour du bâtiment » en étant successivement :

- Chef de chantier
- Conducteur de travaux
- Responsable de production
- Gérant associé d'une société située à St Etienne (Rhône-Alpes) spécialisée dans la fabrication et la pose d'éléments de couverture-zinguerie.

Pourquoi s'installer à Guégon ?

Suite à ces diverses expériences, j'ai souhaité revenir en Bretagne pour être plus proche des miens. Le hasard, mais aussi de belles rencontres, ont de nouveau bien fait les choses, et m'ont aidé à trouver un lieu me permettant d'envisager et de concilier une création d'entreprise et une vie de famille.

Vos projets ?

La demande est tellement importante que pour y répondre, je suis donc déjà en recherche de nouveaux jeunes à partir de 18 ans souhaitant se former au sein d'un cadre sécurisant. Je recherche également des profils déjà expérimentés, en couverture ardoise, en couverture zinc et capables de conduire un chantier et une équipe.

En quoi consiste votre activité ?

Un «couvreur zingueur» maîtrise l'art du façonnage et de la pose des métaux. Il réalise : des couvertures et bardages en métal avec ou sans I.T.E. (Isolation Thermique par l'Extérieur) de type : Zinc, cuivre, inox, PLX, laiton, aluminium..., des ouvrages de zinguerie, quel que soit le support (ardoise, tuile et autres...) : abergements de cheminées, chenaux, gouttières, descentes d'eaux pluviales..., des travaux plus complexes : habillages de lucarnes, œil de bœuf, épis et autres ornements, l'entretien et la réparation de toitures. Et, ultime point, capital, il assure le nettoyage et le démoussage via un nouveau procédé écologique, uniquement à la vapeur, avec un effet immédiat et curatif.

Quel est votre ressenti depuis votre installation ?

J'ai très vite été conforté dans mon choix géographique. En effet, j'ai trouvé dans un périmètre proche, un tissu industriel, économique, compétent et efficace, indispensable au bon développement de l'entreprise.

Contact : 06 50 99 76 90 ou mail: yannick@les-couvreur-zingueur-breton.com

Site: les-couvreur-zingueur-breton.com

VIE LOCALE

MEDIATHEQUE PRE @UX BULLES

En mai, une exposition, prêtée par la médiathèque Départementale du Morbihan, a montré la diversité extraordinaire des insectes de l'ordre des Hyménoptères auquel appartiennent les abeilles, les bourdons, les guêpes et les frelons. L'abeille domestique était particulièrement mise en évidence ainsi que son rôle essentiel pour les êtres humains.



Accompagnés par Cécile WHITE, artiste et intervenante, les enfants de l'école Saint-Gildas ont imaginé leur « expo idéale » à la façon de Hervé TULLET, célèbre auteur-illustrateur, qui écrit pour le jeune public. Leur travail a été exposé du 25 mai au 25 juin.

SORTIE ATOUTS AGES : Sur la Côte de Granit Rose

Rires et bonne humeur étaient au rendez-vous lors de la sortie « Atouts âges » du 20 mai dernier. Une cinquantaine de personnes a profité de la journée organisée par la mairie de Guégon pour visiter la Côte de Granit Rose en Côtes d'Armor.

Le matin : balade guidée à Ploumanac'h sur le sentier des douaniers suivie d'un déjeuner au restaurant « La Vague » avec vue sur la plage de Trestaou et l'après-midi : découverte, en vedette, de l'Archipel des 7 îles.



MATINEE CITOYENNE : Nettoyage des cimetières

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes qui a participé au nettoyage des cimetières dans le cadre de la matinée citoyenne.

Les bénévoles étaient au nombre de 14 au bourg de Guégon, 12 à Coët Bugat et 8 à Trégranteur accompagnés des employés municipaux. Encore merci à eux pour ce beau travail dans la bonne humeur !

Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour la prochaine édition !



FORMATION A LA SECURITE ROUTIERE POUR LE PERSONNEL COMMUNAL



Dans le cadre de la journée départementale de la sécurité routière dans le Morbihan, un atelier a été organisé par notre référent et adjoint, Robert DANET, le mercredi 11 mai à Guégon pour rappeler les dangers de la route à nos agents municipaux.



Merci à tous les participants et acteurs de cette session pour ce moment d'échanges.

VIE DES ASSOCIATIONS

TWIRLING CLUB GUEGON

Retour en images sur le week-end du Twirling Club dans l'Orne pour les demi-finales du championnat de France nationale 3. Des sourires, de la convivialité, des souvenirs, des coaches et mini-coachs fières, des promesses de futurs bons résultats dans les années à venir avec les jeunes pousses.

Mais n'oublions pas les résultats du week-end : **Ambre AVISSE : 3ème place sur 15 Cadettes, Ambre JOSSE : 1ère place sur 15 Benjamines, Duo Benjamines : 1ère place sur 15, équipe Minimes : 1ère place sur 15.**



APEL-OGEC ECOLE SAINT GILDAS : VIF SUCCES POUR LA COLOR RACE !

L'organisation d'une color race était une première pour les membres de l'APEL de l'École St Gildas. Et ce fut une belle réussite ! Les bénévoles, sponsors, coureurs, marcheurs... tous furent satisfaits et enchantés par cette course. Joie et bonne humeur étaient au rendez-vous ! A refaire !!!



FNACA : CELEBRATION DE L'ARMISTICE DU 8 MAI 1945

La commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945 a été célébrée au monuments aux morts.

Elle a réuni, autour de Marie-Noëlle AMIOT, maire de Guégon, les élus, les anciens combattants de la FNACA, représentée par Joseph VIANNAIS, le major JOUET de la gendarmerie de Josselin, et la population.

Trois portes-drapeaux étaient présents : Joseph GOUGEON, Jean LALY et Jean-Jacques OLIVRO.



VTT CLUB : MARCHE GOURMANDE



La marche gourmande du VTT club s'est déroulée le 21 mai 2022. Pour cette nouvelle édition les participants se sont donnés rendez-vous à Coët Bugat pour arpenter les différents circuits proposés. 412 personnes adultes et enfants réunis ont apprécié le menu proposé tout au long du circuit. A l'année prochaine pour une nouvelle édition !

SAKURA KAN QUEGON

«Il y a eu de la sueur, du stress et beaucoup d'attente. Un passage de grade est toujours un moment délicat, émouvant et difficile, et ce quelle que soit la discipline pratiquée. Mais nos deux kenshis n'ont ni faibli, ni tremblé. Quelques enchaînements de katas et de technique plus tard ils recevaient avec plaisir et soulagement le verdict des arbitres : Nathalie IAFRATE et Frédéric MARTINET: 1er DAN

C'est une grande fierté pour notre club de compter deux gradés de plus. Félicitations à eux deux.»

Michel IAFRATE, président



COMITE DES FETES DE TREGRANTEUR



Samedi 14 mai, 23 équipes ont participé au concours annuel de palets... Félix SAMSON et Florent DESIGNE, co-présidents du comité des fêtes étaient heureux de pouvoir proposer à nouveau ce rendez-vous à Trégranteur, et toujours, dans la bonne humeur ! Un public nombreux était venu supporter les équipes !

BADMINTON GUEGONNAIS



Le vendredi 13 mai, les membres de l'association du badminton guégonnais ont organisé leur assemblée générale.

A cette occasion, Samuel LE SOURD, président du club, a passé la main à Manon LE ROUX. Elle habite à Guégon depuis 4 ans et s'est inscrite au club de badminton en septembre dernier. Après 8 ans à la tête de l'association, Samuel a souhaité laisser sa place pour des raisons professionnelles. Entourée d'une équipe solide, bienveillante et séduite par l'ambiance du club, Manon a pris la relève.

Il s'agit d'un club qui a été créé pour permettre aux gens de pratiquer cette discipline en loisir avec de l'entraide et toujours dans la bonne humeur.

Chaque adhérent s'est vu remettre sa veste avec le logo du club.

ESG FOOT-BASKET



Les 14 et 15 mai avaient lieu les finales départementales basket à St Martin/Oust où deux de nos équipes guégonnaises étaient en course. Les séniors filles A affrontaient l'équipe voisine de St Servant/Oust le samedi soir à 21h. Invaincues en championnat, elles n'ont pas réussi à gagner cette finale !

Les U11 mixtes, quant à eux, ont remporté la finale haut la main le dimanche matin à 9h30 !!! Avec zéro panier encaissé lors de ce match, ils ont été au top. Ce fut un super week-end sportif, convivial et festif.

LA FLECHE JOSSELINAISE



Au bois de Coët By, les archers de l'association La Flèche Josselinaise en action dans le cadre du concours tir 3D sur cible en mousse, qualificatif pour le championnat de France.

TRAVAUX



1-Rue St Cado : reprise d'un trottoir en enrobé pour un montant de 2434.80 € HT par l'entreprise KALON TP de St Gérard

2-Rognage de sept souches devant la médiathèque par MSV Multiservices de Josselin pour un montant de 678 € HT.

3-Marquages au sol PMR (salle des sports, salle du Halgouët, devant la mairie, église, WC publics, rue du Ponty et la maison de santé) par SMBA pour 2884.85 € HT.

ECHOS DU MOIS

SOUTIEN AUX JEUNES AGRICULTEURS

Ploërmel Communauté poursuit son soutien aux jeunes agriculteurs.

Le jeudi 19 mai a eu lieu la remise officielle des chèques d'aides aux nouveaux exploitants. Huit jeunes ont bénéficié du dispositif, représentants ainsi plusieurs communes, notamment Valentin NOEL de la Ferme Graines de Vie installé à Maubusson depuis 2020.

Bravo et merci à eux pour leur investissement sur notre territoire !



VISITE DE LA SENATRICE DU MORBIHAN, MURIEL JOURDA

Par une belle journée du mois de mai, Murielle JOURDA, sénatrice, est venue découvrir notre belle commune.

Après avoir visité l'église, Madame le Maire et Madame JOURDA sont allées voir les chantiers en cours.

Lors de cette rencontre, différents sujets, qui interrogent beaucoup les élus en ce moment, ont été abordés : l'avenir des finances publiques, la loi climat et résilience...

Merci Madame JOURDA pour ce bel échange !



GLENN HOEL ENFANCE MALTRATEE



Henri ROUILLARD alias GLENN HOEL représente une association du même nom ayant pour mission d'intervenir dans les écoles, collèges et lycées pour prévenir les jeunes et les adultes des dangers des écrans, des réseaux sociaux, du cyber-harcèlement.

Les activités de l'association sont très bien suivies sur le site www.glenn-hoel.com, Facebook (646 abonnés) et Youtube avec principalement les chansons : « Droits et devoirs », « A l'école », « Vivre Ensemble » et « Respect » qui sont apprises dans de nombreuses écoles en France.

DE LA TRANS 56 VERS LA FETE DE L'EQUIBREIZH



Le Comité Départemental de Tourisme Equestre a proposé 4 jours de randonnée en étoile au départ de Josselin.

Randonneurs à cheval ou en attelage étaient au rendez-vous pour traverser les communes de Guégon, Josselin, Guillac, Lizio, Lantillac entre autres et re-découvrir les petits chemins boisés dans un esprit de convivialité retrouvée après 2 années blanches.

DELIBERATIONS DU 8 JUIN 2022

Indemnité de gardiennage des églises

Madame le Maire expose à l'assemblée qu'une circulaire du 8 janvier 1987 a précisé que le montant maximum de l'indemnité allouée aux préposés chargés du gardiennage des églises communales pouvait faire l'objet d'une revalorisation annuelle. Le Conseil municipal demande à Madame le Maire de verser à Monsieur le Recteur de Guégon, les indemnités de gardiennage d'églises de l'année 2022, d'un montant de 474,22 €.

Jurés d'assises 2023 – Tirage Au Sort

Conformément à l'arrêté préfectoral du 26 avril 2022 fixant le nombre de jurés devant composer le jury d'assises du Morbihan pour l'année 2023, il a été procédé publiquement au tirage au sort de trois électeurs.

Désaffectation et cession d'un chemin rural (La Ville Gleuhiel)

Un particulier fait savoir qu'il souhaite acquérir une parcelle communale partiellement enclavée dans sa propriété à La Ville Gleuhiel, acquisition indispensable pour pouvoir lancer son activité avicole, au titre de la biosécurité.

Cette parcelle est l'ancien chemin d'exploitation n°246, d'une superficie de 740 m² et appartient au domaine privé communal. Voie sans issue, il dessert les terres du demandeur et d'un tiers qui accède à ses parcelles par la voie communale n°113.

Le Conseil municipal décide, sous réserve de l'installation professionnelle du demandeur :

- De désaffecter de l'usage du public le chemin rural dit « de La Ville Gleuhiel » et de le céder au prix de 1300,00 € ;
- Que tous les frais, droits et honoraires afférents à cette cession (notaire, géomètre...) seront intégralement à la charge de l'acquéreur.

Désaffectation et cession d'un chemin rural (Le Goulivard)

Des particuliers, demeurant au village du Goulivard, souhaitent acquérir une parcelle communale enclavée dans leur propriété, acquisition indispensable afin de pouvoir clôturer leur terrain. Cette parcelle, dépendance du chemin rural n°111, dit « du Goulivard » d'une superficie d'environ 197 m², appartient donc au domaine privé communal.

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide de céder ladite parcelle aux demandeurs au prix de 355,00 € ;
- Dit que tous les frais, droits et honoraires afférents à cette cession (notaire, géomètre...) seront intégralement à la charge des acquéreurs.

Ilot urbain – Avenants

Madame le Maire cède la parole à Monsieur Jean-Paul CARAFRAY, qui expose :

Dans le cadre des travaux actuellement en cours pour la restructuration d'un îlot urbain, rue du 20 juin 1944, il convient de passer différents avenants relatifs à des ajouts, modifications ou annulations de travaux, selon le détail suivant :

- Lot 00 : terrassements : - 20 967,30 € HT ;
- Lot 02 : gros-œuvre : - 4 450,00 € HT ;
- Lot 03 : charpente : - 2 700,00 € HT ;
- Lot 04 : étanchéité : + 923,26 € HT ;

Lot 05 : menuiseries extérieures : - 3 586,00 € HT ;

Lot 06 : menuiseries intérieures : + 654,08 € HT ;

Lot 11 : serrurerie : - 4 250,00 € HT ;

Lot 12 : plomberie-sanitaires : - 12 197,25 € HT ;

Lot 13 : électricité : + 4 507,54 € HT.

Le Conseil municipal valide ces avenants pour un solde total en moins-value de 42 065,67 € HT.

Désignation d'un correspondant « Incendie & Secours »

Madame le Maire expose que la loi dite « Matras », n° 2021-1520 du 25 novembre 2021, visant à consolider notre modèle de sécurité civile, prévoit qu'un correspondant « incendie et secours » doit être désigné dans les Conseils municipaux des communes qui ne disposent pas d'Adjoint au Maire ou de Conseiller municipal chargé des questions de sécurité civile.

Le correspondant incendie et secours est l'interlocuteur privilégié du service départemental d'incendie et de secours dans la commune sur les questions relatives à la prévention, la protection et la lutte contre les incendies.

Le Conseil municipal désigne M. Jean-Paul CARAFRAY « correspondant incendie et secours ».

Modification du tableau des effectifs au 8 septembre 2022 – Service administratif

Madame le Maire informe le Conseil municipal de la nécessité de modifier le tableau des effectifs en raison du changement de grade d'un agent du service administratif. Elle propose au Conseil municipal de supprimer un poste de rédacteur et de créer un poste de rédacteur principal de 2ème classe à compter du 8 septembre 2022.

Le Conseil municipal approuve la suppression et la création de postes proposées par Madame le Maire, à compter du 8 septembre 2022 ;



VIE LOCALE

CONCOURS PHOTOS FACEBOOK : REMISE DES PRIX



Pour la 2ème année consécutive, le concours-photos Facebook «Comme un air de printemps à Guégon» fut lancé en avril. Mis en ligne sur le Facebook de la commune, une trentaine de clichés sur le thème du printemps, a subi le vote des internautes. Trois photos se sont détachées du lot et leurs auteures se sont vues remettre un prix.

1er prix : Catherine CALMET avec 129 «J'aime», 2ème prix : Stéphanie NOEL avec 83 «J'aime», 3ème prix : Anca LICHE avec 77 «J'aime»

GUEGON, TERRE DE JEUX

La commune de Guégon a été labellisée «Terre de jeux - Paris 2024».

A ce titre, Erwan GILLET, notre animateur sportif, en collaboration avec l'école St Gildas, également labellisée, a mis en place la journée de l'olympisme et du paralympisme, le 23 juin.

Ainsi, chaque enfant de l'école avait préparé un mot, une phrase ou un dessin, sur le thème de la paix qu'ils ont pu accrocher sur un fil le temps de leurs activités sportives.

Puis, chaque dessin a été exposé le long de la barrière de la médiathèque.

D'autres évènements suivront d'ici l'objectif JO Paris 2024.



DEPOT DE GERBE AU MONUMENT DU PONT JOSSELIN



[...] Nous sommes rassemblés aujourd'hui devant ce monument pour témoigner aux cinq victimes et à leur famille notre admiration et notre reconnaissance, et leur assurer la pérennité de nos sentiments.

Gardons le souvenir de celles et ceux qui sont morts pour défendre notre liberté, et expliquons à nos enfants leur sacrifice.

Gardons le souvenir de celles et ceux qu'on a déportés et torturés, et expliquons à nos enfants leur souffrance.

Expliquons-leur enfin que la plus grande valeur de l'Homme, qui est ancrée au plus profond de chacun, est celle qu'on nomme «Liberté». [...]

(Extrait du livret «Regards sur le 20 juin 1944 à Guégon... 70 ans après»)

VIE DES ASSOCIATIONS

ESG FOOT-BASKET : Assemblée générale

De la convivialité, des parents présents aux côtés des bénévoles et des résultats honorables. Merci pour l'investissement de tous pour continuer à faire vivre le club !



GROUPEMENT DES JEUNES DU PAYS DE JOSSELIN : les U17 en finale



Finale District Coupe du Morbihan pour nos U17

Bravo pour votre beau parcours ! Belle cohésion d'équipe !

Une défaite certes mais une envie de réussir qui soude une équipe.

Soyez fiers de vous !

ACCA SOCIETE DE CHASSE

Assemblée générale et sécurité à la chasse

L'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) a tenu son assemblée générale et a effectué en avril une formation sécurité avec la participation de 77 chasseurs. En effet, la sécurité de tous est une priorité en maîtrisant au mieux les actions de chasse afin d'éviter tout accident.



Fête de l'étang



Dans le cadre de la journée nationale de la pêche, un lâcher de truites a été organisé à l'étang de Bisoizon. Cent kilos de truites avaient été déversés quelques jours auparavant.

Les bénévoles de l'ACCA Guégon et l'Hameçon Josselinais ont participé activement à l'organisation de cette fête de l'étang, en collaboration avec la mairie. Gwénolé ROUSSEAUX de la fédération de pêche du Morbihan a proposé tout au long de la journée, une initiation à la pêche pour les plus jeunes avec la découverte des différentes techniques de pêche et des variétés de poissons qui peuplent l'étang.

AVEL NEVEZ : FETE DE LA MUSIQUE, une première réussie pour nos jeunes bénévoles !



Le samedi 25 juin, la toute nouvelle association Avel Nevez, a organisé son premier évènement : la fête de la musique. Une belle réussite tant au niveau du choix des groupes (Laure SALAUN, Bob & Flanagan, L'Hyr, Maracujah, S:Ø) que dans l'organisation. Voici leur ressenti et encore bravo à eux !

«Pour notre premier évènement et notre première organisation de la Fête de la musique de Guégon, nous sommes très fiers et n'avons eu que des retours positifs. Nous souhaitons remercier toutes les personnes venues assister à notre évènement ainsi que la municipalité de Guégon, le service technique, l'intégralité des bénévoles, les différents artistes et régisseurs.

Tous vos avis et vos conseils nous permettent d'avancer afin de réussir au mieux nos manifestations. Nous espérons que cette fête de la musique vous a plu et on vous donne rendez-vous l'année prochaine pour notre prochaine édition. N'hésitez pas à rester à l'écoute car nous avons prévu d'autres évènements afin de dynamiser un maximum notre merveilleuse commune.

Nous vous donnons rendez-vous dans nos futurs projets !»

L'équipe Avel Nevez



Quelques élus et une partie de l'association Avel Nevez

ASSOCIATION MOTOCYCLISTE GUEGONNAISE (AMG)



Participation aux 24h Moto Tout-Terrain !

2022 marquait le retour de l'épreuve mythique des 24H Moto Tout-Terrain à Pleyber Christ (29) et l'AMG y a engagé un équipage 100% Guégonnais ! Une belle aventure humaine et sportive avec un objectif atteint, celui de rallier l'arrivée.

Le club se porte bien avec 47 licenciés et une fréquentation du circuit toujours constante grâce au travail de nos bénévoles.

On poursuit notre développement en 2023 en accueillant un éducateur, Adrien LAMOUR.

L'AMG l'accompagnera dans le cadre de sa formation au DEJEPS, spécialité Perfectionnement Sportif.

PASSE LA SECONDE - GYM RYTHMIQUE ET SPORTIVE



Le gala de fin de saison de GRS a séduit le public. Les gymnastes ont fait virevolter rubans, cerceaux, ballons, cordes et massues au gré de la musique.

Merci pour leurs belles prestations et merci aux bénévoles de l'association.

Rendez vous la rentrée prochaine !

TWIRLING CLUB GUEGON : RETOUR SUR LES FINALES A VALENCE



Voici les résultats complets des athlètes du Twirling club de Guégon aux finales du championnat de France N3 à Valence.

Duo Minime : Victoria DENOVAL et Léonie TRÉGARO 12ème sur 15

Solo Benjamine : Ambre JOSSE 3ème sur 15

Solo cadette: Ambre AVISSE 10ème sur 15

Équipe mimine : Arwenn LAURENT, Chloé MANDART, Lise RIBOUCHON, Victoria DENOVAL, Léonie TRÉGARO et Ambre JOSSE 4ème sur 15.

Un grand merci à leur entraîneur Cristina FAUCHEUX qui leur a permis d'arriver jusqu'à cette belle finale !

APEL-OGEC ECOLE SAINT GILDAS : Jour de hermesse



CLUB DE MARCHE GUEGONNAIS



Pour terminer la saison de randonnées, le club de marche est parti à la journée.

Et c'est sur le secteur de St Goustan-Le Bono que le petit groupe de randonneurs amateurs est parti à la découverte de ce joli coin du Golfe du Morbihan.

TRAVAUX - AMENAGEMENTS

Une nouvelle structure est installée à l'aire de jeux, destinée aux enfants de 6 mois à 4 ans.

Le montant de ce nouvel aménagement est de 20 883,58 € HT (dont 1000 € pour l'agrandissement de la superficie au sol).

Réalisation : SDU de Locminé.



ECHOS DU MOIS

COMICE AGRICOLE DU PAYS DE L'OUST ET DU LIÉ

Le comice du Pays de l'Oust et du Lié s'est déroulé le samedi 4 juin 2022 à Cadoret en Pleugriffet. Une très belle reprise après deux années d'interruption. Les plus belles vaches du secteur ont été présentées avec fierté par les éleveurs.

17 élevages étaient présents : 40 vaches de race Prim'Holstein, 12 de race Montbéliardes, 2 de race Blondes d'Aquitaine et 8 veaux présentés par des enfants d'éleveurs. La race de trait Breton était également représentée avec 6 chevaux.

Au cours de la journée, il y a eu le concours des vaches, la présentation des petits veaux, une exposition de matériels agricoles, un concours de dessins avec les enfants de l'école de Pleugriffet, des promenades à poneys...de quoi ravir tout le monde.

CONCOURS HOLSTEINS - Résultats

Catégorie ESPOIR - Championne : PONTIAC de l'Earl du Vieux Chêne (Réguiny), Meilleure mamelle : RACLETTE de l'Earl AMIOT (Guégon)

Catégorie JEUNE - Championne : OROLE du Gaec LE FEBVRIER (Forges de Lanouée) ; également élue Grande Championne, Meilleure Mamelle : OPALINE du Gaec du Beauséjour (Forges de Lanouée)

Catégorie ADULTE - Championne : PEER OR du Gaec LE FEBVRIER, Meilleure Mamelle : JIANA du Gaec du Vallon (Réguiny)

Meilleure laitière - GIBOULEE de l'Earl AMIOT (Guégon)

CONCOURS MONTBELIARDES - Résultats

Catégorie JEUNE - Championne et Meilleure Mamelle : PRINTEMPS du Gaec LE FEBVRIER ; également élue Grande Championne.

Catégorie ADULTE - Championne : VIOLETTE du Gaec du Plaisir (Evellys), Meilleure Mamelle : KERMESSE du Gaec du Plaisir.



VIE LOCALE

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE



Six jeunes nés en 2005 ont été recrutés dans le cadre du dispositif Argent de Poche. Différentes missions leur ont été confiées au sein des services espaces verts et entretien.

AU SERVICE ESPACES VERTS : Roman LE BRETON du 4 au 15 juillet et Quentin BAUCHE du 18 au 29 juillet ont découvert les différentes tâches de nettoyage et d'entretien des massifs fleuris et des espaces paysagers aux côtés de Thomas MAILLARD et Didier LALY.

AU SERVICE ENTRETIEN : Du 18 au 29 juillet, Loane DENIS et Kleden EVAIN ont, quant à eux, aidé Mathilde MOISO dans le nettoyage des locaux communaux (mairie, médiathèque, agence postale, salles...).



TEMOIGNAGE de Roman

«A l'occasion du dispositif Argent de Poche, mes missions étaient l'arrosage des jardinières et massifs de la commune et l'entretien des cimetières.

Je remercie Mme le Maire ainsi que Didier LALY pour leur bienveillance ainsi que leur disponibilité.»

TEMOIGNAGE de Quentin

«Durant ces deux semaines, j'ai pu approfondir mes connaissances professionnelles et techniques en étant avec Didier LALY, responsable des espaces verts, en découvrant des noms de plantes adventices.

Domage que nous n'ayons pas le droit d'utiliser le matériel technique. Etant déjà venu en stage de 3ème, je trouve qu'il y a une bonne ambiance avec les employés.

Je conseille à tous les jeunes de faire cette expérience car cela nous permet de voir le milieu professionnel.»



TEMOIGNAGE de Loane

«J'ai découvert pour la première fois le dispositif argent de poche et je n'ai pas été déçue. Il est difficile de ne pas s'y plaire quand il y a un bon esprit d'équipe et une ambiance au top ! Merci à Mathilde pour les deux semaines passées à découvrir le service entretien des salles.»

TEMOIGNAGE de Kleden

«Très bon accueil. On ne se s'ennuie jamais. Personnellement, j'ai bien aimé le dispositif et j'encourage les jeunes à le faire.»

MEDIATHEQUE PRE @UX BULLES



L'opération « Les livres se font la malle » a proposé tout l'été plus de 250 ouvrages pour enfants et adultes.

Le principe était simple « J'emprunte, le lis, je redépose ».



Le mercredi 13 juillet, 18 enfants ont participé à l'éveil musical (instruments, histoires en musique) suivi d'une boum de 10h30 à 12h pour les 3-5 ans et de 14h à 16h pour les 6-12 ans.



Le mercredi 20 juillet, c'était séance cinéma pour 16 enfants. Le matin, les 3-5 ans ont regardé le voyage extraordinaire de Samy, et les 6-12 ans l'après-midi ont vu Bigfoot Junior.

Tout l'été, une exposition-photos a été installée sur les bords de l'étang de Bisoizon.

Elle présentait la mini-ferme et le jardin potager de Marie et Olivier DAMASIO, jardiniers maraîchers à La Ville Ruaud.



ANIMATIONS SPORTIVES



Pour démarrer les grandes vacances, 14 enfants étaient réunis à la salle des sports afin de participer au premier tournoi multisports le mardi 12 Juillet. De 6 à 13 ans, les enfants ont pu s'amuser en pratiquant plusieurs disciplines : handball, loup, jeux de coopération, dauphins- dauphines, football. Une bonne entrée en matière pour les vacances !

PASSAGE DE LA COURSE JOSSELIN-CRUGUEL

Cette année, la course a changé de sens ! En effet, le départ était au pied du château de Josselin pour un circuit de 10 km direction Cruguel. Le premier arrivé a bouclé le circuit en 35 mn, le dernier en 1h24.

Remise des prix par David BOULVAIS, maire de Cruguel, Marie-Noëlle AMIOT, maire de Guégon et Paul MOLAC, député.

Yannick et Jean-Paul à l'arrivée !



ATOUTS JEUNES : retour sur la journée au parc Astérix

Affluence record pour LA grande sortie de l'été au Parc Astérix : 98 enfants de 8 à 17 ans se sont rendus à Plailly dans l'Oise pour aller à la rencontre des très célèbres irréductibles Gaulois, Astérix et Obélix !

Il aura fallu s'armer de patience lors des inscriptions à la mi-juin. Afin de satisfaire le plus grand nombre de jeunes Guégonnais, la municipalité a opté pour deux cars. Il n'en fallait pas moins au vu de la longue file d'attente des parents.

Et le Jour J est arrivé, jeudi 21 juillet. Le rendez-vous était fixé à 3h30 pour un départ à 4h ! Les enfants, pour certains, ont pu finir leur nuit dans le car...

Nous sommes arrivés à 10h30 à l'entrée du parc. Après l'organisation des groupes, le passage pour aller chercher les billets (qui ne fut pas une mince affaire...), à nous le parc !!!

La journée est passée très très vite, l'ensemble des attractions phares ont été faites (Goudurix, Tonnerre de Zeus, Pégase Express, Discobélix, Oziris... pour les plus téméraires).

19h, il était temps de se retrouver tous aux cars direction la maison. Arrivés aux environs de 2h du matin, personne n'a demandé son reste pour rentrer chez soi. Les enfants ont été très disciplinés, patients et courageux. Grand merci à nos parents accompagnateurs, qui ont géré les groupes au top !



VIE DES ASSOCIATIONS

ESG FOOT BASKET : le tournoi de palets



Le traditionnel tournoi de palets organisé par les ESG Foot-Basket a eu lieu le samedi 9 juillet. 29 inscrits en individuel le matin et 64 doublettes l'après-midi se sont affrontés sous un soleil de plomb. Ce fut une belle journée réussie !

COMITE DES FETES DE QUEGON : la soirée du 13 juillet



Une superbe soirée d'été pour le retour du feu d'artifice à Guégon après 2 ans d'absence !

La soirée fut festive et les spectateurs au rendez-vous ! Dom a animé le bal avant et après le feu, la buvette a coulé à flots ; la convivialité et la bonne humeur étaient de mise.

La municipalité et les bénévoles du comité des fêtes de Guégon avaient mis tout en oeuvre pour assurer la sécurité des tirs au vu de la sécheresse de la période.

TWIRLING CLUB QUEGON



Les athlètes ont clôturé leur saison exceptionnelle et ont remercié leur coach. Quant aux membres du bureau et les parents, ils se sont unis pour offrir une belle chorégraphie. Merci pour ce beau spectacle !!!

Sans oublier la Guégon's Team qui prend le relais pour aider et encadrer les jeunes pousses.

Car oui ! la relève est là et les grandes juniors continuent de progresser.



DELIBERATIONS DU 31 AOÛT 2022

Maison d'assistantes maternelles - Attribution des marchés

Mme le Maire cède la parole à Mme Corinne PERRÉ, Adjointe, qui expose :

La commission des marchés publics à procédure adaptée, réunie le 29 août 2022, a proposé l'attribution des lots du marché de travaux d'aménagement de la Maison d'Assistantes Maternelles, au n°11 rue du vingt juin 1944.

Après en avoir délibéré, par quinze voix « pour » et quatre abstentions (élus de la minorité : Jean-Marc DUBOT, Nathalie BOUCHER, Myriam VIANNAIS, Bertrand LE BRAZIDEC), le Conseil municipal autorise Mme le Maire à signer les marchés publics suivants :

Lot 01 : Désamiantage - Démolition

SARL DEMOLITION BRETAGNE SERVICES (DBS) à Treffléan, montant du marché : 34 100,75 € HT.

Lot 02 : Gros-œuvre

SARL CONSTRUCTIONS ANTOINE à Plumelec, montant du marché : 116 422,18 € HT.

Lot 03 : Charpente bois

EURL BRIERO à Mauron, montant du marché : 25 127,24 € HT.

Lot 04 : Couverture ardoises

EURL BRIERO à Mauron, montant du marché : 23 209,28 € HT.

Lot 05 : Menuiserie extérieure aluminium - Serrurerie

SAS MIROITERIE DU BLAVET à Saint Thuriau, montant du marché : 33 157,47 € HT.

Lot 06 : Menuiserie intérieure

SCOP MENUISERIE THETIOT à Val d'Oust, montant du marché : 29 570,50 € HT.

Lot 07 : Cloisonnement - Isolation

PIKARD SAS PICARD à Ploemel, montant du marché : 42 391,27 € HT.

Lot 08 : Plafonds suspendus

ENTREPRISE EMMANUEL COYAC à Vannes, montant du marché : 3 375,00 € HT.

Lot 09 : Revêtement de sol - Faïence

SARL LE BEL et ASSOCIÉS à Malestroit, montant du marché : 21 425,20 € HT.

Lot 10 : Peinture – Revêtement mural - Nettoyage

SARL PEINTURE JOSEPH NIZAN à Sérent, montant du marché : 14 779,63 € HT.

Lot 11 – Electricité – Courants forts – Courants faibles

ETS DAERON SAS à Lorient, montant du marché : 44 344,05 € HT.

Lot 12 – Chauffage - Ventilation - Plomberie

SARL FLUIDES ET MAINTENANCE DE L'OUEST à Quessoy, montant du marché : 56 221,00 € HT.

Projet de création d'une unité PLH TRAITEUR à Josselin

Madame le Maire expose :

Une consultation du public a eu lieu du 26 juillet au 24 août 2022 en mairie de Josselin, concernant le projet présenté par le directeur de la société PLH TRAITEUR, en vue de l'extension du site et la création d'une nouvelle unité de fabrication de plats cuisinés à l'adresse suivante : ZI La Rochette – 24 rue des Roches – 56120 Josselin. Cette consultation a lieu dans le cadre de la procédure d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la

demande d'enregistrement présentée par M. le directeur de la société PLH TRAITEUR.

Ilot urbain – Avenants aux marchés de travaux

Madame le Maire cède la parole à Monsieur Jean-Paul CARAFRAY, qui expose :

Dans le cadre des travaux actuellement en cours pour la restructuration d'un ilot urbain, rue du 20 juin 1944, il convient de passer plusieurs avenants, positifs et négatifs, suite à diverses modifications décidées au cours du chantier.

Le Conseil municipal approuve les avenants suivants

Avenant au lot n°4 « couverture - étanchéité » (SAS DENIEL ETANCHEITE) pour modification de la réalisation de la toiture d'un auvent : moins-value de 1 535,66 € HT.

Avenant au lot n°8 « panneaux isothermes » (NORISO SA) pour la fourniture d'une rampe en aluminium pour permettre le passage de chariots dans la boulangerie : plus-value de 985 € HT.

Avenant au lot n°9 « revêtements de sols » (SAS CRA) pour modification du revêtement des sols dans les logements neufs et la boulangerie : plus-value de 4 355,11 € HT.

Avenant au lot n°12 « plomberie ventilation » (SARL FMO) pour l'installation d'une douche dans les sanitaires de la boulangerie : plus-value de 2 471,74 € HT.

Désaffectation et déclassement d'un délaissé de voie communale – Rue Saint Pierre

Madame le Maire expose :

Des particuliers, propriétaires pour moitié chacun d'une maison sise aux n°1 et n°3 rue saint Pierre, dans le bourg de Guégon, souhaitent acquérir, chacun pour partie, le délaissé communal situé devant leur maison. Ce terrain de 145 m² est principalement enherbé et est depuis longtemps utilisé de manière privative par les propriétaires de la maison.

Le Conseil municipal décide de désaffecter à l'usage du public et de déclasser le délaissé de voirie situé devant la maison sise au n°1 et n°3 rue saint Pierre et de le céder aux deux riverains au prix de 12,41 € le m², valeur estimée par les Domaines. Tous les frais, droits et honoraires afférents à cette cession (notaire, géomètre...) seront intégralement à la charge des acquéreurs.

Résidence La Clef des Champs – Cession de lots

Madame le Maire cède la parole à Monsieur Samuel GUILLAUME, qui expose :

Des particuliers souhaitent acquérir différents lots du lotissement communal « Résidence La Clef des Champs » :

Lot n°1 d'une contenance de 600 m² au prix de 27 € TTC le m², soit 16 200 € TTC.

Lot n°3 d'une contenance de 661 m² au prix de 27 € TTC le m², soit 17 847 € TTC.

Lot n°5 d'une contenance de 745 m² au prix de 20 € TTC le m², soit 14 900 € TTC.

Lot n°7 d'une contenance de 665 m² au prix de 27 € TTC le m², soit 17 955 € TTC.

Lot n°8 d'une contenance de 529 m² au prix de 27 € TTC le m², soit 14 283 € TTC.

Lot n°9 d'une contenance de 437 m² au prix de 27 € TTC le m², soit 11 799 € TTC.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte la cession de ces 6 lots.



Cession d'un bâtiment communal - 9 place du Général De Gaulle

Madame le Maire expose :

La commune possède une maison d'habitation mitoyenne, située au n°9, place du Général de Gaulle, sur un terrain d'une contenance de 130 m². Un particulier souhaite l'acquérir.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la cession de ce bâtiment au prix de 40 000 €, les frais d'acte en sus étant à la charge de l'acquéreur.

Clôture du budget Annexe du lotissement de Coët-Bugat

La commune de Guégon a lancé une opération d'aménagement dénommée « lotissement de Coët-Bugat » et créé un budget annexe en 2007.

L'ensemble des lots ayant trouvé acquéreurs, les dépenses et recettes sont définitivement closes.

La balance comptable présente aujourd'hui des soldes nuls, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de clôturer le budget annexe « lotissement de Coët-Bugat » au 31 août 2022.

Adoption de l'instruction comptable M57 au 1er/01/ 2023

Madame le Maire expose :

La M57 est l'instruction budgétaire et comptable la plus récente, la plus avancée en termes d'exigences comptables et la plus complète. Elle a été conçue pour retracer l'ensemble des compétences susceptibles d'être exercées par les collectivités pour améliorer la lisibilité et la qualité des budgets et des comptes publics locaux.

Elle permet le suivi budgétaire et comptable d'entités publiques locales variées, appelées à gérer des compétences relevant de plusieurs niveaux.

Considérant l'avis favorable du comptable public en date du 12 juillet 2022,

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'appliquer l'instruction budgétaire et comptable M57 pour le Budget Principal à partir de l'exercice 2023 (référentiel simplifié).

Riv(Ploërmel Communauté) – Police Pluricommunale

Madame le Maire cède la parole à M. Robert DANET, qui expose : Ploërmel Communauté déploie, à partir du 1er septembre 2022, le réseau RIV (Réseau Intercommunal de Voyage) sur l'ensemble des communes du territoire intercommunal, que ce soit via des lignes régulières ou du transport à la demande.

Ploërmel Communauté, ne disposant pas du pouvoir de police, a travaillé sur un projet de convention qui vise à donner un cadre lorsqu'une intervention est nécessaire en matière de sécurité. Les interventions peuvent concerner une dégradation sur un arrêt, un comportement inapproprié ou encore un contrôle de titres de transport. Il est utile de fixer les modalités de ces interventions même si elles restent rares et ponctuelles.

Le Conseil municipal approuve le projet de convention de prévention et de sécurité relative au RIV.

Demande de subvention – Association Le Café de l'Audience

Madame le Maire expose :

L'association « Le Café de l'Audience », basée à Treganteur, sollicite de la commune une subvention pour le financement de ses activités et des animations qu'elle organise.

Les subventions ayant été accordées aux associations par

délibération du 2 février 2022, elle propose d'attribuer une somme de 100 € à titre de soutien au lancement de la nouvelle association et de reporter l'attribution d'une subvention annuelle au début de l'année prochaine, période habituelle de vote des subventions aux associations.

Le Conseil municipal, approuve cette proposition.

Demande de subvention départementale exceptionnelle 2022 - Ilot urbain

Madame le Maire expose :

Par courrier en date du 12 août 2022, le Président du Conseil départemental du Morbihan informe qu'il va proposer aux élus départementaux de voter une aide exceptionnelle pour les communes de moins de 10 000 habitants. Cette aide concernera les travaux de voirie et les projets d'aménagement de centre-bourg.

Elle propose au Conseil municipal de solliciter cette aide au titre des travaux de voirie réalisés cette année dans le cadre de l'ilot urbain (aménagement de la rue du 20 juin 1944, création de la place des Jardins d'Antan et du cheminement piétonnier), pour un total de 372 955,81 € HT (346 703,66 € HT pour le lot n°00 « aménagement extérieur », entreprise COLAS, et 26 252,15 € HT pour le lot n°14 « paysage », entreprise ID VERDE).

Le Conseil municipal approuve cette proposition.



VIE LOCALE

A DIMANCHE SUR LE CANAL



Quoi de mieux qu'un pique-nique en famille ou entre amis pour découvrir ou redécouvrir le simple bonheur de passer un dimanche au bord de l'eau ?

Ce fut chose faite le dimanche 7 août ! La commune de Guégon avait installé, sous les arbres, des tables et des bancs, à proximité de l'Oust (canal de Nantes à Brest). Elle a offert également l'apéritif.

Puis, chacun fut libre de passer son après-midi à faire la sieste, discuter ou jouer à des jeux en bois mis à disposition pour l'occasion.



DISPOSITIF ARGENT DE POCHE



Du 1er au 12 août, Alyssia RENAUD a découvert les tâches quotidiennes de Mathilde MOISO au sein des locaux communaux (mairie, médiathèque, agence postale, salles...).

TEMOIGNAGE de Alyssia

« Cette expérience de deux semaines m'a permis de découvrir le monde du travail. Je souhaite remercier la commune de m'avoir donné l'opportunité de participer au projet Argent de Poche.

J'ai pu me rendre compte du travail et de l'organisation que les agents communaux fournissent pour entretenir les divers locaux de la commune.

Je remercie Mathilde MOISO de m'avoir bien accueillie et d'avoir su me mettre à l'aise dans les tâches que j'ai réalisées. »



Alexis MALARD, aux côtés de Didier LALY a découvert l'entretien des espaces verts et les différentes tâches de nettoyage et entretien des massifs fleuris et des espaces paysagers.

TEMOIGNAGE de Alexis

« J'ai pu effectuer deux semaines aux côtés de Jean-Marie, Didier, Thomas et Erwan et réaliser différentes tâches comme l'entretien des parterres, l'utilisation du souffleur... »

Cette expérience m'a permis de découvrir le monde du travail, ce fut une expérience intéressante. Je remercie tout le personnel pour son accompagnement. »

ACTIVITES SPORTIVES : tournoi multisports, handball et cirque

Le jeudi 11 août, 16 enfants de 6 à 13 ans se retrouvaient pour participer à une initiation «cirque». Rigolade, partage, entraide et découvertes étaient les maîtres-mots de cette journée qui a amusé autant les grands que les petits autour d'un parcours de motricité, d'équilibre, jeu de quilles, diabolo, assiettes et jonglage.

Une semaine après, 14 enfants participaient à l'initiation handball. Heureux de se défouler dans une activité collective, les jeunes découvrent ou redécouvrent les spécificités du handball. Le tournoi de fin d'activités s'est joué dans la bonne humeur mais avec un esprit compétitif pour toutes les équipes.

Pour clôturer ces vacances sportives, une semaine avant la reprise de l'école, un tournoi multisports, cher aux enfants, était organisé. 24 enfants de 6 à 13 ans se sont affrontés dans une ambiance de camaraderie autour du tchoukball, football, handball et jeux traditionnels.

Erwan GILLET, éducateur sportif, remercie tous les enfants présents pour leur bonne humeur et l'envie de découvrir de nouvelles activités.



SORTIE ATOUTS JEUNES : Le P'tit Délire à Ploëmel

La dernière sortie Atouts Jeunes de l'été avait pour destination Le P'tit Délire à Ploëmel. 53 enfants de 5 à 15 ans sont donc partis à la journée profiter du parc de loisirs sous un soleil des plus ardents !

Heureusement, l'espace aquatique et le Parcabout dans la forêt ont permis de se rafraîchir dès que le besoin s'en faisait sentir.



VIE DES ASSOCIATIONS

COMITE DES FETES DE COET BUGAT : retour sur la fête champêtre de Penroc



«Le 21 août, a eu lieu la traditionnelle fête champêtre du moulin de Penroc. La reprise n'était pas évidente, après deux années d'absence dues au Covid et la pluie qui s'est invitée dans la matinée. Malgré cela, nous avons passé une très bonne journée.

De nombreuses personnes ont répondu présentes pour venir déguster la bonne soupe de légumes le midi ainsi que les tripes du soir cuites au feu de bois dans les chaudrons. Les bénévoles ont servi un peu plus de 1000 repas entre le midi et le soir.

Nous avons d'ailleurs accueilli de nouvelles recrues, beaucoup de jeunes bénévoles qui sont venus nous prêter main forte et donner un nouveau souffle à la fête.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui ont œuvré à la réussite de cette fête ainsi que toutes les personnes qui ont participé à cette journée.»

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE



L'association oeuvre tout au long de l'année avec une équipe de bénévoles passionnés et pleinement investis pour préserver notre riche patrimoine.

A leur actif, de nombreuses réalisations dont des travaux de :

- Ponçage et peintures à l'église de Trégranteur, aux chapelles St Gildas et St Méen, maison de l'Audience
- Nettoyage des abords des croix à la Métairie, Mesle, Sefrou, Fontenio...

Grand merci aux bénévoles !

CAFE DE L'AUDIENCE : soirée inaugurale avec Osvaldo Carne

C'était la foule des grands jours à Trégranteur en ce 1er août !

En effet, les membres-bénévoles de l'association «Le Café de l'Audience» inaugurait le café associatif. A cette occasion, le groupe de musique franco-argentine «Osvaldo Carne», déjà venu se produire à Trégranteur en 2019, a donné un concert. Le trio, se déplaçant à vélo avec un piano de 400 kg, joue de la musique franco argentine. Voix, piano et bandonéon ont enchanté le public et offert à ce nouveau lieu, plein d'avenir, une inauguration festive.

De la petite restauration «fait-maison» était proposée, pour le plus grand bonheur des spectateurs ravis de passer un moment convivial sous un beau soleil de fin de journée.



TRAVAUX

VOIRIE COMMUNALE 2022

L'entreprise COLAS a été retenue pour le marché de voirie 2022 pour un montant de 116 639.49 € HT

Subvention du Conseil Départemental d'un montant de 33 100 €.

Routes concernées par un enrobé à froid : Catélo, Ville au Gal, La Châtaigneraie, Coët Méan vers St Gildas, Ville es Valets, Croix de Catelo vers chapelle St Antoine

Routes enrobées à chaud : Catélo, Caradec, Le pont de la Ville David, Les Allais, La Ville Benêt

Routes concernées par le «point à temps» (émulsion de bitume et gravillons sur routes dégradées) : de la chapelle St Antoine au carrefour de la métairie de Trégranteur, de la Ville Camaret direction Trégranteur (en partie)



ECHOS DU MOIS

LES SCOUTS DE PASSAGE



En raison des feux dans la forêt de Brocéliande, les scouts du groupe Rennes Saint Héliel ont dû revoir leur lieu de campement.

Durant quelques jours, Lubin, Thibault, Valentin, Benjamin et François ont arpenté les chemins de la campagne guégonnaise, sous un soleil de plomb.

Cela a été aussi pour eux l'occasion de venir visiter l'église et découvrir la belle campagne guégonnaise.

VIE ECONOMIQUE

RENCONTRE AVEC LUCILE ROTUREAU, PHOTOGRAPHE



Quel est votre parcours, pouvez-vous vous présenter ?

«En 2012, après un bac général, je m'oriente vers des études de photographies qui me mèneront dans un premier temps en Vendée pour un Bac Professionnel Photographie, puis dans la ville du Havre pour obtenir un BTS Photo. J'ai découvert une véritable passion pendant ces trois années. C'est pourquoi, je décide, à 22 ans, de m'installer à mon compte en tant que photographe indépendante dans le Maine et Loire (Angers).

Comment êtes-vous arrivée à Guégon ?

En 2019, je rencontre mon compagnon originaire de Josselin, ce qui me mènera trois ans plus tard à Guégon après avoir acheté et rénové une maison de famille.

Comment travaillez-vous ?

Ma clientèle est très diverse, entre particuliers et professionnels, en passant par le milieu associatif : mariages, événements sportifs, pochette d'album, reportage, maternité...

Je réalise mes séances photos uniquement à la lumière naturelle par choix d'esthétisme, c'est pourquoi, je me déplace directement à votre domicile ou en pleine nature selon vos envies de décors.

Vos projets ?

Aujourd'hui, 6 ans après la création de mon entreprise, je découvre la région et compte développer mon activité photographique dans le Morbihan, entre terre et mer. Vous pouvez donc faire appel à mes services pour vos portraits de familles, naissance, grossesse... Pour votre mariage, des préparatifs à l'ouverture de bal, je propose des devis sur mesure. Ou encore en tant qu'entreprise ou association pour vos événements ou votre promotion.»

l.rotureau@hotmail.fr /06 21 92 15 24

<https://lrotureau.wixsite.com/photographe>

RENCONTRE AVEC ERIC LEPASTOUREL, LA MAISON MANDRAGORE

Quel est votre parcours, pouvez-vous vous présenter ?

Je suis originaire des Yvelines et après avoir passé le BAC il y a 20 ans je suis parti pour les Alpes. J'y ai exercé tout un panel de métiers différents, et j'ai passé une formation de Dessinateur Paysagiste, ainsi qu'une de modélisation 3D en architecture. J'ai travaillé un temps à mon compte, mais ça ne me correspondait pas. Depuis tout jeune, et c'est de famille, je suis passionné par les plantes et le monde végétal. C'est ainsi qu'en 2015 j'ai rejoint mes parents qui s'étaient installés dans le Var pour créer mon entreprise en lien avec ce que j'aime, les plantes médicinales. C'était un projet en germination depuis 2013. Puis je suis reparti poursuivre mon activité dans les Hautes Alpes en 2020. Cela m'a permis d'apprendre beaucoup sur les flores provençales et montagnardes, j'ai besoin d'élargir mes connaissances et je peux dire qu'avec les plantes je suis en apprentissage permanent. Enfin, début 2022 j'ai choisi de quitter les montagnes pour la Bretagne, qui m'a toujours attirée.

Pourquoi s'installer à Guégon ?

Je suis arrivé à Guégon un peu par hasard. Je n'avais pas vraiment décidé précisément où m'établir mais le Morbihan a un climat qui correspond parfaitement à mon activité. Il fallait surtout que je trouve une maison et un terrain qui me permettent de cultiver mes plantes, avec un local de transformation et évidemment un logement. Le tout un peu isolé mais à proximité d'un village avec commerces et des voies rapides. Et par chance j'ai trouvé mon bonheur à Guégon.

En quoi consiste votre activité ?

Comme j'aime à le dire, je fais pousser des plantes et je fais plein de choses avec, mon travail consiste à ce que les gens soient beaux et en bonne santé. Plus sérieusement, je cultive des plantes médicinales avec lesquelles je fais des tisanes, des extraits, et surtout des cosmétiques naturels. J'ai développé toute une gamme de produits et de soins en m'inspirant des demandes que l'on me faisait. Cela était assez compliqué au début car n'ayant pas été formé dans le domaine de la cosmétique, le volet réglementaire a été difficile à effectuer, mais je me suis accroché, et j'ai appris.

Quel est votre ressenti depuis votre installation ?

Des huit communes où j'ai vécu ces 20 dernières années je dois avouer que c'est à Guégon que j'ai été le mieux accueilli ! Mon installation a pris un peu de retard à cause de la sécheresse mais ça c'est une autre histoire... Les personnes que j'ai rencontrées, et mes potentiels revendeurs sont beaucoup plus sensibles aux caractères local et artisanal que là où j'étais avant. C'est très encourageant !

Vos projets ?

Mon but est de faire une activité que j'aime et d'en vivre correctement. Mon entreprise n'a pas vocation à devenir grande, elle doit rester artisanale et à taille humaine car c'est cela qui fait que j'ai fidélisé ma clientèle depuis toutes ces années. Je réfléchis tout de même à une boutique mais je crains de ne pas pouvoir dégager suffisamment de temps pour ça. Je pense que dans un premier temps je reprendrai les marchés.

Comme j'ai besoin de projets je pense aménager une partie de la longère en gîte, et éventuellement faire un espace d'accueil de type camping à la ferme.



La Maison Mandragore

07.84.97.75.89 / www.biopiq.fr

RENCONTRE AVEC SYLVIE LANTRIN, MAGNETISEUSE



Quel est votre parcours, pouvez-vous vous présenter ?

A l'issue de mes études, j'ai occupé un poste de laborantine pendant plusieurs années mais je ressentais le besoin d'exercer un métier d'échange où je viens en aide aux autres.

J'ai alors effectué un bilan de compétences et suivi une formation.

A l'issue de cette formation, j'ai travaillé au sein du service d'action sociale de la MSA, au CCAS de la ville de Josselin et occupé le poste de chargée d'accueil social au sein de Département.

Depuis mon plus jeune âge, je m'intéresse au magnétisme. C'est un domaine très riche qui offre de nombreuses possibilités. Au fil des années, j'ai approfondi mes connaissances et mes compétences.

Des évènements survenus dans ma vie personnelle et surtout une belle rencontre m'ont conduit aujourd'hui à exercer l'activité de magnétiseuse.

Pourquoi s'installer à Guégon ?

J'ai toujours vécu à Guégon. C'est donc tout naturellement que je m'y suis installée professionnellement.

En quoi consiste votre activité ?

J'interviens chez l'adulte et l'enfant notamment pour : les douleurs physiques et morales, les problèmes de peau, les zonas, les verrues, les brûlures, les vers, la dépression, la fatigue et le manque d'énergie, les chocs affectifs, le stress, l'anxiété, les frayeurs et les angoisses, les troubles du sommeil, la migraine, l'épilepsie...

Je propose également :

- L'aide aux permis de conduire, aux examens et concours
- Le dégagement des ondes négatives des lieux et des personnes
- La mise en place de diverses protections pour la famille et autre...

Cette liste est non exhaustive, n'hésitez donc pas à me contacter pour échanger sur votre situation. En effet, chaque demande est personnelle. Il est donc essentiel, dans un premier temps, de dialoguer afin de répondre au mieux à vos attentes.

Je reçois à mon domicile, uniquement sur rendez-vous. Je peux également me déplacer ou travailler à distance à partir d'une photographie.

Un dernier mot ?

Je souhaite continuer à venir en aide aux personnes tout en m'épanouissant professionnellement.

Sylvie LANTRIN - 06.78.91.11.83

VIE LOCALE

FETE DU SPORT

Retour en images sur la Fête du Sport...

Sous un soleil radieux, samedi 10 septembre avait lieu la fête du sport au complexe de la Ville Pelote.

Animé par Erwan GILLET, notre animateur sportif, et ouvert à tous, ce rassemblement a permis aux bénévoles des associations de faire partager leur passion et de faire découvrir pour certains participants une discipline sportive qu'ils ne connaissaient pas toujours. Avec l'aide d'élus, plusieurs équipes ont pu participer en faisant preuve d'un bel état d'esprit, de convivialité et de respect lors de cet après-midi. A l'issue de la journée, chaque participant a pu bénéficier d'une collation offerte par la municipalité mais également repartir avec un cadeau offert par de nombreux sponsors locaux.

Merci aux Boules Anglaises, au Badminton, à la Raquette Guégonnaise, aux ESG Basket et Foot, à l'association Sauvegarde du Patrimoine, aux Flèches Josselinaises et au Twirling pour leur présence à nos côtés.



SORTIE VELOPATRIMOINE : A la découverte du patrimoine local à vélo



C'est par une belle journée de septembre que la sortie vélopatrioine s'est déroulée. Par monts et par vaux, la quarantaine de participants a ainsi découvert, églises, manoirs, chapelles et autres fontaines mais également les jolis paysages guégonnais. A vélo, on prend le temps de contempler, d'observer ; et on s'arrête pour écouter, ici, la propriétaire d'un manoir, là, pour que nos guides locaux, Gérard LE JELOUX et Pierre FLOCH, nous content l'histoire du lieu.

C'est ainsi que nos joyeux cyclistes-explorateurs se sont rendus aux manoirs du Val aux Houx, Trévenaleuc et Coët-By, avec cette année, la chance d'avoir l'ensemble des propriétaires présents pour raconter l'Histoire de ces magnifiques demeures. Les moulins de Morhan, Billaud et Coët Digo n'ont plus de secrets. Grand merci à Pierrick PANIER de nous avoir ouvert ses portes ! Enfin la petite chapelle St Antoine (fraîchement rénovée) et sa fontaine, bien cachée dans les fins fonds de la vallée du Sedon, a ravi nos visiteurs. Ce bel après-midi s'est terminé autour d'un verre de l'amitié, bien mérité !



MAISONS FLEURIES : Résultats du concours



Suite au 2ème concours organisé par la municipalité sous la houlette de Samuel GUILLAUME, 1er adjoint, Nicole LABILLOIS et son conjoint Dominique GOURVELLEC ont raflé le 1er prix, un bon d'achat de 40 € à la pépinière de Kerhello de Billio.

2ème prix : M. & Mme Christian CHEFD'HOTEL (30 €)

3ème prix ex aequo : M. & Mme René KERAL, M. & Mme Jean-Yves JEGARD (20 €)

Les autres participants ne sont pas repartis les mains vides pour autant : tous ont reçu un arbuste pour les remercier de leur investissement à l'embellissement de la commune.

ATOUTS AGES : Sortie dans le pays de Redon

Pour ce premier jour d'automne, c'est en pays de Redon qu'« Atouts Ages » a jeté son dévolu. Le matin, la cinquantaine de Guégonnais a pu profiter de la visite guidée de la ville historique de Redon et son ancien port marchand.

Après un copieux déjeuner « Aux Salons de Bellevue » à Malansac, c'est au « Tropical Parc » de Saint-Jacut-les-Pins que s'est poursuivi le voyage à la découverte de ses jardins du monde entier. Le spectacle d'oiseaux multicolores a fini de ravir notre petit groupe. Rires et bonne humeur étaient bien entendu au rendez-vous !



RESEAU INTERCOMMUNAL DE VOYAGE (RIV) ET TRANSPORT A LA DEMANDE (TAD)

Le Réseau Intercommunal de Voyage (RIV) permet aux habitants du territoire de bénéficier d'une offre de mobilité de qualité, avec notamment, le RIV Bus et ses neuf lignes régulières qui se déploient en ce mois de septembre sur 23 communes.

Le Transport A la Demande (TAD) qui fonctionne sur l'ensemble du territoire de 7h à 18h en continu. Le TAD fonctionne en porte à point : les utilisateurs sont pris à une adresse

et sont déposés à un arrêt situé dans la commune de rabattement de la zone. Pour Guégon, la destination de rabattement est Josselin. Les réservations de trajets se font par téléphone au 02.97.67.63.70 (seules les demandes effectuées 2h avant le trajet seront prises en compte). Retrouvez le règlement du service sur riv-info.bzh. Des guides du voyageur sont disponibles à l'accueil de la mairie avec l'ensemble des lignes et horaires.



RECRUTEMENT



Sophie HAYS

Depuis septembre, et en raison d'un nombre croissant d'enfants, Sophie HAYS vient renforcer le pôle garderie avec Johanne RAULT, Mathilde MOISO et Carole MAILLARD.



Johanne LAUNAY

MEDIATHEQUE PRE @UX BULLES



Remise de lots pour le **concours de cartes postales** par Isabelle JEFFREDO.

Nos gagnants : Noé et Lison VALOIS, accompagnés de leur papa.

LES ATELIERS DU MERCREDI

De 16h15 à 17h, les enfants de 4 à 7 ans participent à l'atelier **Plaisir d'Ecouter**, animé par Marcelle CHÉREL et Joëlle PERRIN.

De 16h à 17h, encadrés par Servane MAHIEUX et Jean GREEN, les enfants de 7 à 11 ans participent à l'atelier **RéCréation**.



La 4^{ème} édition du **Salon du Livre**, organisée par le réseau des médiathèques du Pays de Josselin (Guégon, Josselin, Guillac, Lanouée) avait lieu le dimanche 25 septembre à Guillac. Trente-cinq exposants sont venus passer la journée dont quatre Guégonnais : Gilbert GUILLO, Jeanine BRAUD, Lucie DELACROIX et Francis CASIER. Le public était au rendez-vous, journée réussie !



VIE DES ASSOCIATIONS FORUM A SAINT-SERVANT-SUR-OUST

Certaines associations guégonnaises ont participé au forum des associations qui se tenait cette année à Saint-Servant-sur-Oust.

Guégon est riche de son tissu associatif et de ses intervenants extérieurs. N'hésitez pas à les rencontrer ou à prendre contact, vous ne serez pas déçu(e)s !

Soutenons nos associations !!!

Sur les photos : la Raquette Guégonnaise, Musique à Mongrenier, Sauvegarde du Patrimoine, le Twirling Club, le Badminton, l'AMG, le Sakura Kan (coordonnées de toutes les associations guégonnaises en fin de bulletin).



ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE GUEGONNAIS

Dimanche 11 septembre à 15h00, l'association de sauvegarde du patrimoine de Guégon avait invité la musicienne, Clotilde TROUILLAUD pour un concert de harpe à la chapelle Saint Antoine.

Elle a joué en solo pour ce concert avec un répertoire très varié issu de la tradition bretonne.

C'est une musicienne renommée qui a fait de nombreux concerts et festivals en Bretagne et dans de nombreuses régions de France .



Ce moment magique a permis, également, aux spectateurs de découvrir tous les derniers travaux réalisés dans la chapelle.

Après le concert, l'association du patrimoine a offert un pot de l'amitié.



CLUB DES AINES



Quelques pas de danse après le bon repas de rentrée de nos aînés. La digestion n'en est que meilleure...

THEATRE DA WEKON



L'association de théâtre Da Wekon a tenu son assemblée générale. L'occasion de se réunir afin de préparer la reprise.

C'est parti pour une nouvelle saison qui vous promet encore de beaux spectacles ! Pour nos dernières représentations, le Covid étant passé par là, nous n'avons pas fait salle comble. Nous espérons alors que pour les prochaines dates, vous serez nombreux au rendez-vous.

Pour cette nouvelle année, nos 11 comédiens adultes vous préparent une pièce en 3 actes de Jérôme DUBOIS : «*Dépêche-toi Bibiche, on va rater l'avion !*» *Marc et Sophie partent en vacances au Maroc et confient leur appartement à la concierge. Est-ce vraiment une bonne idée ?*

Nos 8 petits comédiens, quant à eux, vous présenteront une saynète de Lionel de MESSEY : «*Le sport en quelques maux*» *Un drôle de médecin et son assistante qui proposent de bien curieux traitements à leurs patients.*

«*Petite nouveauté cette année, après une formation au théâtre social de l'association «Théâtre Instant Présent», je propose des ateliers d'expressions théâtrales pour enfants et adolescents le mercredi après-midi (5€ la séance d'1h30 au profit de Da Wekon). Renseignements : maret.pedrono@hotmail.fr - A très bientôt sur les planches !!!*» **Virginie MARET**

REPRESENTATIONS 2023

SAMEDI 25 FEVRIER - 20H30

DIMANCHE 26 FEVRIER - 14H30

VENDREDI 3 MARS - 20H30

SAMEDI 4 MARS - 20H30

DIMANCHE 5 MARS - 19H30

Adulte : 6€

12-16 ans : 3€

-12 ans : gratuit

ASSOCIATION DE CHASSE COMMUNALE AGREEE

L'ACCA s'est réunie à la veille de l'ouverture de la chasse afin de remettre aux adhérents leur carte pour la saison 2022-2023. L'association est en progression et compte 90 adhérents avec 3 nouveaux jeunes.

«Nous remercions l'équipe des piégeurs qui a capturé 440 ragondins sur 2021-2022. Ceci évite ainsi les dégâts sur les cultures agricoles et les berges des étangs, du Sedon et de l'Oust.» Pierre LE GOVIC, président de l'ACCA



LE CAFE DE L'AUDIENCE DE TREGRANTEUR



En septembre, le café associatif a organisé deux concerts.

«Les Gars d'en Bas» qui ont fait swinguer Trégranteur ! Un grand merci à eux pour cette parenthèse musicale !

Et un concert «Autour de Barbara», plein d'émotion avec Lola et Léandro dans l'église.



ESG BASKET : C'est la rentrée !

Les entraînements basket jeunes ont repris début septembre avec Erwan GILLET :

- > Les neuf **U9** le mardi de 17h à 18h
- > Les neuf **U11** le mardi de 18h à 19h
- > Les quinze **U13** le jeudi de 18h à 19h30

Un entraînement spécifique «tirs» a lieu le mercredi de 17h15 à 18h pour les U9-U11 et de 18h à 18h45 pour les U13.

Les neuf **U18** et les vingt **séniors** s'entraînent, quant à elles, depuis la mi-août, encadrées par Clément GUILLOUZO les mercredis de 19h à 20h30 et les vendredis de 20h15 à 22h. Plusieurs matchs amicaux ont été réalisés pour préparer les matchs officiels.

Un événement a regroupé une bonne partie des effectifs 2022-2023 : un après-midi «cohésion» le 17 septembre avec la mise en place d'un jeu de piste. Huit équipes de 4 à 6 joueurs ont réalisé 8 épreuves différentes dans le bourg de Guégon (épreuve de rapidité, culinaire, observation etc ...). Soleil, marche, bonne humeur et entre-aide étaient au rendez-vous ! Un goûter collectif a clôturé ce bel après-midi.



BADMINTON GUEGONNAIS

Le club de badminton qui se réunit tous les lundis et jeudis de 19h30 à 22h (avenue de la Ville Pelote à Guégon) est reparti pour une nouvelle année sous le signe de la bonne humeur. En effet, s'agit d'un club qui a été créé pour permettre aux gens de pratiquer cette discipline en loisir.

Contact : 06.31.11.13.95 ou lebadguegonnais@outlook.fr



PASSE LA SECONDE : GYM RYTHMIQUE ET SPORTIVE

L'association propose des cours de gymnastique rythmique de loisirs le samedi matin de 9h à 10h30 à Guégon. L'année est rythmée par des stages pendant les vacances scolaires et des déplacements pour aller regarder des compétitions sportives.

2021-2022 a été riche en événements : 3 déplacements pour admirer les gymnastes de la région, démonstration de leur travail annuel lors du spectacle de juin sur le thème des personnages du musée Grévin, et un stage d'été pour clôturer l'année : danse classique, jazz et contemporaine, yoga avec Sandra PÉOUX, professeur de yoga formée à l'école Craig Villani Los Angeles et gymnastique rythmique avec Emilie SUEUR, entraîneur du Cercle Paul BERT de Rennes. Quatre jours intensifs mêlant sport et activités de loisirs.

TWIRLING CLUB GUEGON

Le twirling Club Guégon est très fier de sa saison suite à 2 années blanches.

En effet, quatre prestations ont été au championnat de France à Valence pour le N3. Cela n'aurait pas été possible sans un travail assidu et régulier des athlètes et sans les compétences et le savoir-faire de l'entraîneur Cristina FAUCHEUX.

Le club a de nouvelles inscriptions pour cette saison avec l'ambition d'aller encore plus loin. Voici une photo de notre Guégon's Team, le bureau des jeunes au sein de club. Celle-ci organise des activités, des animations lors de nos manifestations ...et a pour projet d'offrir à terme une belle sortie aux athlètes du club.



TRAVAUX

ETANG DE BISOIZON

La réfection du moine de l'étang de Bisoizon a été effectuée en ce début du mois de septembre. Il était urgent d'intervenir au plus vite pour retenir un maximum d'eau afin de préserver la faune et la flore, surtout avec l'été que nous avons eu.

Avec l'aide de l'Hameçon Josselinais, des gardes-pêche et du service technique, les bastinges de bois ont été changés et une plaque de fer est venue renforcer en façade pour limiter les fuites d'eau.

Ces travaux s'élèvent à 1463.46 € HT.

La municipalité remercie tous les intervenants.



PROGRAMME MORBIHAN ENERGIE & REFECTION DE LA SACRISTIE A COET BUGAT

Dans le cadre du programme Tempêtes Morbihan Energie a effectué des renforcements de lignes avec pose de transfo et enfouissement des lignes électriques sur les secteurs de Ville es Dards, Ville Chapet, Ker Yvon, Maguero, Ville Bouquais, Petit Rouvran.



Rénovation de la toiture de la sacristie à l'église de Coët-Bugat pour un montant de 9 192,62€ HT par l'entreprise Les Couvreur Zingueur Bretons, installée depuis cette année sur notre commune.

ECHOS DU MOIS

DESSERTE DE GAZ



Pascal LEFEUVE, Directeur Smurfit Kappa

Un contrat de concession confiant à GRDF le chantier de desserte en gaz a été signé avec Ploërmel communauté, Morbihan Energie, les communes de Josselin, Guillac, Guégon, Forges de Lanouée et plusieurs entreprises industrielles du secteur.

Ce contrat prévoit la réalisation de 26,5 km de canalisation entre Ploërmel et la zone d'activités économiques de Caradec à Guégon. Cette conduite desservira les communes de Guillac, La Croix Hélléan, Josselin et Forges de Lanouée.

Les travaux débuteront à l'été 2023.

PASSAGE DE LA TROMENIE DE MARIE

C'est le 5 septembre que la Troménie a fait étape à Guégon. Les pèlerins suivaient une statue de Marie tirée par un attelage reliant Nantes à Sainte Anne d'Auray avec chaque jour des étapes de 15 km. Une centaine de personnes a ainsi été accueillie par les bénévoles de l'association de sauvegarde du patrimoine.



VIE ECONOMIQUE

L'ETRE A L'ENDROIT



Couple d'ingénieurs dans l'industrie lourde et en particulier dans la production de l'énergie, Pascale et François OTT ont cherché des voies alternatives pour retrouver mieux-être et santé. Pascale s'est intéressée à la naturopathie humaine et animale, et François à la géobiologie et aux soins énergétiques. Puis lassés de l'industrie, ils ont saisi l'opportunité d'un plan social pour se lancer et ouvrir leur entreprise de santé naturelle pour humains, animaux et lieux de vie, avec leurs diplômes en poche.

Pourquoi s'installer à Guégon ?

La Bretagne est la région où nous passions nos vacances, que ce soit pour faire du camping ou de la croisière à la voile. C'est donc une région de cœur pour nous. Par ailleurs, au cours de nos séjours, nous avons pu constater que les bretons étaient historiquement plus familiers et ouverts aux méthodes alternatives de santé. Beaucoup plus que dans l'Est de la France où nous résidions. Donc, lorsqu'il

a été question de changer de vie, venir nous installer en Bretagne nous est apparu comme une évidence. Le Morbihan avait notre préférence, plus particulièrement la campagne afin d'échapper à l'hyperconcentration autour de Vannes. Par chance nous avons pu trouver une maison à Guégon et nous ne le regrettons pas. Située tout près de la N24, Guégon nous permet à la fois de proposer nos services à une population qui sans cela devrait se rendre sur la côte, et en même temps de pouvoir rayonner rapidement au besoin vers de plus grandes agglomérations comme Vannes, mais aussi Lorient ou Pontivy. De plus, le grand nombre de centres équestres et d'élevages autour de la commune est un plus important.

En quoi consiste votre activité ?

Nous accompagnons les personnes et animaux confrontés à des problèmes physiques ou émotionnels, et qui cherchent une façon naturelle de retrouver leur mieux-être et leur vitalité.

Nos compétences couvrant la naturopathie humaine et animale, la communication animale, la réflexologie, la bioénergie, la géobiologie et la pollution électromagnétique, nous sommes à même d'accompagner sur des problématiques ponctuelles (douleur, sensation d'être bloqué dans sa vie, adoption ou perte d'un animal), comme pour des accompagnements sur le long terme : électrosensibilité, allergies et intolérances, Covid long, maladies chroniques, changement de comportement d'un animal... Complémentaires du suivi médical ou vétérinaire, nos soins n'interfèrent en aucune manière avec un traitement allopathique quel qu'il soit. Ils permettent au contraire d'en renforcer les bénéfices tout en réduisant les effets secondaires.

Quel est votre ressenti depuis votre installation ?

Nous avons été très bien accueillis par les Guégonnais et en particulier nos voisins du lotissement du Ponty ! Plus généralement nous apprécions les contacts directs et sereins que nous avons eus avec les personnes que nous avons pu rencontrer, la tranquillité du secteur, les promenades le long du canal, les nombreuses possibilités de randonnées à pied ou à vélo, le dynamisme de la commune... Par contre, on nous a menti : il ne pleut presque pas ici ! (Rire)

Vos projets ?

Nous avons installé un cabinet de soin à notre domicile. Nous exerçons également à distance pour des clients dans toute la France ou qui ne peuvent pas se déplacer. Notre projet est de toucher une clientèle de particuliers et animaux de compagnie, mais également les élevages et les centres équestres de la région, pour les aider sur des problématiques de stress de troupeaux ou de pollution électromagnétique sur les infrastructures, souvent liées.

Nous espérons par la suite proposer des ateliers autour des plantes et du bien-être, mais ça ce sera dans un second temps !

Pour en savoir plus, retrouvez-nous sur notre site : www.letrealendroit.fr ou envoyez-nous un mail sur letrealendroit@gmail.com

VIE LOCALE

REPAS DU CCAS : de la convivialité au rendez-vous !

Le 2 octobre, les aînés de la commune ont cette fois encore répondu à l'appel du CCAS pour partager un moment convivial autour d'un repas à la salle du Ponty.



205 personnes ont pu déguster un déjeuner élaboré, spécialement pour eux, par « le Relais du Maquis » de St-Marcel et M. CHAMPALAUNE s'est occupé de faire chanter et danser l'assemblée.

Parmi eux, Marie GUIHUR et René VINETTE, les doyens de la commune, ont reçu fleurs et paniers garnis.

MATINEE CITOYENNE POUR LE DESHERBAGE DES CIMETIERES



C'est par une belle matinée d'automne qu'une trentaine de personnes bénévoles ont pris binettes et rateaux afin d'aller désherber, au choix, l'un des trois cimetières de la commune : au centre-bourg, à Coët-Bugat ou à Trégranteur.

La municipalité remercie toutes ces personnes qui ont oeuvré à ce nettoyage d'avant la Toussaint.

N'hésitez pas à fleurir nos cimetières et nos villages en plantant des bulbes. Ainsi, au printemps, le fleurissement participera à l'embellissement de notre jolie commune.

CEREMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS



Des habitants sous le charme

Treize familles ont été chaleureusement accueillies par Mme le Maire et les élus pour la traditionnelle cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants.

Après avoir passé en revue les services proposés par la mairie, Mme le Maire a présenté la richesse du tissu associatif avec ses 32 associations et les différents projets en cours et à venir.

Un panier garni offert à chaque famille et un verre de l'amitié ont clôturé cette belle soirée conviviale.

VISITE DE MME LA SOUS-PREFETE

Les municipalités de Guégon et Cruguel ont eu l'honneur de recevoir Mme la Sous-préfète, qui a visité les différents aménagements des deux communes. Cette rencontre a également permis d'aborder les futurs projets.

Nous tenons à adresser nos remerciements à Mme la Sous-préfète pour l'intérêt porté à nos communes.



MEDIATHEQUE PRE @UX BULLES

Les **cours informatiques** ont repris début octobre. Six personnes viennent sur des créneaux de 40 mn/semaine apprendre à se servir de cet outil (clavier, scan de documents, utilisation d'une clé USB...).

Exposition sur les champignons : Morice ROBERT a apporté ses nombreuses connaissances sur les champignons grâce à :

- > Son exposition « l'Or des Bois » présentée du 11 octobre au 10 novembre ainsi que par sa conférence le 14 octobre
- > Son aide précieuse, ainsi que celle de Pascal RICHET, pharmacien, lors de la sortie champignons du 15 octobre.
- > Son intervention auprès des enfants de l'école Saint-Gildas le 20 octobre



Treize jeux de société, prêtés par la Médiathèque Départementale du Morbihan étaient disponibles pour jouer sur place tout le mois d'octobre. Et le mercredi 26 octobre, avait lieu l'après-midi intergénérationnel autour du jeu de société : dix enfants et sept adultes ont participé, en terminant par un goûter.

ATOUTS JEUNES ET ACTIVITES SPORTIVES

Pendant les vacances de la Toussaint, la municipalité a proposé plusieurs animations dont deux en octobre :

> une **sortie à la patinoire** de Vannes pour 24 enfants encadrés par Carole et Erwan

> une **initiation au badminton** pour 16 enfants avec Erwan et Louane, adhérente au club guégonnais (découverte de la raquette et du volant, jeux, rigolades et un tournoi pour terminer l'après-midi). Merci aux enfants présents et à Louane pour sa disponibilité et son intervention.



VIE DES ASSOCIATIONS REUNION ANNUELLE

Comme tous les ans, la municipalité réunit les présidents et membres des associations guégonnaises afin d'établir le calendrier des prochaines manifestations.

Cette réunion annuelle est aussi l'occasion de présenter les nouvelles associations et d'échanger avec les élus.

Cette année, la municipalité a également invité les autres associations qui oeuvrent tout au long de l'année sur la commune.



LE CAFE DE L'AUDIENCE



En octobre, la toute nouvelle association de Trégranteur, le Café de l'Audience, a proposé différentes dates d'animations : soirée jeux de société, quiz musical, éveil musical 0-3 ans.

De bons moments partagés, toutes générations confondues !

LE COMITE DES FETES DE GUEGON



Belle affluence !

Environ 400 personnes ont participé au loto organisé par le Comité des Fêtes de Guégon.

PYUNDAI HUG COMPETITION



500 personnes pour le premier loto de l'association Pyundai. Un autre est prévu février 2023. L'association est très contente et remercie tous les participants et bénévoles !

ESG FOOT-BASKET : les équipes - groupement du Pays de Javelin



Seniors A et B coachés par Clément GUILLOUZO & Servane MAHIEUX



U18 coachés par Eloïse MERCIER

& Mario VIANNAIS



U9 coachés par Maëlane GUILLOUX
& Naïs MITAILLE



U9 coachés par Jean RIVIERE



U15 coachés par Axel LEGO



U11 coachés par Hélène GILLET
& Manon ROBIN



U11A coachés par Erwan BONNO



U13A coachés par Erwan GILLET

& Valentin JEHANNO



U13 coachées par Juline MITAILLE
& Léna VIANNAIS



U11B coachés par Ewen LE MERCIER



U13B coachés par Grégory LEGUE



U13 coachés par Isabelle GLAIS

& Marion LE HEL



U11C coachés par Régis HUG



U13C coachés par Amandine BAUCHE

DELIBERATIONS DU 29 NOVEMBRE 2022

Révision du PLU : présentation intermédiaire du PADD

Le cabinet L'Atelier d'Ys a présenté à l'assemblée, à titre informatif, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) établi dans le cadre de la révision en cours du Plan Local d'Urbanisme de Guégon.

Ce document est un acte utilisé dans la gestion de l'espace urbain. Il présente les objectifs et les orientations générales en ce qui concerne le développement urbanistique, économique, social et environnemental de la commune à moyen ou long terme.

La politique retenue en matière d'aménagement et d'urbanisme se traduit ainsi au travers de quatre grandes orientations :

1. Maîtriser et prioriser l'urbanisation du bourg de Guégon.
2. Soutenir l'activité économique, commerciale et touristique.
3. Maintenir la qualité du cadre de vie.
4. Préserver l'environnement, les paysages et le patrimoine.

Le Conseil municipal débattera des orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable lorsque celui-ci aura été présenté aux Personnes Publiques Associées (Préfecture, DDTM, Région, Département, Chambre d'Agriculture, etc.) le 15 décembre 2022, et éventuellement modifié.

Tarifs communaux 2023

Le Conseil municipal adopte les tarifs communaux pour 2023 tels que proposés par la commission « finances » du 8/11/2022.

Morbihan Energies – Modification de l'annexe 1 des statuts

Le Conseil municipal approuve la modification des statuts du syndicat départemental d'énergies du Morbihan afin d'actualiser la liste des membres à la suite de l'adhésion d'établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre.

Morbihan Energies : contrat de mandat pour rénovation énergétique

Madame le Maire informe le Conseil municipal que le syndicat intercommunal Morbihan Énergies peut assurer financièrement la maîtrise d'ouvrage d'audits énergétiques. Ces études permettent à la commune d'orienter ses choix en matière de rénovation énergétique de son patrimoine.

La commune souhaite réaliser un audit énergétique sur le bâtiment municipal comprenant la mairie, l'agence postale, la salle du Parc et la salle des Fontaines.

Le Conseil municipal décide de confier au syndicat Morbihan Energies la maîtrise d'ouvrage d'un audit énergétique du bâtiment municipal.

Extension de la maison de santé : avenant n°1 au lot n°1

Le Conseil municipal décide de conclure un avenant d'augmentation avec l'entreprise COLAS France dans le cadre des travaux relatifs à l'opération d'extension de la Maison de Santé, afin de prendre en compte la récupération de terre végétale au dépôt communal, des décalages d'interventions et des plaques de béton supplémentaires.

Détail de l'avenant :

Lot n°1 – Terrassements généraux – VRD – Espaces verts.

Marché initial du 6 juillet 2021 - montant : 67 569,63 € HT.

Avenant n° 1 - montant : 5 164,48 € HT, soit 7,64 % du marché initial.

Nouveau montant du marché : 72 734,11 € HT

74 - Bulletin municipal 2022

Extension de la maison de santé : avenant n°1 au lot n°2

Le Conseil municipal décide de conclure un avenant d'augmentation avec l'entreprise MGO dans le cadre des travaux relatifs à l'opération d'extension de la Maison de Santé, afin de prendre en compte la réalisation d'un muret enduit en limite de propriété ainsi que la fourniture et la pose d'une grille caillebotis.

Détail de l'avenant :

Lot n°2 – Gros-œuvre - Enduit

Marché initial du 6 juillet 2021 - montant : 181 020,90 € HT.

Avenant n° 1 - montant : 4 926,85 € HT, soit 2,72% du marché initial .

Nouveau montant du marché : 185 947,75 € HT.

Extension de la maison de santé : avenant n°1 au lot n°4

Le Conseil municipal décide de conclure un avenant d'augmentation avec l'entreprise DELALANDE dans le cadre des travaux relatifs à l'opération d'extension de la Maison de Santé, afin de prendre en compte la modification d'une huisserie dans le cabinet de massage-kinésithérapie, transformation d'une baie en fenêtre – fourniture et pose du matériel.

Détail de l'avenant :

Lot n°4 – Menuiseries aluminium – Volets roulants – Serrurerie.

Marché initial du 6 juillet 2021 - montant : 37 000,00 € HT.

Avenant n° 1 - montant : 2 030,70 € HT, soit 5,49% du marché initial.

Nouveau montant du marché : 39 030,70 € HT.

Aménagement de la MAM : avenant n°1 au lot n°2

Le Conseil municipal (abstention des quatre élus de la minorité) décide de conclure un avenant d'augmentation avec l'entreprise CONSTRUCTIONS ANTOINE dans le cadre des travaux relatifs à l'opération d'aménagement de la Maison d'Assistantes Maternelles, afin de prendre en compte la reprise en sous-œuvre de la structure, la création de planchers bétons entre le rez-de-chaussée et l'étage sur la totalité de la surface du bâtiment, en raison de l'état de dégradation avancé de plusieurs poutres, état qui n'avait pu être décelé lors de l'étude de la maîtrise d'œuvre.

Détail de l'avenant :

Marché initial du 5 septembre 2022 - montant : 116 422,18 € HT.

Avenant n° 1 - montant : 27 083,71 € HT, soit 23,26% du marché initial.

Nouveau montant du marché : 143 505,89 € HT.

Aménagement de la MAM : avenant n°1 au lot n°3

Le Conseil municipal (abstention des quatre élus de la minorité) décide de conclure un avenant d'augmentation avec l'entreprise EURL BRIERO dans le cadre des travaux relatifs à l'opération d'aménagement de la Maison d'Assistantes Maternelles, afin de prendre en compte l'apport de dix nouvelles pannes en sapin traité, comprenant fixation sur arbalétrier de ferme et contre-pannes conservées suivant chaque configuration.

Détail de l'avenant :

Marché initial du 5 septembre 2022 - montant : 25 127,24 € HT.

Avenant n° 1 - montant : 3 450,00 € HT, soit 13,73% du marché initial

Nouveau montant du marché : 28 577,24 € HT

Classement de parcelles en domaine public (sentier piétonnier Résidence des Écoliers)

Le Conseil municipal décide de classer dans le Domaine Public communal les quatre parcelles suivantes, constituant le sentier piétonnier reliant la résidence des Ecoliers à la rue du lieutenant de La Grandière :

Parcelles AB n°113 (5 m²), AB n°228 (40 m²), AB n°231 (35 m²) et AB n°234 (45 m²).

Résidence de la Clef des Champs – Cession du lot n°2

Le Conseil municipal décide de céder le lot n° 2 du lotissement « La Clef des Champs », d'une superficie de 640 m², à un acquéreur primo-accédant, au prix de 20,00 € TTC le m², soit un prix total de 12 800 € TTC, les frais d'acte en sus étant à la charge de l'acquéreur.

Loyer du cabinet dentaire et aide à l'installation

Un nouveau dentiste remplacera prochainement le Docteur CADIEU, décédé en avril 2021, dans le cabinet qu'il occupait rue du Ponty.

Le Conseil municipal décide de fixer le montant du loyer du cabinet dentaire situé au n°3, rue du Ponty à 369,00 € HT par mois, toutes les charges étant à la charge du locataire. Il décide d'octroyer, au titre de l'aide à l'installation, une gratuité de six mois de loyer et des charges locatives à compter de la date de l'installation du locataire dans les lieux et une prise en charge par la commune des six premiers mois du logement que la locataire occupera ainsi que des charges locatives afférentes. Le futur locataire du cabinet dentaire, préalablement à la signature du bail, signera une convention d'engagement à exercer sur la commune de Guégon pendant une durée minimale de trois années.

Location de la boulangerie - aide à l'installation (Ilot Urbain)

Un nouveau boulanger va s'installer prochainement dans les locaux du 20, rue du 20 juin 1944. Le loyer a été fixé par délibération du 8 juillet 2020.

Le Conseil municipal décide, au titre de l'aide à l'installation des commerces, d'accorder un mois de gratuité du local.

Demande de subvention de l'école Saint Gildas – voyage scolaire

Madame la Directrice de l'école saint Gildas sollicite une subvention municipale pour le financement du voyage scolaire de 36 élèves de CM1/CM2 dans le Val de Loire, à la découverte des Châteaux de la Loire, en lien avec le programme d'histoire, pour un coût de 306 € par élève.

Elle précise que diverses actions pour aider au financement des séjours sont prévues.

Le Conseil municipal décide de verser une subvention à l'APEL de l'école saint Gildas de 20 € par élève participant au séjour organisé pendant l'année scolaire 2022/2023, soit pour 36 élèves la somme de 720 €.

Convention territoriale globale (Ploërmel Communauté Caf / Msa)

Suite à la signature d'une première Convention Territoriale Globale entre Ploërmel Communauté, la CAF et la MSA couvrant la période 2018-2022, l'intercommunalité a souhaité s'engager dans la mise en place d'une stratégie sociale de territoire et la signature, prévue en 2023, d'une seconde Convention Territoriale Globale, afin de toujours mieux répondre aux

habitants.

L'objectif est de développer des actions en faveur des familles et des habitants sur l'ensemble d'un territoire reposant sur un diagnostic partagé et en fonction des priorités d'actions définies de manière concertée sur différents champs d'intervention : la petite enfance, l'accompagnement à la parentalité, l'enfance, la jeunesse, le handicap, l'animation de la vie sociale, l'accès aux droits et l'inclusion numérique, le logement et l'amélioration du cadre de vie.

En parallèle, les modalités de financement de la CAF évoluent, en effet, jusqu'à présent, la Communauté de communes et certaines communes de Ploërmel Communauté avaient conclu un partenariat avec la CAF du Morbihan par la signature d'un Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) pour la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2022. Ce dispositif de financement va être remplacé à compter du 1er janvier 2023 par un nouveau dispositif dénommé « bonus territoire CTG » qui garantit un maintien des financements précédemment versés dans le cadre du CEJ et/ou de financements pour d'éventuels nouveaux services.

Le Conseil municipal décide de s'engager dans la démarche de la Convention Territoriale Globale mise en place à l'échelle du territoire de Ploërmel Communauté pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2027.



VIE LOCALE

SALON DU VIN ET DE LA GASTRONOMIE : une première édition réussie !

Pour la première année se déroulait à Guégon le Salon Vins et Gastronomie, samedi 19 et dimanche 20 novembre. C'est une première réussie ! A l'initiative du «Clan des Cinq» de la médiathèque de Guégon au profit et en collaboration avec l'association de sauvegarde du patrimoine de Guégon, ce salon a accueilli près de 900 visiteurs.

Huit vigneron d'Alsace, du Beaujolais, de Bourgogne, de Bordeaux...et 22 exposants de la gastronomie (fromage, miel, huîtres, escargots, confiseries, foie gras, terrines de cerf...) ont répondu présents.

Les visiteurs sont repartis ravis avec leurs achats pour les fêtes et les commerçants étaient aussi très satisfaits de leur week-end. Tous les bénévoles ont œuvré pour bien accueillir les exposants et au bon déroulement de ce week-end.

L'équipe du Patrimoine précise que tous les bénéfices obtenus serviront à la rénovation de la charpente de la chapelle Saint Méen au village du Borne à Guégon. Nous pensons déjà à l'année prochaine pour renouveler cet évènement.



MEDIATHEQUE PRE @UX BULLES

Nicole LE ROUX a lancé l'opération « Mon voisin est un artiste » avec l'exposition de ses 41 tableaux réalisés au pastel aux thématiques différentes : les animaux, les fleurs, les paysages (terre et mer),...

Dédicace de Gilbert GUILLO à l'occasion de la sortie de son 3ème livre « Cher gallo de mon enfance ! »



CCAS : un samedi après-midi au tournoi de belote



Et rebelote !

Chaque année, une nouvelle association prend les rênes du concours de belote dont la totalité des bénéfices est reversée au CCAS Guégon.

C'est l'AFR (Association Famille Rurale) de Guégon qui, cette fois, a assuré l'organisation de l'après-midi belote.

Dans la salle du parc, 18 équipes se sont affrontées pour la bonne cause dans un bon esprit et une bonne humeur.

VIE DES ASSOCIATIONS

FNACA : Commémoration du 11 novembre 1918



«La nouvelle de la Victoire se répand à la volée dans tout le pays, de clocher en clocher. L'écho du clairon vient d'annoncer la fin d'un conflit qui a éprouvé le monde et décimé les Hommes. La fureur du canon s'est enfin tue, couverte par un immense éclat de joie.

11 novembre 1918, il est 11 heures : c'est l'Armistice.

Pour des millions de soldats venus du monde entier, c'est la fin de quatre terribles années de combat. Le soulagement est immense. (...)

Extrait du message lu à l'occasion du 11 novembre 2022 pour la journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix.

APEL-OGECE ECOLE SAINT GILDAS : Repas à emporter



«Au vu des changements de date de nos manifestations cette année, nous avons décidé de maintenir notre rougail à emporter ce vendredi 11 novembre. Nous avons distribué 328 repas, préparés et mis en barquette dans la bonne humeur! En octobre 2023, nous envisageons de renouveler le repas à la salle du Halgouët pour plus de convivialité. Merci à tous les parents bénévoles ayant participé au bon déroulement de cette manifestation et à tous les gourmands de nous avoir fait confiance une année de plus.»

Samuel CARRIER, président de l'APEL

AMICALE LAIQUE DE GUEGON

L'amicale laïque de Guégon, association des parents des enfants de Guégon scolarisés à l'école Suzanne Bourquin, organise plusieurs événements en 2023 à Guégon :

Samedi 21 janvier 2023 : Boum du nouvel an pour les 6-12 ans de 14h à 17h, animée par Dj Breizh, salle du Ponty. A partir de 17 h : moment convivial ouvert à tous (vin chaud, petite restauration salée de 17h à 19h). Entrée enfant à 5€ (goûter et boisson inclus), entrée adulte à 3€ (1 boisson incluse).

Samedi 4 février 2023 : Spectacle sur les arts du cirque (et autres surprises) pour enfants de 3 à 10 ans à 15h30 à 16h30, suivi d'un goûter) à la salle du parc. Venez faire la fête et profiter du spectacle pour soutenir les projets des enfants !

Ci-contre, le bureau avec Mathilde, Morgane, Christelle, Audrey et Marie (à droite), présidente. Contact : 06.37.01.37.92



CROIX ET CALVAIRES DE BRETAGNE

La Bretagne est un pays de croix. Vous ne rencontrerez, nulle part, ailleurs, un si grand nombre de croix, de types aussi variés. Le projet de recensement des croix et calvaires de Bretagne est de participer à l'inventaire de ces monuments sur l'ensemble de la Bretagne historique (Loire-Atlantique), de les faire découvrir, et d'encourager l'implication d'un large public à la sauvegarde de ce précieux patrimoine.

Ce projet, c'est aussi de rassembler et de valoriser le travail d'inventaire effectué par les particuliers, les associations, les collectivités et de faire un collectage autour des histoires et légendes liées à ce sujet, tout ceci en collaboration avec le service de l'inventaire du patrimoine culturel de la région Bretagne. Ce recensement est aussi l'opportunité de réaliser un état sanitaire de ces monuments, participant ainsi à leur conservation, restauration, et entretien. Les croix et calvaires sont de ces témoins indispensables pour comprendre l'histoire de la Bretagne, soyons tous acteurs de leur préservation.

Adresse du site : <https://www.croixbretagne.fr>

Découvrez l'application Android et installez-la sur votre mobile. Participez au projet pendant vos balades en signalant une croix ou un calvaire grâce aux données de géo-localisation et envoyez nous vos photos du monument. Vous pourrez ensuite le consulter en ligne.

Téléchargez l'application sur Google Play : croix et calvaires de Bretagne



ECOLE PRIVEE SAINT GILDAS

LE MOT DE LA DIRECTRICE

En cette année 2022, 153 élèves ont fait leur rentrée à l'école St Gildas, répartis en 6 classes dont 2 classes bilingues français/breton. L'équipe enseignante est stable. Elle se compose de 7 enseignantes et d'un enseignant ASH spécialisé pour venir en aide aux élèves en difficultés. Notre équipe compte aussi 2 ATSEM, une AVS et une employée pour la cantine.

Nous poursuivons l'aménagement de nos classes dans la pédagogie flexible. Grâce à nos associations, nous pouvons bénéficier de matériel de qualité pour permettre aux élèves d'apprendre dans de très bonnes conditions.

Cette année, nous nous pencherons aussi sur l'aménagement de nos temps de récréation afin de permettre à chacun un temps de relâchement.

C'est avec grand plaisir que l'équipe de l'APEL a pu remettre en place des manifestations. Pour la première édition, la Color Race a remporté un franc succès. Elle sera donc reconduite en 2023. Les repas et la kermesse ont pu être repris pour permettre à tous de se retrouver dans des moments festifs.

Pour l'année 2022/2023, nous développerons plusieurs projets : Nous continuons le projet **Eco-Ecole** en développant cette année le thème de l'alimentation. Nous sommes pour la 6ème année consécutive labellisés « Eco Ecole ».

Voyage scolaire pour les CM en mai dans le Val de Loire.

En partenariat avec des intervenants locaux et grâce au PEL de Ploërmel Communauté, de nombreuses **animations tant sportives que culturelles** sont proposées aux élèves.

L'école est également le lieu privilégié pour développer le « vivre ensemble ». L'équipe pédagogique met donc tout en œuvre pour permettre aux élèves de mieux vivre ensemble : conseils de coopération, élèves médiateurs sur la cour, matinées mélangées, ...

Année scolaire 2021-2022

En octobre, les élèves ont couru au profit du téléthon (320€ de dons). Course en relais, en binôme, en individuel, chacun selon son âge a pu se défouler : 88 tours chez les CE, une centaine pour les CM, les enfants étaient motivés ! La rencontre s'est terminée par le flashmob de Paris 2024.



En novembre, les élèves des 3 classes maternelles/cp ont découvert divers pains : pain aux céréales, maïs, graines, pain noir... Ils ont conclu cette semaine par la fabrication de petites boules de pains au froment.

Les élèves de la filière bilingue se sont regroupés pour un temps de sport en breton. Cinq rencontres interclasses sont prévues chaque année, pour renforcer les liens entre les élèves,

Si vous avez envie de nous suivre plus particulièrement, un site internet de l'école est régulièrement mis à jour, n'hésitez donc pas à le consulter : <http://guegonstgildas.toutmonannee.com>

Au nom de toute l'équipe éducative, des élèves et de leurs familles, je remercie très sincèrement toutes les personnes qui œuvrent pour permettre à chacun de bénéficier d'un enseignement de qualité, plein de projets et de rencontres, et tout cela dans des locaux et un environnement accueillant et agréable. Je pense tout particulièrement aux bénévoles des associations de l'école (APEL, OGEC et AEP), mais également à la municipalité et à tous ceux qui offrent de leur temps.

Sans vous, l'école ne pourrait vivre, alors merci à chacun pour votre participation aux manifestations proposées par l'école et pour votre accueil à chaque sollicitation des enfants pour les ventes de tickets de tombola, saucissons, brioches et autres...

Solenn ADAM, chef d'établissement

INFORMATIONS PRATIQUES

Chef d'établissement : Solenn ADAM, en décharge de direction le vendredi

adresse : 13 rue Saint Cado – 56120 GUEGON

Téléphone : 02.97.22.39.80

Mail : eco56.stgi.guegon@e-c.bzh

Les inscriptions sont possibles toute l'année, n'hésitez pas à nous contacter pour visiter l'école !

et permettre une entraide entre petits et grands. Cette année, nous avons adapté le contenu, pour répondre aux exigences des protocoles. La filière bilingue fête cette année ses 21 ans !

Quatre classes monolingues se sont regroupées pour des ateliers de Noël : bricolage, dessin-animé, pâtisserie, il y en avait pour tous les goûts ! Les élèves et les enseignantes ont apprécié ce temps de convivialité !



En décembre, nous avons remis un don de 129 kg d'aliments et de produits d'hygiène, offerts par les élèves de l'école, à l'attention de la banque alimentaire, en présence d'Annabelle BERNARD du CCAS de Josselin et de bénévoles.



Nous avons fêté Noël en beauté ! Le matin, le Père Noël est venu à l'école, et a offert un livre à chaque élève. Il a également offert des jeux, pour chaque classe, financés par l'association des parents d'élèves. L'après-midi, les élèves ont dégusté un bon goûter offert par l'APEL. Ces moments festifs ont réchauffé le cœur des élèves et des enseignants !



En janvier, les 32 élèves de CM1 et CM2 sont partis une semaine en voyage scolaire dans les Alpes, à Sixt-Fer-à-Cheval pour découvrir une nouvelle région et apprendre la pratique du ski.



En mars, les 43 élèves de la filière bilingue sont allés à Josselin. Ils ont bénéficié d'une séance au cinéma, en breton, organisée par Daoulagad Breizh, en collaboration avec la filière bilingue. Les maternelles/CP ont visionné un dessin animé «Laban ha Labolina» tandis que les CE/CM ont visionné un documentaire «Aëlia Al logodenn Ed». Dans un deuxième temps, Ils sont allés au bois d'amour à la découverte de la flore locale.



Les élèves ont bénéficié d'ateliers sur le thème du cyclisme, en lien avec la course des boucles guégonnaises.

Au programme : défis mathématiques, relais, sécurité routière, art visuel, visionnage d'un documentaire, vélo connecté... Merci aux parents accompagnateurs et aux bénévoles des boucles guégonnaises.

C'est sous un beau soleil que les élèves et enseignants de l'école ont défilé dans les rues de Guégon pour le carnaval, devant de nombreux parents réunis pour l'occasion avec une petite représentation devant l'église (chant + percussion).



Les cycles 2 ont un rituel de numération : compter chaque jour d'école, et « jour » avec le nombre du jour en le décomposant. Le 100ème jour d'école, ils vivent un temps festif autour du nombre 100 : défis sportifs, mathématiques, en lecture, création de lunettes « 100 », réalisation de collections d'objets à la maison... Une journée très attendue par les élèves !

Lundi 20 juin, les 3 classes de maternelle et cp de l'école se sont rendus au parc de Branféré, pour leur sortie de fin d'année.

Ils ont pu découvrir de nombreux animaux : flamants roses, pélicans, primates, girafes, rhinocéros, manchots, phoques, girafes ou animaux de la ferme.... Ils ont pu s'amuser dans le parcabout et assister au spectacle des oiseaux. Une belle journée !



Vendredi 1er juillet, en lien avec notre projet Eco-Ecole, nous avons organisé une journée sur le thème de l'alimentation. Des groupes, composés d'élèves de chaque classe, ont ainsi participé à des ateliers variés : découverte des fruits et légumes, arts visuels s'inspirant d'Arcimboldo, ateliers sur l'origine des aliments et leur classement, réalisation d'une affiche o déchet, fabrication d'aquarelle à partir d'épices, Kim goût, parcours du serveur, parcours lesté pour sensibiliser à la lutte contre la sédentarité...

Vendredi 16 septembre, l'ensemble des élèves de l'école s'est réuni pour la matinée «tous ensemble», spéciale rentrée !

Les élèves, répartis en équipes composées d'élèves de chaque classe, ont coopéré sur un jeu sportif, et stratégique, sur le thème des jeux olympiques. «Ensemble, on est plus forts», pourrait devenir notre devise !



Lundi 26 septembre, les élèves de l'école, dans le cadre de la journée des langues, ont vécu une journée anglaise ! Habillés comme des écoliers anglais, ils ont vécu divers ateliers: initiation à la langue anglaise, géographie, découverte de la famille royale, littérature, boules anglaises, quidditch, quizz... Merci à tous les bénévoles qui se sont rendus disponibles, et notamment, aux membres de l'association des boules anglaises !

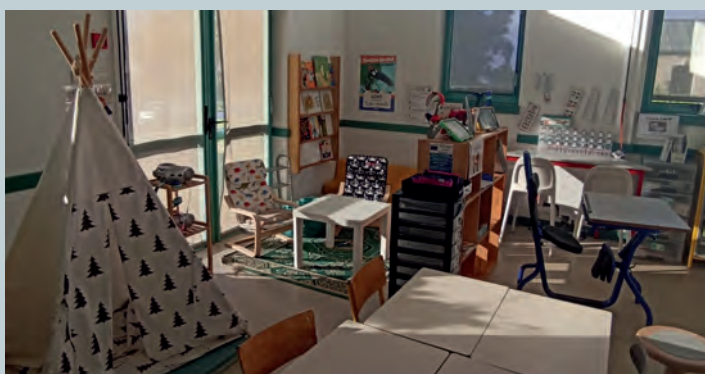
De septembre à décembre, les CE bilingues et monolingues ont bénéficié de 10 séances de natation, à la piscine de Réguieny. Durant ces séances, ils apprennent à se déplacer dans l'eau, et passent le test du boléro, test permettant de pouvoir faire des activités nautiques.



En septembre/ octobre, les élèves de CM2 ont bénéficié de 5 séances de kayak avec Ploermel Communauté

L'école Flexible : depuis septembre 2021, notre projet d'établissement se centre sur le bien être à l'école. Pour cela, nous avons repensé l'aménagement de nos classes pour tendre vers un fonctionnement flexible, permettant à chaque élève de s'appropriier les lieux et les espaces d'apprentissage. Grâce aux associations de l'école, nous avons investi dans du matériel permettant à chacun de se sentir bien et en sécurité, à l'école et face à ses apprentissages.

Cet aménagement a rencontré un vif succès auprès des élèves, des enseignants et des familles.



LE MOT DE L'APEL-OGEC

Cette année, nous avons eu à coeur de financer le projet de classes flexibles de l'équipe pédagogique, en plus des voyages des enfants : la classe d'art à Plogastel Saint – Germain pour les CE et la classe de neige à Samoëns pour les CM. Nous avons multiplié les ventes de sapins, brioches, saucissons et pizzas (initiative des parents de CM soutenue par l'APEL).

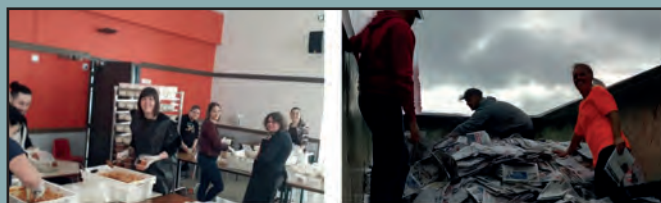
L'ensemble de ces ventes nous a permis de réduire le coût des voyages pour les familles et nous en sommes très heureux ! Nous avons accompagné les élèves et les enseignantes dans la vie de l'école : Noël, Carnaval, portes ouvertes, fin d'année. Une nouvelle fois, chaque élève a pu recevoir un livre à Noël ainsi que chaque CM2 en fin d'année.

Le rougail à emporter, la Color Race et la kermesse ont été des événements majeurs de cette année.

Notre première édition de la Color Race se voulait être un événement novateur, festif et familial : c'est un pari réussi qui a rassemblé de nombreuses familles dans la bonne humeur. Nous travaillons désormais à l'amélioration de ce nouveau temps de rencontre. Le rougail a été déplacé en novembre pour ré-équilibrer notre calendrier. Il est resté « à emporter » pour cette fin d'année mais nous espérons à nouveau en faire un temps de rassemblement prochainement.

Enfin, cette année nous avons pu maintenir la collecte de journaux tous les premiers samedis du mois et c'est un succès. Nous réfléchissons à de nouvelles solutions de stockage des journaux, faciles pour nos associations et pour les usagers. Nous avons à coeur de poursuivre notre mission l'année à venir et avons été ravis d'accueillir un bon nombre de jeunes parents dans nos rangs !

Bienvenue à eux !



Pour terminer, MERCI....

Merci à tous d'avoir participé de près ou de loin à nos manifestations : parents, grands-parents, tontons, tatas, voisins ou tout simplement Guégonnais.

C'est grâce à vos participations que les enfants grandissent dans un environnement positif et formateur.

GROUPEMENT SCOLAIRE SUZANNE BOURQUIN

LE MOT DE LA DIRECTRICE

L'école Suzanne Bourquin comporte 12 classes et accueille 207 élèves. Les GS, CP et CE1 sont en classes dédoublées et bénéficient de très bonnes conditions pour les apprentissages fondamentaux.

Les CM2 sont allés à la pêche à pied à Sarzeau dans le cadre d'un projet en sciences sur les océans et leur préservation. La classe de CM1, participe au projet rugby de la circonscription en lien avec la coupe du monde féminine. Plusieurs classes sont engagées dans le dispositif «école dehors» afin d'apprendre en découvrant le milieu qui nous entoure. Les séances de musique avec Lou-Anne CHARGOIS d'éveil à la musique ont commencé. Des éducateurs sportifs proposent des activités sportives : gym, kinball, course d'orientation, kayak, natation. Toutes les classes ont participé à La Grande Lessive autour du thème « la couleur de mes rêves ». Les œuvres ont été accrochées par les élèves devant l'école.

Dans les mois à venir, les élèves vivront des projets culturels autour de l'opéra, du cinéma et de la poterie. Plusieurs classes participeront à un projet radio et produiront des enregistrements pour l'émission « Pause cartable » de timbre FM. En mai 2023, les CM1 et CM2 partiront en classe découverte. De nouvelles activités sont proposées aux enfants sur le temps du midi, dans le cadre des TAP. Cette année, sophrologie, plateau sportif, activités plastiques et jeux coopératifs sont programmés.

Coordonnées :

Directrice : Rozenn BAUTHAMY

Téléphone : 02.97.22.23.33

Mail : ec.0560293p@ac-rennes.fr

Sites internet : <https://ecolepubliqjosselin.toutemonecole.fr/>



BILAN RAMASSAGE SCOLAIRE 2022-2023

TRANSPORTEUR	NB ELÈVES	COUT GLOBAL	PARTICIPAT° FAMILLES	PARTICIPAT° DEPARTEMENT	RESTE À CHARGE
ATS	8	5 477.44 €	771.42 €	2 662.91 €	2 043. 11 €
ACADYSS	6	5 298.56 €	578.58 €	1 997.18 €	2 722.80 €
Totaux	14	10 776.00 €	1 350.00 €	4 660.09 €	4 765.91 €

GARDERIE SCOLAIRE 2022-2023

Trimestres	CARTE TRIMESTRIELLE			CARNET OCCASIONNEL (10 tickets)			TICKET OCCASIONNEL			TOTAL
	Nombre	Tarif	Total	Nombre	Tarif	Total	Nombre	Tarif	Total	
1er trimestre	64	51,00 €	3 264,00 €	13	32,00 €	416,00 €	0	3,20 €	0,00 €	3 680,00 €
2ème trimestre	64	51,00 €	3 264,00 €	6	32,00 €	192,00 €	12	3,20 €	38,40 €	3 494,40 €
3ème trimestre	63	51,00 €	3 213,00 €	9	32,00 €	288,00 €	18	3,20 €	57,60 €	3 558,60 €
Totaux	191	51,00 €	9 741,00 €	28	32,00 €	896,00 €	30	3,20 €	96,00 €	10 360,00 €

SOEUR JOSEPHINE MAINGUY

Le 1er décembre 2021, Joséphine Anne Marie Mainguy a fêté ses 100 printemps. Madame le Maire et Corinne PERRE, adjointe ont tenu à fêter personnellement l'anniversaire de la doyenne de Guégon.



De 1987 à 1997, soeur Joséphine s'est occupée sans relâche de l'entretien de l'église de Trégranteur, de la liturgie, de la catéchèse... Elle a rencontré et aidé de nombreuses personnes tout au long de sa vie et a marqué les mémoires de certains...

Voici quelques commentaires suite au post sur facebook pour son anniversaire :)

«Oh oui ! Mes meilleurs souvenirs de la paroisse, les messes de Noël à Trégranteur avec soeur Joséphine et l'abbé Le Fresne quand nos enfants faisaient la crèche vivante. Respect et joyeux anniversaire soeur Joséphine»

«Bon anniversaire soeur Joséphine. Je me souviens de ses cours d'orgue»

«Joyeux anniversaire soeur Joséphine. Je ne sais pas si elle aura mon message... mais je n'oublierai jamais mes cours de piano avec soeur Joséphine et les madeleines de Noël... Merci»

«Respect, bon anniversaire»

«Encore joyeux anniversaire Soeur Joséphine, on vous embrasse très fort»

«Joyeux anniversaire soeur Joséphine... Que de souvenirs... Portez vous bien» et bien d'autres messages encore.....

Soeur Joséphine fut émue. Elle remercie toutes les personnes qui ont envoyé un message de sympathie envers elle à travers le site de la mairie de Guégon. **Toute la vie de soeur Joséphine dans un témoignage complet sur www.guegon.fr**

LE CAFE DE L'AUDIENCE



Ces trois dernières années, de nombreuses personnes sont arrivées dans notre commune. Ils ont apporté dans leurs valises, leur envie et leurs idées. Très heureux à Trégranteur, ils désirent redynamiser le bourg. C'est ainsi qu'ils ont eu l'idée de créer un café associatif. Pour comprendre de quoi il s'agit, nous avons interrogé Mickaël BEDART, président de l'association.

Un café associatif, qu'est-ce que c'est ?

Un café associatif est un projet porté par des bénévoles qui s'unissent autour d'une même volonté, le renforcement du lien social. C'est avant tout un lieu de rencontres et d'échanges.

Qu'est-ce qu'on y fait ?

Depuis le mois d'août, date de l'inauguration, nous avons organisé quatre concerts, des ateliers bricolages pour les enfants, des soirées musicales, des soirées jeux de sociétés, de cafés causettes, un atelier éveil musical et je dois en oublier...

Qui anime tout ça ?

L'ensemble des bénévoles. Je profite d'ailleurs de cet interview pour leur faire un clin d'oeil. Marie-jo, Patrick, Clément, Colette, Denis, Erwan, Marc. Et là, encore, mille excuses, car je dois en oublier quelques-uns... Mais l'important est que l'association crée une vraie adhésion locale. D'ailleurs, très bientôt, nous nous passerons du rôle de président et fonctionnerons en association collégiale. Le café de l'Audience est un lieu qui appartient à ses adhérents. Elle a vocation à évoluer par les personnes qui la font vivre. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, les idées folles aussi !

Qui peut venir ?

Tout le monde ! Le fondement des cafés associatifs est d'offrir la possibilité à ses adhérents de penser et créer le lieu ensemble. On demande juste aux personnes d'être adhérentes pour pouvoir consommer. Nous ne sommes pas un café avec une licence IV, nous ne pouvons donc servir que des alcools légers et seulement à nos adhérents.

Combien coûte l'adhésion ?

C'est un prix libre à partir de 1€. Comme je vous l'ai dit, il s'agit de créer du lien. Nous n'avons pas vocation à générer du chiffre d'affaires, mais plutôt des amitiés et des rencontres.

Mais au fait, où êtes-vous installés ?

Nous sommes installés dans la salle de l'Audience à Trégranteur, juste devant l'église. Je tiens d'ailleurs à remercier Mme le Maire. Elle a accueilli le projet avec beaucoup d'enthousiasme et nous a motivés à aller jusqu'au bout de notre idée.

Un dernier mot ?

À l'origine de ce projet, il y a également Marc, Juliette, Fabien et Camille. J'en profite pour les mettre à l'honneur. Le Café de l'Audience, c'est quand même quelques soirées à manger des pizzas pour imaginer sa forme et son cadre. Aussi, félicitations à Fabien et Camille pour l'heureux événement qui les attend prochainement ! Un futur bénévole ?!

Comment les habitants peuvent-ils vous contacter ?

Nous pouvons être contactés à l'adresse suivante : cafe.audience@gmail.com

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE 2017

Avec cette nouvelle rubrique «Que sont-ils devenus ?», nous avons à cœur de reprendre contact avec les «anciens» bénéficiaires de l'opération Argent de Poche de 2017.

Rencontre avec Hélène GILLET et Léa LE BRAZIDEC...



Peux-tu te présenter s'il te plaît ?

Je m'appelle **Hélène GILLET**, j'ai 22 ans et j'habite à Guégon.

Quel a été ton parcours depuis ta participation au dispositif ?

Depuis ma participation au dispositif «argent de poche», j'ai obtenu en 2019 mon bac pro Services Aux Personnes et Aux Territoires.

J'ai ensuite poursuivi mes études vers un BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social à Rennes.

Après avoir obtenu mon diplôme en juin 2021, j'ai travaillé quelques mois en intérim puis en octobre 2021, j'ai eu l'opportunité d'effectuer un remplacement de 11 mois à la Mairie de Guilliers.

Que fais-tu dans la vie maintenant ?

Actuellement je suis en CDD à la Mairie de Ploërmel.

Penses-tu que ce dispositif apporte un plus pour plus tard et pourquoi ?

Oui, ce dispositif apporte un plus pour plus tard. Tout d'abord, c'est une première expérience qui permet de se familiariser avec le monde du travail, de devenir autonome et indépendant puis de développer des savoirs être et des savoirs faire.

Conseillerais-tu ce dispositif ?

Oui je conseille ce dispositif aux jeunes qui sont en âge d'y participer.



Peux-tu te présenter stp ? Que fais-tu dans la vie maintenant ?

Bonjour, je m'appelle **Léa LE BRAZIDEC** j'ai 23 ans et j'habite GUEGON et je suis actuellement clerc de notaire.

Quel a été ton parcours depuis ta participation au dispositif ?

Depuis ma participation au dispositif argent de poche j'ai poursuivi mes études en faisant un DUT Carrières Juridiques et je me suis ensuite spécialisée dans les métiers du notariat. Dans un premier temps l'été j'ai d'abord travaillé dans une entreprise locale. Ensuite j'ai eu l'opportunité de travailler et faire des stages dans des entreprises en rapport avec mes études.

Penses-tu que ce dispositif apporte un plus pour plus tard et pourquoi ?

Conseillerais-tu ce dispositif aux jeunes ?

Ce dispositif permet de pouvoir mettre un pied dans le monde du travail avant la majorité. C'est une immersion dans le monde du travail, d'apprendre à travailler en équipe et ce

dispositif permet aux jeunes de gagner un peu d'argent.

Des idées pour des opérations futures ?

Mettre à l'étude la mise en place d'un conseil municipal des jeunes ou tout du moins des commissions abordant différents thèmes afin de pouvoir répondre aux attentes des jeunes guégonnais.

SERVICE INTERGENERATIONNEL 2016-2017

De même que pour ARGENT DE POCHE, nous souhaitons avoir des nouvelles des jeunes qui ont participé au SERVICE INTERGÉNÉRATIONNEL en 2016 et 2017.

Rencontre avec Pauline GUILLO, Audrey LE TRIONNAIRE, Nolwenn GOUGEON et Maïwenn DOUAY...



Peux-tu te présenter s'il te plaît ?

Je m'appelle **Pauline GUILLO**. J'ai 22 ans. J'ai toujours habité à Guégon, j'ai déménagé lorsque je suis partie en études.

Quel a été ton parcours depuis ta participation au dispositif ?

Lors du dispositif, j'avais 17 ans, donc j'ai fini mon année en bac STMG. Ensuite j'ai fait un BTS NDRC (Négociation digitalisation relation client) à Auray, qui ne m'a pas spécialement plu. Je devais ensuite partir au Canada mais la crise sanitaire m'a empêché. J'ai donc repris mes études en faisant une licence AES à Rennes (administration économique et social).

Que fais-tu dans la vie maintenant ?

Je suis actuellement en troisième année de licence administration économique et social.

Penses-tu que ce dispositif apporte un plus pour plus tard et pourquoi ?

Je pense que ce dispositif apporte un plus ; en effet, on apprend à être en relation avec une population dont nous n'avons pas forcément l'habitude. On apprend à être autonome, à mettre en place des activités. Et surtout, on apprend énormément sur les relations avec les gens, on noue des liens. Leurs histoires sont en général passionnantes. J'ai appris à jouer à la belote alors que je n'avais jamais joué avant, j'ai entendu beaucoup d'histoires sur la Seconde Guerre Mondiale, j'ai été manger des glaces, j'ai été me promener.

Conseillerais-tu ce dispositif aux jeunes ?

Je conseille fortement ce dispositif, on en apprend énormément sur nous-mêmes, mais également sur les autres. On apprend à écouter, on vit presque une autre époque, un autre mode de vie.

Des idées pour des opérations futures ?

Pourquoi pas une opération avec un public plus jeune, qui permettrait une approche différente d'un point de vue social ?



Peux-tu te présenter s'il te plaît ?

Je m'appelle **Audrey LE TRIONNAIRE**, j'ai 23 ans.

Quel a été ton parcours depuis ta participation au dispositif ?

Je me suis dirigée vers un BTS assistante de gestion en alternance que j'ai réalisé sur Vannes. Ensuite, j'ai obtenu ma licence GRH que j'ai réalisé en alternance également mais sur Clermont-Ferrand. Enfin, je viens d'obtenir mon master RH en alternance sur Montpellier.

Que fais-tu dans la vie maintenant ?

Une fois mon master obtenu, mon entreprise actuelle m'a proposé de m'embaucher en CDI. Je suis, à présent, chargée des ressources humaines au sein d'une promotion immobilière.

Penses-tu que ce dispositif apporte un plus pour plus tard et pourquoi ?

Oui ce dispositif apporte un plus, on apprend beaucoup de nos aînés. Pour ma part, cela m'a aidé dans le relationnel, à aller vers les autres.

Conseillerais-tu ce dispositif aux jeunes ?

Oui c'est très instructif et permet d'apprendre pour notre avenir.

QUE SONT-ELLES DEVENUES ?



Peux-tu te présenter s'il te plaît ?

Je m'appelle **Nolwenn GOUGEON**, j'ai 23 ans. J'ai grandi à Guégon et depuis 4 ans je suis en région parisienne.

Quel a été ton parcours depuis ta participation ?

J'ai terminé mes années «lycée» par l'obtention de mon bac STMG, en vue de passer le concours d'infirmière.

Pendant un an, j'ai travaillé auprès de personnes en situation de handicap à Bréhan puis à l'hôpital de Josselin, ce qui m'a permis de confirmer le choix de mon futur métier.

Le concours en poche, je suis partie en école d'infirmière en région parisienne, où 3 ans plus tard j'ai été diplômée.

Que fais-tu dans la vie ?

Je suis infirmière de nuit dans le plus grand centre hépatologie d'Europe : le centre hépatobiliaire au sein d'un grand hôpital parisien dans le 94. Je suis dans l'Unité de Soins Continus pour des patients ayant subi des transplantations hépatiques, pancréatiques et rénales ou bien en attente d'être greffés...

Penses-tu que ce dispositif apporte un plus pour plus tard et pourquoi ?

Chaque personne est différente, mais pour ma part ce dispositif m'a été bénéfique. En effet, plus jeune, j'étais une jeune fille timide, réservée, surtout avec les adultes. Me rendre au domicile de personnes isolées, entrer dans leur intimité m'a permis de renforcer la confiance en soi et vaincre mes peurs et mes appréhensions. Ces personnes ont su me mettre à l'aise, et m'aider à m'ouvrir et à développer des savoir-faire et des savoir-être comme le respect, la générosité, le partage mais surtout la bienveillance et la bienséance, que l'on peut très vite oublier quand on est jeune... Ces valeurs sont les bases actuelles sur lesquelles je me repose au quotidien et pour exercer mon métier. Donc effectivement, je peux affirmer que ce dispositif apporte un plus.

Conseillerais-tu ce dispositif aux jeunes ?

Sans aucun doute, cette expérience est un premier pas dans la vie active et sociale, on en ressort grandi. Chaque personne avec son histoire et son vécu, transmet quelque chose de précieux... Les personnes plus âgées ont toujours une bonne leçon de vie à partager, libre choix à chacun d'en faire bon usage...

Des idées pour des interventions futures ?

Tout d'abord, faire perdurer le dispositif, mettre en place différents moments d'échanges intergénérationnels : charger les jeunes d'organiser une semaine liée à cela, faire des expositions-photos (bébés, enfants, ados, adultes, personnes âgées), des après-midis jeux de société, de partage d'anciennes photos, organisation d'un repas. Et cela en dehors aussi des périodes estivales car les personnes isolées le sont tout au long de l'année malheureusement.



Peux-tu te présenter s'il te plaît ?

Je m'appelle **Maiwenn DOUAY** et j'ai 22 ans.

J'ai participé au service intergénérationnel en 2016. Cela m'a permis de découvrir un peu l'histoire de Guégon et celle de ma famille.

C'est une expérience riche à tout point de vue, que ce soit relationnel ou émotionnel.

Quel a été ton parcours depuis ta participation ?

Suite à ma participation, je suis allée en étude d'esthétique. J'ai pu faire ce métier dans de magnifiques endroits.

Que fais-tu dans la vie ?

A présent, je suis assistante d'éducation auprès de collégiens et lycéens. J'aimerais devenir éducatrice spécialisée.

Conseillerais-tu ce dispositif aux jeunes ?

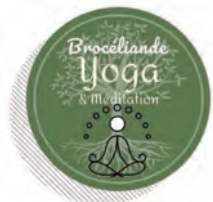
Oui. Ce dispositif est vraiment intéressant pour les jeunes car cela permet de se découvrir, de travailler sur soi, d'apprendre à vaincre sa timidité. Et cela donne de l'inspiration pour de futurs métiers.

ASSOCIATIONS EXTERIEURES

Ci-après les coordonnées des quatre associations extérieures à la commune dont les activités se déroulent à la salle des sports de la Ville Pelote sauf pour celles de La Flèche Josselinaise qui se passent à la salle Yves du Halgouët.

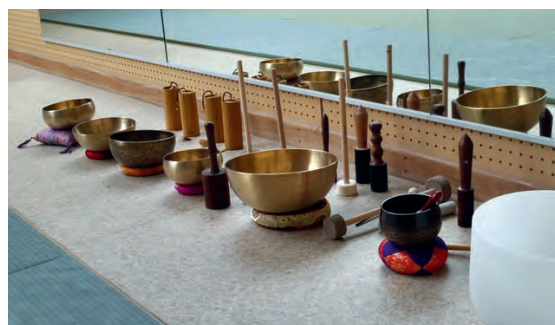
Brocéliande Yoga et Méditation

Mardi : 18h00 - 19h30
Contact : Alain Leclerc 06.15.38.24.07



Les Boules anglaises

Dimanche : 13h30 - 16h30 /
Lundi : 09h - 12h / 13h30 - 16h
Contact : Jean Thomson à
guegonsmbc@outlook.com



Qi Qong Equilibres

Lundi : 17h15 - 18h50 / Vendredi : 09h - 10h30
Nathael Moreau, 0609310802, contact@equilibres.fr



La Flèche josselinaise

Mardi : 20h30 - 22h / Jeudi : 20h30 - 22h
Contact : Yannick Barret au 06.06.42.15.21 ou
yannick.barret@orange.fr

DIVERS : Pacha Yoga

Pauline COHIC est professeure de yoga et propose des cours sur la commune de Guégon le lundi de 12h à 13h15 (salle du Halgouët) et de 17h30 à 18h45 ou de 19h à 20h15 (salle des fontaines). D'autres créneaux sont proposés sur la commune de La Croix Héliéan. Les cours sont variés et se composent de pratiques posturales, exercices de respiration, méditation et relaxation. Ils regroupent les enseignements qu'elle a reçus en Hatha Yoga, Kundalini Yoga, Yoga Nidra et Raja Yoga.

Pauline propose également des ateliers de danse intuitive, massages, soins par la vibration du son et même un accompagnement dans la communication numérique.

Renseignements / inscription : Pauline au 06.52.88.41.09, par mail contactpachayoga@gmail.com et sur <https://pacha-yoga.fr/>.



EDITO DE LA MINORITE

Comme espéré il y a déjà un an, nous avons pu retrouver une vie sociale normale, les différentes manifestations organisées nous ont permis de nous réunir à nouveau.

L'embellissement du centre bourg, commencé en 2016, permet d'offrir en moins de six ans, un cadre de vie attractif et moderne. Ce beau projet est terni par l'absence de boulanger depuis deux ans. Nous espérons que la municipalité saura avoir une relation apaisée avec ce troisième locataire annoncé dans le flash infos.

La pression immobilière demeure forte en 2022 sur notre territoire, aussi, nous avons demandé lors du conseil municipal du 25/04 que certains lots des nouveaux lotissements soient réservés pour nos jeunes. Cela leur permettrait d'être plus serein dans leur projet et d'avoir la perspective de rester sur notre commune. Il ne faut pas oublier que ce sont eux qui font vivre les écoles...

Le bien-être de nos jeunes parents passent aussi par des solutions de garde adapté et une Mam (Maison des Assistantes Maternelles) peut en faire partie. Pour autant, le projet qui a été présenté nous semble inapproprié pour deux raisons majeures. D'abord le lieu choisi (ancienne épicerie sur la départementale) était idéal pour l'accueil d'un nouveau commerce. Ensuite, le coût de cette réhabilitation, sur lequel nous avons émis des doutes lors de la première estimation, n'a fait qu'exploser pour aujourd'hui dépasser le coût d'une construction neuve dans un lieu plus adapté.

Très belle année 2023, que celle-ci-vous apporte joie, bonheur et surtout la santé.

J-M DUBOT, M. VIANNAIS, B. LE BRAZIDEC, N. BOUCHER
contact@unissons-nous-et-gardons-le-cap.info

PLOERMEL COMMUNAUTE

DÉPLOIEMENT DE LA TARIFICATION INCITATIVE

Ploërmel Communauté œuvre à l'harmonisation technique et financière de la compétence déchets à l'échelle de son territoire. Du fait de la fusion de 2017 induite par la loi NOTRe, celle-ci est aujourd'hui partagée entre Ploërmel Communauté, le SITCOM-MI et le SMICTOM CO 35. Les disparités entre les différents secteurs sont importantes, et les incompréhensions de la part des usagers sont nombreuses. Elles sont liées aux choix historiques faits en matière de mode de collecte et de mode de gestion. La tarification diffère également d'un secteur à l'autre et aujourd'hui, trois modes de facturation coexistent :

- Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères ;
- Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères ;
- Redevance Incitative.

Légalement, un délai de 7 ans s'impose aux intercommunalités ayant fusionné pour harmoniser leurs tarifications en matière de déchets. Les lois Grenelle 1 et 2 prévoient l'intégration par les collectivités territoriales d'une part incitative dans le mode de financement du service de collecte et de traitement des déchets. A ce titre, il est possible d'intégrer une part incitative variable dans la tarification de ce service, devant prendre en compte la nature et le poids et/ou le volume et/ou la fréquence de collecte des déchets.

Des évolutions règlementaires majeures vont impacter fortement le service de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés dans les années à venir : la fiscalité nationale, la loi transition énergétique pour la croissance verte et anti-gaspillage économie circulaire. L'application d'un mode de tarification incitatif apparaît comme un levier efficace.

Les objectifs de la Tarification Incitative sont les suivants :

- Mettre en œuvre une tarification plus juste et en lien avec le service rendu (grâce à l'identification des usagers et à la comptabilisation de leur utilisation du service) : à terme, ceux qui produiront peu de déchets payeront une part incitative plus faible que ceux qui en produisent davantage ;
- Faire payer les usagers en fonction de leur utilisation du service ;
- Réduire à la source le volume des ordures ménagères pour limiter les coûts et pour répondre aux obligations prévues dans la loi de transition énergétique ;
- Permettre aux usagers du territoire une transition afin de s'adapter aux changements.

Le calendrier d'instauration envisagé par le COPIL est le suivant :

- 2022 : décision de l'assemblée délibérante de Ploërmel Communauté et conventionnement avec l'ADEME ;
- Année 2023 : mise en place technique et déploiement des équipements de collecte permettant d'individualiser la production de déchets (pour chaque foyer, entreprise, administration, etc.) ;
- Année 2024 : année pédagogique d'appropriation des dispositifs par les usagers. A la fin de cette année, une facturation dite à blanc est adressée à chaque utilisateur afin d'acter les tarifs et leur permettre, le cas échéant, de faire évoluer leurs comportements
- Année 2025 : comptage réel de la production de déchets, année clôturée par l'envoi de la première tarification incitative (début 2026).

TOUS AU COMPOST !

Les biodéchets représentent 1/3 du bac d'ordures ménagères. A partir du 1er janvier 2024, Ploërmel Communauté devra mettre à disposition de chaque citoyen une solution permettant de valoriser ses biodéchets et de ne plus les jeter dans le bac gris. Depuis 2006, les distributions de composteurs et le dispositif d'aide à l'achat de lombricomposteurs ont séduit environ 1/3 des foyers. Pour plus de renseignements, contacter le service gestion & prévention des déchets au 02 97 73 20 96 ou dechets@ploermelcommunaute.bzh



ADMR : COHESION ET LIEN SOCIAL AU COEUR DU TERRITOIRE

Grace à ses 55 salariées, et 15 bénévoles, l'association ADMR de Josselin est un véritable acteur du lien social en offrant ses services d'aide à domicile auprès de tous publics, des personnes âgées ou handicapées, dépendantes ou non. Nos prestations : ménage, repassage, garde d'enfants, courses, transport, accompagnement dans les actes essentiels de la vie quotidienne (aide aux repas, aux courses, aide à la toilette, aide aux transferts, aide aux démarches administratives ...) sont personnalisées en fonction des besoins de chacun grâce à une écoute de nos bénévoles et salariés. L'association propose un service de portage de repas à domicile pour tous les jours de la semaine, ainsi qu'un service de téléassistance. L'association offre ses conseils pour les demandes d'aides financières en collaboration avec les services sociaux et en particulier l'Espace Autonomie Santé Est Morbihan. Un devis gratuit ainsi qu'une évaluation des besoins à domicile peuvent être fournis. Les prestations sont éligibles au crédit d'impôt de 50%. Rompre l'isolement et la solitude des personnes âgées et vulnérables est un objectif permanent que nous cherchons à développer par des actions visant à améliorer la mobilité des personnes. Tous nos tarifs sont donnés avant réduction ou remboursement d'impôt.

Contacts : Bureau au Rocher Bleu 21, bis rue St Jacques JOSSELIN (Hôpital) 02.97.73.94.23 ou josselin@admr56.com

Responsables bénévoles de la commune : Jean-Paul CARAFRAY 06.83.41.61.98 et Agnès EON 02.97.22.25.29

Responsable bénévole téléassistance FILIEN : Jacques RAFFRAY 06.45.64.85.61 ou raffray.jacques@orange.fr

Président de l'association : Charles RENNE 06.82.17.50.78 / 02.97.75.62.56 ou charles.renne@wanadoo.fr

ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS GUEGONNAISES

APEL ECOLE ST GILDAS	Samuel CARRIER	02.97.22.39.80	apel.stgildas.guegon@gmail.com
OGEC ECOLE ST GILDAS	Gabriel PEDRONO	02.97.22.39.80	
LES P'TITS POUSETS	Bérénice RIVIERE	06.95.25.65.39	ptitpoucetsguegon@gmail.com
AMICALE LAIQUE	Marie DAMASIO	06.37.01.37.92	marialolive.12.12.12@gmail.com
ATELIER DU PERE NOEL	Moran LE NEDIC	06.50.84.80.20	atelierduperenoelguegon@gmail.com
ASSO. MOTOCROSS GUEGON	Yoann HAYS	06.23.49.39.31	amguegonnais@gmail.com
ASSOCIATION PYUNDAI	Norbert HUG	07.71.05.04.61	alexandrastone61@gmail.com
ENFANTS DE ST GILDAS – FOOT	Jean RIVIERE	06.98.26.17.41	jean.riviere47@orange.fr
ENFANTS DE ST GILDAS – BASKET	Servane MAHIEUX	07.67.78.10.85	servanemahieux@yahoo.fr
GYMNASTIQUE POUR TOUS	Patricia LANOS	06.82.10.57.96	patricia.lanos@sfr.fr
BADMINTON GUEGONNAIS	Manon LE ROUX	06.31.11.13.95	manonleroux@hotmail.fr
PASSE LA SECONDE	Béatrice BARILLET	06.88.42.62.10	passela2de@gmail.com
TWIRLING CLUB GUEGON	Cristina FAUCHEUX	07.85.51.03.30	twirling.club.guegon@orange.fr
LA RAQUETTE GUEGONNAISE	François LORIC	07.69.12.56.76	raquette.guegonnais@laposte.net
VTT CLUB GUEGONNAIS	Roland LE BLAY	06.12.10.36.94	rolandleblay2@gmail.com
LES CAVALIERS DE LA VALLEE L'OUST	Thierry LORANT	06.73.58.84.41	nicole.lorant0030@orange.fr
ACCA SOCIETE DE CHASSE	Pierre LE GOVIC	06.85.03.90.66	pierre.legovic56@gmail.com
COMITE DES FETES TREGRETEUR	Florent DESIGNE	06.86.27.63.04	florent.designe@gmail.com
	Co-pdt Félix SAMSON	07.69.70.99.66	flex.samson@hotmail.fr
COMITE DES FETES COET-BUGAT	Daniel MOUNIER	06.01.94.15.79	mounierdaniel@orange.fr
COMITE DES FETES GUEGON	Xavier CASTEL	06.37.66.60.85	xavier.castel@bouclesguegonnaises.fr
LES COMMERCES GUEGONNAIS	Sylvie FROLEAU	02.97.22.23.80	sylvie.froleau@queguiner.fr
THEATRE DA WEKON	Solange MERCIER	07.88.32.43.09	solange.mercier@orange.fr
	Co-pdte Virginie MARET	06.60.42.48.55	maret.pedrono@hotmail.fr
FNACA	Joseph VIANNAIS	02.97.22.25.27	
CLUB DES AINES	Agnès MARIVIN	02.97.73.02.00	michel.marivin@orange.fr
MUSIQUE A MONGRENIER	Pierre FLOCH	02.97.22.21.56	floch.cathpier@wanadoo.fr
CROIX ET CALVAIRES DE BRETAGNE	Pierre FLOCH	02.97.22.21.56	floch.cathpier@wanadoo.fr
SAUVEGARDE DU PATRIMOINE	Robert DANET	06.18.80.15.33	r.danet@guegon.fr
SAKURA KAN GUEGON	Michel IAFRATE	06.13.72.15.80	contact@kendo-guegon.fr
VIGILANCE SELF DEFENSE	Frédéric MARTINET	06.50.53.16.35	frederic.martinet5@orange.fr
FAMILLES RURALES GUEGON	J-François TANGUY	07.83.55.24.49	coetmean@yahoo.fr
AVEL NEVEZ	Thomas DUBOT	06.15.48.37.39	avelnevez56@gmail.com
CAFE DE L'AUDIENGE	Mickaël BEDART		cafe.audience@gmail.com

STATION SERVICE

Avia Brétéché	Les Quatre Vents	02.51.36.60.11 contact@breteche.fr
---------------	------------------	---------------------------------------

CAFÉ

Bar-Tabac-Pressé-PMU « Le Reflex »	12, rue du 20 juin 1944	02.97.72.11.79
------------------------------------	-------------------------	----------------

HÉBERGEMENTS – CAMPING

Domaine de Kerelly	Le Bas de la Lande	02 97 22 22 20 domainedekerrelly@yahoo.com
Gîtes flottants Ti War an Dour	Base du Rouvray	07 64 09 12 06 contact@tiwarandour.bzh

ALIMENTATION

Supérette « Votre Marché »	Place des Jardins d'Antan	02 97 75 63 79 superette.bobrek@gmail.com
« Ma Ptit'Épicerie »	Livraison à domicile	06 08 85 00 98 maptitepicerie@orange.fr
Biscuiterie LE DREAN S.A.	PA Caradec Nord	02 97 73 90 00 info@ledrean.com
Crêpes-Galettes CARO	La Pointe	02 97 75 34 55 creperie.caro@orange.fr
Restaurant La Fringale	16 rue du 20 juin 1944	02 22 16 89 66

PROFESSIONS LIBÉRALES

MAISON DE SANTE (entrée 1)	11, rue des Rosiers
-----------------------------------	---------------------

MEDECINS GENERALISTES

Dr LICHE Anca, Dr STAMATE Carmen, Dr PICCARDI Maïlys	02 97 75 61 76
--	----------------

SAGE-FEMME

LE BLANC Amélie	07 74 02 09 01
-----------------	----------------

KINÉSITHÉRAPEUTE

ROUSSIEZ Vincent	07 67 65 10 16
------------------	----------------

CABINET INFIRMIER DE GUÉGON

02 97 75 41 94 ciguegon@gmail.com

MAISON DE SANTE (entrée 2)	6, rue des Frères Merlet
-----------------------------------	--------------------------

PÉDICURE-PODOLOGUE

RISSE Morgane	02 97 73 87 53
---------------	----------------

OSTÉOPATHE

VUCKOVIC Vanja	07 67 32 64 73
----------------	----------------

SOPHROLOGUE

EMERAUD Anne	06 09 99 00 17
--------------	----------------

PSYCHOLOGUE

DARBANDI Pascale	06 68 90 57 63
------------------	----------------

KINESIOLOGUE

HEURTEBIS Laurence	06 13 89 31 37
--------------------	----------------

CABINET INFIRMIER DU CENTRE

14, rue 20 juin 1944	02 97 72 67 94
----------------------	----------------

scm.infirmieresducentredeguegon@orange.fr

PHARMACIE-ORTHOPÉDIE

CONRADT Olivier	5, rue du 20 juin 1944	02 97 22 36 92
-----------------	------------------------	----------------

SOPHROLOGUE

PONTGELARD Claudine	06 98 61 27 05
---------------------	----------------

PSYCHOPRATICIENNE

SANCHEZ Laurie	7 rue Lt de la Grandière	06 27 52 79 77
----------------	--------------------------	----------------

TRAVAUX EN BATIMENT

CARRELAGE-PLÂTRE

SARL ROUX PA LA Rochette – LANOUEE 02 97 22 37 90

SANITAIRE-CHAUFFAGE

SARL DENIS 10, rue Joseph Le Coq 06 77 85 34 10
denissanitchauffage@orange.fr

GOUTTIÈRES ALUMINIUM

Jacques Commerce Consulting PA Caradec 02 97 70 25 14

MENUISERIE-PVC-CHARPENTE

SARL LE GENDRE Pierrick 1, La Pointe 06 15 43 40 43
pierrick.le-gendre@orange.fr
Construction PENARD PA Caradec 02 97 75 65 40
penardconstructions@orange.fr
SARL DELALANDE PA Caradec Nord 02 97 75 38 31
secretariat@menuiserie-delalande.fr
Couverture EMERAUD PA Caradec 06 09 38 37 96
emeraud.emmanuel@orange.fr
Les Couvreur-Zingueur Bretons (LCZB) Mesle 06 50 99 76 90
yannick@les-couvreur-zingueur-bretons.com

BURBAN PALETTES – RECYCLAGE

PA Caradec Nord 02 97 73 91 37
guegon@burban-palettes.com

MAÇONNERIE

SARL GOUGEON 9, Coët Méan 06 81 27 16 76

MATERIAUX

QUEGUINER Matériaux PA Caradec Nord 02 97 22 23 80
celia.lozevis@queguiner.fr

PEINTURE

LE GUENNEC Hervé La Pointe 06 72 22 56 04
ROSELIER Lionel ZA La Bourdonnaye – LANOUEE 06 88 31 40 53

AMC RAVALEMENT

4, place de l'Eglise 06 25 94 59 61
carlos.amcraquement@gmail.com

BÂTIMENT D'ÉLEVAGE

F-Technic Construct 7, la Croix Blanche 06 59 75 76 03
flodragusin@yahoo.fr

AUTOMOBILE : SERVICES/ENTRETIEN

GARAGE DU CLOS PERRET

20, rue Bisoizon 02 97 22 38 31
garage.clos.perret@orange.fr

AGRICULTURE

TRAVAUX AGRICOLES

BELLAMY SARL Le Bois Gicquel 06 20 53 82 15
DREANO Philippe La Ville Beuve 02 97 75 68 70

TRAVAUX FORESTIERS

Arbryx Sylviculture Le Goulivard 06 02 36 01 50
arbryx.sylviculture@hotmail.com

APICULTEURS

Les Ruchers Delamarche Guilleron 02 56 61 14 01
ruchers-delamarche@ruchers-delamarche.com
Les Ruchers de Bretagne 27, Penroc 02 97 73 94 86
lesruchersdebretagne@orange.fr

VENTE À LA FERME

Ferme« Graines de Vie » Maubusson 07 49 47 55 48
fermegrainesdevie@gmail.com
Les Ateliers Damasio La Ville Ruaud 06 37 01 37 92
ateliers.damaz@gmail.com

DIVERS

CONSEILLÈRES H2O

CADORET Jennifer La Barrière de Coët By 06 43 56 74 41
jenniferdu56@hotmail.fr

CARTONNERIE SMURFIT KAPPA

PA Caradec Nord 02 97 73 68 68

COIFFURE

Salon de coiffure « Imagine » 7, rue du 20 juin 1944 02 97 75 67 16
Coiffeuse à dom. « Belle au naturel » 7 Boccaboïs 07 80 43 74 53
aida.chaxelle@orange.fr

COUTURIÈRE AGNÈS BREIZH

2 r. O. de Clisson-JOSSELIN 06 77 11 33 20

LIVRAISON FUEL

Les Combustibles Guégonnais ZA La Croix Blanche 02 97 42 24 82
PICAUD Fioul PA Caradec 02 97 22 25 95

DÉSINSECTISEUR-ÉLAGUEUR GMS

Coët Bugat 06 03 88 63 03
breizhnic04@gmail.com

ECOLE DE DANSE ROBIN EDITH

La Ville Daniel 02 97 22 30 54
edithrobin@orange.fr

AMÉNAGEMENTS, TERRASSEMENTS, TOUS TRAVAUX EXTÉRIEURS

Société TAD Les Touches 06 87 66 73 39
contact@service-tad.com
C'MOY" Paysage 5 Le Bot 06 89 13 49 20
c.moypaysage@orange.fr

CADORET Yann Paysagiste

Bogué 02 97 75 46 19

MÉTALLURGIE ROUXEL MÉTAL

La Ville Ville 06 30 92 77 87
rouxelmetal@outlook.fr

ENCADREMENTS DUBOURG Jean-Yves

PA Caradec Nord 02 97 93 37 38
direction@dubourg-encadrements.fr

PASTELLISTE COURTINE Anne

Boccaboïs 06 12 84 36 72
anne.courtine.pastelliste@gmail.com

PHOTOGRAPHES

ELUERE Pauline 06 72 20 29 16 - pauline.eluere@free.fr
Trésors d'Emotions 06 84 62 85 75 - maelle.renaud@yahoo.fr
Facebook Man.photographie 06 13 69 01 07 - manonguillo36@gmail.com
ROTUREAU Lucile 06 21 92 15 24 - l.rotureau@hotmail.fr

SIGNALÉTIQUE SMBA

ZA La Croix Blanche 06 80 81 99 82

SOUTIEN SCOLAIRE

BARILLET Béatrice 3 rue Eugène Dréano 06 88 42 62 10
beatrice.barillet@gmail.com

TRAVAUX PUBLICS

MARIAGE Jean-François Catélo 06 20 51 34 61
HATP56 06 31 93 76 72
hatp56120@@gmail.com

PEINTURE PERSONNALISÉE 2 ROUES

PAF Design La Châtaigneraie 06 61 36 42 00
pafservices56@gmail.com

TRAITEMENT FONGICIDE-INSECTICIDE DU BÂTI

L'Agence du Bois 4 La Ville Daniel 07 67 15 38 78
contact@lagencedu bois.fr

DIAGNOSTIC IMMOBILIER

Mister Diag Immo Grand Rouvran 06 20 92 29 94
contact@misterdiagimmo.fr

MAGNETISEUSE Sylvie LANTRIN

Trévenalay 06 78 91 11 83

HERBORISTE SOINS NATURELS

La Maison Mandragore 14, La Ville David es Caro 07 84 97 75 89
contact@biopiq.fr

SOINS ENERGETIQUES

L'être à l'endroit letrealendroit@gmail.com

FETE DES VOISINS RUE DES JONQUILLES



FETE DES VOISINS A CATELO

FETE DES VOISINS A CATELO



BANQUE ALIMENTAIRE

IERE COLOR RACE DE L'APEL

FEU D'ARTIFICE DU 13 JUILLET

FETE DE L'ETANG DE BISOIZON

MANOIR DU VAL AUX HOUX





ETAT CIVIL

NAISSANCES (publication selon les autorisations des intéressés. Total des naissances en 2022 = 20)

15/12/2021 – Thiago **JUHEL** – rue du 19 mars 1962
01/02/2022 – Anaïs **CHEVRIER QUÉLEN** – 3 Caradec
18/02/2022 – Axel **DALIBARD** – 3, La Ville au Cour
05/04/2022 – Manola **POSSÉMÉ** – 25 Coët-Méan
26/04/2022 – Sofia **KERNEIS** – 10 rue des Grimauds
29/04/2022 – Clément **ROUXEL** – La Ville es Valets
02/05/2022 – Eléna **RAFFIN** – 1, Le Chêne Pétel
06/06/2022 – Loan **LE RENARD** – 42 Coët-Méan
31/08/2022 – Timéo **HIVERT** – 13 rue des Jonquilles
18/10/2022 – Rafaël **DOUCET CHOTARD** – 14 rue des Sapinières
20/09/2022 – Lisa **GUILLO** – 3, La Ville au Gal
11/11/2022 – Elsa **DESNOUES** – 9, rue des Grimauds



MARIAGE

20/08/2022 – **LAUNAY** Mikaël et **RAULT** Johanne, 8 rue Du Guesclin



DECES

31/12/2021 – Fabienne **PERRIN** - 8, La Ville Ville
06/01/2022 – Marie **ROUXEL** – 2, La Ville Orhan
07/01/2022 – Eugène **ETIENNE** - 5 rue du Fontainio
28/01/2022 – Hoan Van **N'GUYEN**– 10, Place de l'Eglise
12/02/2022 – Rémy **RAMAGE** – 7, Pourmabon
16/02/2022 – Fabien **TANGUY** – 1, La Ville Jouhel
16/02/2022 – Anne-Marie **GUILLAUME** – 5, Coët-Méan
04/04/2022 – Marthe **GILLARD** – 18, Catélo
06/04/2022 – Arthur **JOUNOT** – 6, La Pointe
11/04/2022 – André **CHAMAILLARD** – 8 route du Tertre Failli
31/05/2022 – Gérard **GUILLOIT** – 1, La Ville Camaret
09/06/2022 – Gilles **LE SERRE** – 2, Les Chatelets
11/06/2022 – Armel **CHANAUD** – 9 rue des Grées
12/06/2022 – Emmanuel **GUIHUR** – 15 rue du 20 juin 1944
23/06/2022 – Patrick **GUILLO** – 17 rue du Sergent Plouchard
29/06/2022 – Claude **LE GUÉVEL** – 9, Le Pigeon Blanc
03/07/2022 – Odette **HENRICHOT** – 19 bis rue du 20 juin 1944
03/07/2022 – Reine **BRIERE** – 5, rue Notre-Dame
26/07/2022 – Gabriel **LE BRETON** – 4, rue Joseph Le Coq
02/08/2022 – Marie **GUIHUR** – 4, Le Maguéro
07/08/2022 – Léa **GUILLO** – 5, La Ville Ville
19/08/2022 – Dominique **AUGEREAU** – 2 rue du 20 juin 1944
14/09/2022 – David **BOVRISSE** – 9, Les Brières
28/09/2022 – Guy **MONLOUBOU** – 1 rue des Platanes
30/10/2022 – Jean-Luc **MOISO** – 29 rue Saint Mélec
25/10/2022 – Gisèle **VAGNER** – 14 rue Notre Dame
02/11/2022 – Jean-Paul **GUILLEMOT** – 6 rue Notre Dame
05/11/2022 – François **MERLET** – 5 La Ville Guéhaie
18/11/2022 – Roger **PICAUD** – 3 rue des Géraniums

CALENDRIER DES FETES 2023

JANVIER

- 7 VŒUX DU MAIRE
- 8 LOTO DU COMITE DES FETES DE GUEGON
- 14 TARTIFLETTE DES ESG
- 20 ASS. GENERALE-GALETTE DES ROIS DE LA GYM
- 21 JOUR DE L'AN DES JEUNES AMICALE LAIQUE
- 28 ASSEMBLEE GENERALE GLENN HOEL
- 29 APRES MIDI JEUX DE SOCIETE AVEL NEVEZ

FEVRIER

- 4 SPECTACLE DES ENFANTS AMICALE LAIQUE
RACLETTE DU VTT CLUB
ASSEMBLEE GENERALE DE LA FNATH
- 5 LOTO DU CLUB DES AINES
- 18 REPAS GALETTE DES ROIS CLUB DES AINES
- 25-26 THEATRE DA WEKON
- 26 LOTO DES ESG

MARS

- 3-4-5 THEATRE DA WEKON
- 4 SOIREE CHOUROUTE A TREGRANTEUR
- 5 VIDE-GRENIERS DES P'TITS POUSETS
REPAS DE LA PAROISSE
- 11 REPAS DES CHASSEURS
- 17 CARNAVAL DE L'ECOLE
CEREMONIE DES BEBES ET DES 18 ANS
- 19 COMMEMORATION DU 19 MARS 1962
- 25-26 BOUCLES GUEGONNAISES

AVRIL

- 1 CHASSE AUX ŒUFS DES P'TITS POUSETS
CONCERT A COET BUGAT (MUSIQUE A MONGRENIER)
- 8 VENTE DE LIVRES CCAS
- 10 BROCANTE DU PATRIMOINE
- 15 TOURNOI TENNIS DE TABLE PARENTS-ENFANTS
VENTE DE LIVRES CCAS
- 22-23 RANDONNEE DES CAVALIERS DE L'OUST
- 26 DON DE SANG
- 30 CRITERIUM DU TWIRLING CLUB
SOIREE CREOLE DES ESG

MAI

- 1 COLOR RACE DE L'ECOLE
- 8 COMMEMORATION DU 8 MAI 1945
- 13 TOURNOI DE PALETS A TREGRANTEUR
- 27 MARCHE GOURMANDE A COET BUGAT DU VTT

JUIN

- 2 ASSEMBLEE GENERALE DES ESG
- 3 STAGE DU SAKURA KAN
- 4 FETE DE L'ETANG
- 10 KERMESSE DE L'ECOLE
- 10-11 RANDONNEE DES CAVALIERS DE L'OUST
- 11 ASSEMBLEE GENERALE DES CHASSEURS
- 17 THEATRE A COET BUGAT (MUSIQUE A MONGRENIER)
- 24 FETE DE LA MUSIQUE (AVEL NEVEZ)
- 30 GALA DU TWIRLING CLUB

JUILLET

- 2 RASSEMBLEMENT DE MOBYLETTES
- 8 TOURNOI DE PALETS DES ESG
- 13 FEU D'ARTIFICE ET BAL POPULAIRE

AOUT

- 20 FETE CHAMPETRE DE PENROC

SEPTEMBRE

- 9 REPAS DE RENTREE DU CLUB DES AINES
FETE DU SPORT
- 16 REUNION DES CHASSEURS
BALADE VELOPATRIMOINE
- 23 CONCERT A COET BUGAT (MUSIQUE A MONGRENIER)

OCTOBRE

- 1 REPAS DU CCAS
- 6 APRES-MIDI CITOYENNE
- 8 LOTO DU COMITE DES FETES DE GUEGON
- 13 REUNION ANNUELLE DES ASSOCIATIONS
- 14 SORTIE CHAMPIGNONS
ROUGAIL DE L'ECOLE
- 20 CEREMONIE DES NOUVEAUX ARRIVANTS
- 29 LOTO HUG COMPETITION

NOVEMBRE

- 4 CONCOURS DE BELOTE CCAS
- 11 COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918
- 12 LOTO DU CLUB DES AINES
- 18-19 SALON DU VIN ET DE LA GASTRONOMIE
- 25 SOIREE CONTES A COET BUGAT (MUS. A MONGRENIER)

DECEMBRE

- 2 ASS. GENERALE DU MOTOCROSS GUEGONNAIS
- 3 VIDE GRENIERS DU TWIRLING CLUB
- 10 LOTO DES ESG
- 16 FESTIVITES DE NOEL
TALENTS ET TERROIRS
REPAS DE NOEL DU CLUB DES AINES
- 17 CONCERT A COET BUGAT (MUSIQUE A MONGRENIER)
- 22 ARBRE DE NOEL DE L'ECOLE